

## Introduction

Les Canadiens semblent, depuis longtemps, incertains de la nature de leur identité, se demandent par quels traits leur personnalité collective se distingue de celles des habitants d'autres pays.

Plusieurs obstacles contribuent peut-être à empêcher l'émergence d'une âme collective canadienne plus forte et plus clairement définie: l'étendue même du pays et la grande diversité de ses régions, la variété dans les origines ethniques de sa population, la différence particulièrement marquée du Québec, l'influence culturelle et économique des États-Unis sur la vie quotidienne des Canadiens, les différences dans les systèmes scolaires d'une province à l'autre, et particulièrement dans l'enseignement des matières touchant le Canada. Y a-t-il, cependant, des dénominateurs communs autres que les intérêts économiques qui pourraient contribuer à dénouer l'actuelle crise de l'unité? Certains sont-ils déjà présents et à l'oeuvre? La diversité elle-même, bien comprise et acceptée, ne peut-elle être une force qui réunisse? Mais, et c'est peut-être la question de départ, l'unité canadienne exige-t-elle une seule et simple *identité nationale*?

Comment les Canadiens perçoivent-ils leur pays, comment se perçoivent-ils eux-mêmes aujourd'hui? Quelles attitudes entretiennent-ils les uns envers les autres? Se connaissent-ils bien? Et comment pensent-ils pouvoir mieux se connaître?

Cherchant des réponses à ces difficiles questions, la Commission a demandé aux Canadiens d'indiquer comment divers aspects de leur vie collective peuvent ou pourraient se cristalliser en une volonté de vivre ensemble. Le chapitre 8, *Identities et cultures*, explore la contribution possible de la culture, le chapitre 9, *L'éducation*, s'intéresse à l'articulation de l'image canadienne par l'enseignement, le chapitre 10 à la façon dont *les média* la présente ou devraient la présenter et le chapitre 11 parle des *symboles* qui contribuent à rendre sensible cette image.



### Arrière-plan

Lorsqu'un problème social particulièrement difficile se pose, on entend habituellement répéter: «Ce sont les attitudes qu'il faut changer». Le problème de l'unité canadienne n'échappe pas à cette exhortation.

### Les attitudes

Mais qu'est-ce qu'une attitude? «Une disposition à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose, un ensemble de jugements ou de tendances qui pousse à un comportement», précise le dictionnaire. L'esprit adopte différentes attitudes selon une diversité d'influences: l'hérédité, le milieu, l'éducation, les différentes expériences, l'information dispensée par les médias, les voyages, etc. Les attitudes se modifient par l'effet des mêmes influences sans doute mais la réflexion doit intervenir pour les remettre en question, les élargir ou les pondérer. Bien des gens voyagent mais ils ne reviennent pas tous «pleins d'usage et de raison».

Les individus et les groupes développent des attitudes qui leur sont propres. Autant elles peuvent varier entre individus, autant le peuvent-elles entre groupes. Mais dans cette diversité, une convergence, un caractère commun, un esprit collectif se dégage, une personnalité générale se manifeste qui distingue une population, le pays qu'elle occupe et les institutions qu'elle se donne. Ainsi naît une «identité nationale».

### Les identités ou l'identité canadienne?

Les attitudes des individus et des groupes sont sans doute aussi diverses chez les Canadiens qu'elles le sont chez les autres peuples et dans d'autres pays. Et peut-être même plus! Mais y a-t-il une façon typiquement canadienne de considérer les choses, une mentalité, une identité collective canadienne et existe-t-il un type d'individu canadien?

De nombreuses enquêtes et études ont été faites à ce sujet, tant par des Canadiens que par des étrangers. Après s'être penché longuement sur le cas canadien, un journaliste américain concluait: «Votre trait national essentiel est précisément cette crise d'identité que vous cultivez amoureusement». L'identité canadienne était pour lui la quête perpétuelle d'une identité!

Il n'est pas rare de trouver chez des écrivains des opinions complètement opposées sur le Canada. Pour certains, le Canada est «une terre aux saisons viriles, habitée par des gens sobres et religieux, industriels et économes, habiles et instruits». Il est, pour d'autres, beaucoup plus «qu'une succession de champs de blé, de mines d'or et de forêts à exploiter; il représente certaines idées». Pour d'autres, par contre, le Canada c'est «l'ennui même», un «pays de seconde zone», un «sous-produit des États-Unis», un pays qui «dérive vers l'incertain», «obsédé... par sa survie», sans «volonté réelle de résister à sa propre désintégration».

En 1937, le géographe et sociologue français, André Siegfried, décrivant le «nouveau Canada», soulignait avec admiration «la singulière complexité d'un pays géographiquement américain, politiquement britannique et largement français par son origine, international d'autre part du fait de ses préoccupations économiques». Fait paradoxal, bien des Canadiens se plaisent inconsciemment à retourner cette définition et à dire d'eux-mêmes qu'ils ne sont «ni Américains, ni Britanniques, ni Français, mais ... quelque chose d'autre spécifiquement canadien». Beaucoup de participants ont justement cherché, au cours des audiences de la Commission, à interpréter ce «quelque chose».

### Une culture ou des cultures canadiennes?

Le débat sur la culture est étroitement relié à celui sur l'identité. Y a-t-il une ou plusieurs cultures au Canada? Comment se porte-t-elle ou se portent-elles?

Et tout d'abord, qu'est-ce que la culture? Au sens courant, la culture est l'aspect intellectuel et artistique de la vie d'une communauté ou d'une société. En ce sens, la culture est bien vivante au Canada; on trouve de plus en plus d'artistes de toutes les disciplines et plusieurs se sont taillé une réputation internationale. Les manifestations culturelles attirent souvent un large public et il y a un choix abondant de cours offerts à de nombreux étudiants par diverses institutions d'enseignement. Les gouvernements central et provinciaux offrent un appui substantiel à une foule d'activités et d'institutions culturelles: galeries d'art, musées, théâtres, danse, beaux-arts, production cinématographique, bibliothèques et édition. Mais tout cela favorise-t-il la création d'une identité canadienne et rapproche-t-il les différentes régions du pays? L'unité canadienne s'en trouve-t-elle renforcée? Est-ce par ailleurs le rôle que doit jouer cet encouragement à la culture?

Les influences extérieures, notamment celle des États-Unis, sont très fortes. Les Canadiens disposent quotidiennement d'émissions télévisées, de films, de revues et de livres américains. Les deux tiers des livres en langue anglaise achetés au Canada sont vendus par des maisons d'édition étrangères; un périodique sur quatre seulement est fait au Canada et les trois quarts de tous les romans vendus ici sont écrits par des auteurs étrangers. Malgré la vitalité que démontre la vie culturelle au Québec depuis un certain temps, cette province n'est pas non plus exempte des influences étrangères propagées surtout par la voie des média électroniques. Bien sûr, le Canada ne peut vivre en vase clos et n'aurait pas intérêt à s'isoler des autres cultures, mais injectées si massivement, ces influences ne peuvent-elles nuire au développement d'une identité plus affirmée? Faudrait-il alors tenter de réduire de telles influences? et comment?

Mais la culture a un sens plus large, plus proche aussi de la notion d'identité. Elle est alors conçue comme un mode collectif de penser, de sentir et d'agir, comme un mode collectif d'être. Elle rapproche les individus, soutient la pensée, le jugement et l'action, donne à une communauté son caractère et sa personnalité, la différencie des autres et encourage ses membres à réaliser des objectifs communs.

En ce sens, y a-t-il une culture canadienne à proprement parler? La Commission d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences (1951) le croyait: «Il y a au Canada de nombreuses cultures et de nombreuses communautés culturelles. [Mais] le Canada est devenu une entité nationale à cause de certaines habitudes d'esprit et parce que son peuple partageait certaines convictions auxquelles il était décidé à ne pas renoncer». La Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1970) parlait aussi de la constatation de notre diversité: «Il n'est pas difficile d'admettre que le Canada a plusieurs cultures». Mais il en découlait, selon elle, des «conceptions opposées». Certains pensent que le Canada est uniculturel, d'autres qu'il est biculturel, d'autres qu'il est multiculturel. La question se pose donc toujours: ces conceptions peuvent-elles se réconcilier?

## Des questions

Quels sont les attitudes, les inquiétudes, les espoirs des Canadiens à propos de la définition de leur identité? Voient-ils un rapport entre cette identité et l'unité nationale? Les attitudes à cet égard sont-elles établies ou se cherchent-elles encore? et dans quelle direction?

Où en est la culture du Canada, au sens étroit comme au sens large du terme? Que sait chaque groupe et chaque communauté de la société canadienne de la culture des autres? Le gouvernement devrait-il faire plus pour favoriser une espèce de convergence culturelle? En quoi la culture permet-elle d'affirmer l'identité canadienne et de renforcer son unité?

Enfin, une seule identité canadienne est-elle souhaitable? Serait-elle en ce cas assez forte pour surmonter la crise actuelle de l'unité? Une identité nationale mieux définie amènerait-elle une plus grande unité ou pose-t-on ainsi une équation de peu d'intérêt? Notre identité est-elle plutôt riche de ses *identités*?

“Je suis un Canadien, pour le meilleur et pour le pire.”

(à Halifax)

“S’il faut que l’on nous traite de fanatiques, que ce soit parce que nous voulons être Canadiens.”

(à Winnipeg)

“Pour nous trouver une identité nationale, il faut chercher beaucoup plus profondément en nous que nous ne l’avons fait jusqu’ici; car nous avons toujours été apathiques et quand l’apathie règne en maître, nous sommes tous esclaves.”

(à Vancouver)

“L’avenir du Canada repose entièrement sur la volonté des Canadiens anglais de considérer comme une responsabilité personnelle de garder le pays uni. Je crois qu’on s’en est beaucoup trop souvent remis aux hommes politiques.”

(à Toronto)

“Le fait est que les gens connus sous le nom de Canadiens s’identifient plus avec leurs cultures locales et régionales qu’avec une culture nationale englobante. Lorsqu’on écarte souhaits et rêves, on constate qu’il n’existe aucune identité canadienne avec laquelle on puisse s’identifier.”

(Les étudiants en sciences politiques, université du  
Nouveau-Brunswick, à Moncton)

“Je m’oppose à ce que l’on me désigne comme quelque chose d’autre que Canadien et je m’oppose à ce que tout Canadien s’identifie autrement.”

(à Vancouver)

“Je suis un Canadien. Vous pouvez me traiter de raciste ou de bigot pro-canadien. Ça ne me fait rien. Si nous pensions plus en termes d’intégration plutôt que de ségrégation ou de séparation, nous pourrions développer une race et une culture bien à nous.”

(de Monsox, Alberta)

“Franchement, moi, j’aime bien m’appeler Canadien mais s’il faut qu’ils nous volent même notre nom, *Canadian* ou *Canadien*, c’est notre nom vous savez, je m’appellerai un *Quebecer*, je serai même *Québécois* si vous le voulez.”

(à Montréal)

“Nous avons ce vaste pays à conquérir, ses espaces et ses gens à rapprocher.”

(à Vancouver)

“Le Canada s’est placé dans une position où l’homme moyen (cet être nébuleux qui semble n’exister nulle part) ne peut d’aucune façon s’identifier avec le pays et croit que l’apport qu’il lui donne n’est pas valable. La situation est attribuable en partie au gouvernement qui a agi beaucoup trop vite, l’opinion publique ne pouvant, à bien des égards, le suivre.”

(Greater Charlottetown Chamber of Commerce,  
à Charlottetown)

## Opinions

Il nous faut, affirmait un participant de Vancouver, tirer des leçons de notre histoire, courte certes, mais riche en grandes réalisations tout en étant parsemée de problèmes de croissance. «Allons-nous lâcher alors que nous sommes si près de réaliser ce grand pays prospère qu'entrevoyaient les Pères de la Confédération?» Les Canadiens ont toujours opté pour des solutions de compromis, plusieurs participants se sont plu à le répéter, chaque fois que la survie du pays était en cause. «Et nous nous trouvons à un tournant décisif de notre histoire», constatait un résident d'Edmonton. Pour un groupe du Nouveau-Brunswick, «la société canadienne a beaucoup évolué et elle est maintenant mûre pour de grandes réalisations».

Les milliers d'observations que la Commission a recueillies depuis sa création ont mis en lumière la très grande importance que les gens accordent aux choix qui s'offrent à ce «tournant décisif». De nombreuses personnes ont exprimé librement tout ce qu'elles avaient sur le cœur — doléances, tracas, préjugés, exigences — comme en fait foi chaque page de ce rapport. «N'est-ce pas là ce que vous nous avez demandé de faire?» nous ont-elles dit. Elles ont d'ailleurs profité de l'occasion pour faire un examen de conscience, pour s'interroger sur le sens du titre de Canadien, cent dix ans après la naissance de la Confédération.

Nous en sommes encore à la recherche d'une définition de notre pays et de cette «insaisissable identité canadienne», ont constaté plusieurs participants. Qu'est-ce que le Canada? Un pays de régions, un pays de minorités, un État multiculturel — multinational, bilingue, binational, uninational? Les opinions sur la nature de l'entité canadienne n'ont pas manqué et, pourtant, presque toutes étaient marquées d'un trait commun: la diversité. Diversité géographique, diversité ethnique, diversité culturelle et linguistique, diversité des intérêts et des . . . opinions.

Certains cherchaient à se définir selon une optique personnelle: soit par rapport à leur pays d'origine, en se disant Canadiens, bien sûr, mais d'ascendance écossaise, allemande, chinoise, ukrainienne ou autre; soit d'après leur langue, le français ou l'anglais; parfois en faisant appel à leur province ou territoire de résidence pour se proclamer Terre-Neuvien, Québécois, Ontarien, Albertain, Yukonais; ou encore, en soulignant leur appartenance à une région particulière, le Nord, l'Ouest, les Maritimes. Quelques-uns seulement se définissaient par rapport à une philosophie politique en s'affichant alors comme libéral, conservateur, social-démocrate ou marxiste-léniniste.

La perception que les Québécois avaient d'eux-mêmes et du «Canada anglais» reposait surtout sur la notion de dualité (cf. le chapitre 1, *Les peuples fondateurs*). Selon la plupart d'entre eux, le pays se compose de «deux peuples fondateurs». Ils appuyaient cette conception sur le «pacte» conclu lors des négociations qui furent à l'origine de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Les participants francophones des autres provinces, quelques Canadiens anglophones et des représentants de certains groupes ethniques souscrivaient au concept de la dualité, affirmant que «les Français» ne sont pas une minorité «comme les autres» mais bien un «peuple fondateur».

Bien des gens au Canada anglais dénonçaient, cependant, le «mythe» de la dualité «française-anglaise» qui, selon eux, a atteint des proportions démesurées; à preuve, disaient-ils, ce qui a suivi les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et l'instauration du bilinguisme institutionnel dans la fonction publique fédérale. Même parmi ceux qui ont reconnu la validité historique de la dualité, certains ont prétendu qu'elle ne rimait plus à rien à cause de l'importance accrue des dimensions ethniques et culturelles de la société canadienne.

Certains intervenants de langue anglaise ont fait l'éloge du «sentiment inébranlable» d'identité chez les Québécois. L'un d'entre eux a avoué être incapable de refréner une certaine envie en

“Nous avons accompli de grandes choses à l'étranger et pas seulement pendant les deux grandes guerres. Il est étrange pour moi de revenir de l'extérieur juste à temps pour découvrir que les Canadiens cherchent encore le Canada au Canada même.”

(à Calgary)

“Des localités séparées par deux ou trois mille milles ne comprennent pour ainsi dire pas les problèmes des autres. Par exemple, les résidents des Maritimes, bien qu'ils sympathisent avec les habitants des Prairies, ne peuvent comprendre pleinement leurs difficultés; de même, les problèmes des pêcheurs ou des travailleurs des usines de pâtes et papiers des Maritimes sont peu compris des travailleurs de l'automobile à Windsor, 1 500 milles plus loin.”

(Ville de Windsor, à Toronto)

“L'aliénation de notre pays est en partie imputable à la langue, en partie à l'économie, mais en grande partie à la géographie — l'Ouest est contre l'Est, les Maritimes contre l'Ontario et la Colombie-Britannique contre tous ceux qu'elle peut imaginer.”

(à Whitehorse)

“Dans notre province, la survie n'a jamais été et ne sera jamais possible sans la collaboration entre ses habitants. La population de notre province et de nos localités est petite en comparaison avec d'autres parties du monde. Nos cultures différentes ne pourraient survivre et fleurir sans la participation de tous.”

(L'association des municipalités rurales de la Saskatchewan, à Régina)

“La fédération canadienne a élargi ses frontières pour absorber dix provinces, les territoires du Nord et un demi-continent de races et cultures multiples. Même à cela, le fantôme du Haut et du Bas-Canada vient nous hanter.”

(à Winnipeg)

“Je crois que je suis maintenant plus canadien que n'importe quoi d'autre. Je trouverais cependant difficile de définir en quoi être Canadien consiste essentiellement. Peut-être est-ce parce que mes origines canadiennes ne remontent pas assez loin. Aussi longtemps que je continuerai de demeurer au Canada anglais, avec la liberté et la protection personnelles que m'accordent la Couronne britannique et le régime de la common law, je serai satisfait.”

(à Vancouver)

“Les Prairies étant coupées de la frontière agricole de l'Ontario par les mille milles du Bouclier canadien, il s'y est développé un mélange authentique de rejets ethniques divers et nombreux, chacun tenant à ses propres origines mais tous présentant une forte et joyeuse personnalité canadienne. Ce multiculturalisme est beaucoup mieux compris et apprécié que ne l'est la forme sociale présente à l'origine de la Confédération dans l'Ouest.”

(à Régina)

voyant les liens «de nation, de langue et de culture» qui les unissent. Mais les louanges étaient accompagnées de rancoeurs. Un collégien de Frédéricton, par exemple, exigeait qu'on lui explique pourquoi on voulait «immoler» la tradition écossaise dans les Maritimes alors qu'on faisait la promotion de la tradition française par tout le Canada.

D'autres intervenants se refusaient à ajouter un qualificatif au mot Canadien, estimant que toutes les différences régionales et culturelles ne devraient avoir qu'une importance accessoire. Par exemple, un francophone du Nouveau-Brunswick pensait qu'il fallait «reléguer aux oubliettes nos antécédents ethniques et nos ancêtres afin de devenir des Canadiens». Et un autre participant remarquait: «Il y a, au pays, trop d'anglophones et de francophones et pas assez de Canadiens».

### L'unicité stéréotypée

Si les Canadiens n'ont pu s'entendre pour dire ce qu'ils sont, ils semblent au contraire très bien savoir ce qu'ils ne sont pas. «Nous ne sommes pas un creuset où tout se fond», a-t-on maintes fois répété. Des gens de l'Ouest soulignaient: nos provinces ne sont plus les colonies des provinces centrales. Et les gens des Maritimes: nous ne sommes pas des «parasites» en quête d'aumônes du reste du Canada. Les Québécois: nous ne sommes pas des citoyens de «second ordre», mais une «nation» possédant sa culture et ses institutions distinctes. Les autochtones: nous ne sommes pas un peuple «inférieur», mais bien les premiers habitants de l'Amérique du Nord et donc les «authentiques» fondateurs du pays. Les groupes ethnoculturels ni anglo-saxons ni français: nous ne sommes pas seulement des immigrants, nous avons collaboré de façon importante à l'édification du Canada et sommes à ce titre des «bâisseurs», tout aussi essentiels que les «fondateurs». Enfin, dans toutes les régions du pays, des Canadiens de toutes origines et de tous âges ont rappelé avec insistance que, malgré la pénétration «massive» et «continue» de la culture américaine au Canada, ils ne sont pas des Américains.

Et pourtant, en dépit de nos différences et peut-être même à cause d'elles, disaient plusieurs, nous avons réussi à réaliser «l'unité dans la diversité». Un étudiant de la Nouvelle-Écosse affirmait que les Canadiens n'avaient nul besoin d'une «espèce d'unicité stéréotypée». Ce thème fut repris par une personne de l'Île-du-Prince-Édouard pour qui les Canadiens n'ont que faire d'une identité nationale unique puisqu'ils ont «de nombreuses identités». Pour d'autres, c'est justement l'«absence de trompettes» et de «nationalisme déchaîné» qui donne au Canada son caractère à la fois unique et précieux. Si seulement cette diversité était acceptée, respectée et considérée comme une richesse plutôt qu'un désavantage, nous pourrions, de l'avis de bien des gens, «gagner la partie».

Partir à la «découverte de soi» est cependant difficile et comporte des embûches nombreuses. Nos frontières linguistiques, culturelles et géographiques s'avèrent des obstacles énormes. «Malheureusement, l'Est n'est pas séparé de l'Ouest, ni le Nord du Sud, par la simple distance; il y a beaucoup plus», lisait-on dans un mémoire soumis à la Commission. Compte tenu de nos différences, le fait que notre pays ait survécu aussi longtemps est en soi un «exploit des plus remarquables». Mais ce n'est pas la bonne entente qui nous a gardés ensemble, disait un participant, «nous avons survécu malgré nous».

Quoi qu'il en soit, bon nombre d'opinions et de propositions portaient précisément sur la façon dont nous pourrions continuer à vivre ensemble. L'association des Métis de l'Alberta exprimait ce désir par une image: «Nous avons une maison à construire à partir de pierres de toutes dimensions, formes et couleurs, mais c'est à nous, tous ensemble, de trouver le moyen de les trier, puis de les cimenter, pour construire une maison qui sera notre foyer commun».

“Nous prêchons l'unité, la compréhension et le respect mutuel et, pourtant, nous pratiquons l'opposé. La crise que traverse maintenant le Canada n'est ni soudaine ni fortuite. À moins d'un revirement radical dans l'attitude des Canadiens anglais, aucune solution ne verra le jour.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“L'une des plus grandes forces de notre pays est le fait que nous ayons tellement de différences et que nous ayons pu quand même nous entendre. Nous avons la chance remarquable de donner un exemple à d'autres parties du monde qui sont déchirées par des disputes moins importantes que les nôtres. Et nous serions fous de laisser passer cette chance. Je serais un frère très malheureux si le Québec jugeait bon de quitter la maison et je m'en blâmerais en partie.”

(à Toronto)

“En pensant à notre pays comme à une diversité faisant partie d'un genre spécial d'unité, nous saisissons le caractère unique du Canada, caractère que nous sommes encore à découvrir et que nous sommes à redéfinir.”

(Charlottetown Christian Council, à Charlottetown)

“L'unité consiste à mieux connaître les autres, à respecter les traditions et les philosophies des autres et à éliminer les barrières qui nous divisent.”

(à Vancouver)

“Un pays a besoin d'un esprit qui l'unifie en donnant à ses citoyens le sentiment de partager quelque chose d'unique. Les gens peuvent avoir diverses traditions, cultures et religions personnelles, mais ils doivent tous se sentir essentiels à la société canadienne.”

(à Régina)

“Pour moi, être Canadien, c'est avoir le droit de voyager d'un océan à l'autre, sachant que je suis protégé par un gouvernement unique et juste, sachant que je trouverai des gens amicaux peu importe la région que je visiterai, et sachant que je partage ce lien commun de citoyenneté avec plus de vingt millions d'autres Canadiens. Il nous incombe à tous de nous inciter les uns les autres à reconnaître, à respecter et à comprendre le fait que nous sommes plus forts unis que nous ne le serions jamais une fois divisés.”

(à Halifax)

“Nous continuerons de fêter dans un petit bar de la ville de Québec, nous chanterons, raconterons des blagues, rirons en coeur et donnerons l'exemple aux autres Canadiens que, peu importe si nous sommes Canadiens français, anglais, russes, japonais, italiens ou grecs, nous pouvons en tant qu'êtres humains partager des expériences importantes, avoir du plaisir, nous rencontrer et nous quitter en amis. *Merci beaucoup pour votre attention, bonne chance et vive le Canada* [dit en français].”

(à Vancouver)

“Quelles que soient les modifications qu'on fasse à la constitution ou les nouvelles lois qu'on adopte, rien ne pourra aider à favoriser l'unité si tous les habitants du pays n'ont pas en même temps le désir sincère d'établir une identité canadienne menant, à son tour, à l'unité canadienne.”

(à Winnipeg)

### Des familles nettement différentes

Un résidant de Dartmouth précisait, dans une lettre à la Commission, que le Canada n'est pas un «creuset», ni les Canadiens un «alliage culturel». «Nous sommes, a-t-il ajouté, une association de familles nettement différentes qui ont leurs origines aux quatre coins de la terre».

Lors des audiences de la Commission, beaucoup ont affirmé que le Canada dispose d'une richesse culturelle unique. Mais, avouait un groupe d'hommes d'affaires de Frédéricton, nous n'en sommes pas assez «fiers». Et, d'expliquer un groupe de Canadiens d'origine ukrainienne de Régina: «Même si le Canada existe depuis plus d'un siècle, ses caractéristiques culturelles sont encore en voie de maturation».

Un grand nombre de participants de toutes les régions du Canada ont reconnu que la culture canadienne se façonne à l'intérieur du cadre des communautés francophone et anglophone; mais «sans aucun doute», reconnaissait-on, les communautés ethno-culturelles l'ont enrichie de nombreux apports. Quelques remarques comme «le Canada est une diversité précieuse de cultures et de groupes ethniques», «une mosaïque culturelle» revenaient souvent. C'est à ce titre, déclaraient des collégiens de Régina, que notre pays devrait encourager ses minorités à «conserver» et «développer» leurs cultures. Un résidant de La Salle, au Québec, exprimait une opinion analogue: «Les Canadiens doivent montrer qu'ils ont la maturité pour accepter leur mosaïque culturelle, au lieu de vouloir supprimer tout ce qui déborde l'uniformité».

Il s'est trouvé des gens, cependant, pour refuser cette idée d'une mosaïque. Une association sicilienne à Toronto regrettait, par exemple, que «les administrations publiques succombent aux demandes qui veulent instaurer des programmes comme le bilinguisme, le multiculturalisme, la conservation du patrimoine et bien d'autres du même acabit». Le groupe ajoutait: «De toute évidence, certaines gens ne désirent aucunement devenir Canadiens, ils préfèrent s'enfermer dans leur passé». Plusieurs autres participants disaient ou laissaient entendre que les groupes ethno-culturels devraient «s'intégrer», selon le mot de certains, «s'assimiler» selon d'autres, aux deux communautés principales.

Selon un groupe pour la promotion de l'art de l'Île-du-Prince-Édouard, les arts pourraient servir à rapprocher et réunir les Canadiens d'origines et de milieux divers en offrant le partage d'émotions et de spectacles qui, grâce à «la couleur, la poésie, la mélodie, le mouvement», transcendent le nationalisme politique. D'autres déclaraient que les arts constituent le «principal moyen de façonner l'identité culturelle», qu'ils nous offrent «un autre champ d'exploration». Pour la Conférence canadienne des arts, ce sont «les moyens d'expression de l'imagination individuelle et collective». Ils peuvent contribuer au «respect mutuel, à une tolérance plus grande et à une appréciation réciproque réfléchie». De son côté, le Conseil des Arts du Canada estimait que «si la culture et l'art peuvent parfois servir l'unité nationale, là n'est pas leur fonction propre et si l'on s'avisait de vouloir leur imposer une telle fonction, ce serait, en définitive, au détriment de la culture et de l'unité nationale elle-même».

Bon nombre de résidants du Canada anglais ont parlé du «caractère unique» de la culture québécoise. «Il faut la préserver», le Canada français nous empêche de tomber dans le «creuset» américain, «c'est une culture dynamique», «un patrimoine distinct comme le reste du Canada n'en aura pas avant longtemps», disaient-ils. Une association d'enseignants de la Nouvelle-Écosse a fait remarquer que «la culture française du Québec n'est pas celle de la France. Elle est proprement québécoise et se distingue de toute autre culture de ce continent ou d'ailleurs».

Certains prétendaient par ailleurs que le Canada anglais n'a pas une culture distincte. Ainsi, ce Torontois qui déclarait: «Nous, Canadiens d'expression anglaise, devons accéder au monde

“Je suis absolument convaincu que si l'esprit national était plus fort au Canada, le nationalisme québécois aurait moins sa raison d'être et on compterait moins de séparatistes dans l'Ouest. Je suis également convaincu qu'une fierté et un esprit national ne pourront naître dans un pays qui devient de plus en plus le meilleur exemple au monde d'une succursale coloniale dominée par des maisons mères étrangères.”

(à Edmonton)

“Vous allez lutter pour assurer la survie du *fait français* dans un Canada unifié. Assurez-vous également que les mécanismes [des diverses institutions] que vous allez instaurer aideront au lieu de nuire à la survie des cultures et des langues qui fleurissaient ici bien avant que Champlain ou Frobisher ne mettent les pieds sur cette terre devenue le Canada.”

(à Yellowknife)

“Parce que l'anglais, par l'influence des médias, domine la culture et les communications en Amérique du Nord, il faut des mesures spéciales qui protègent et appuient la langue et la culture françaises.”

(à Montréal)

“Il est tout simplement pathétique de voir jusqu'à quel point nous ignorons notre histoire et notre patrimoine culturel. Pourtant, sans cette connaissance, nous ne comprendrons jamais ce que signifie être Canadien.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“Au lieu de nous perdre dans toutes sortes de considérations sur l'existence d'une culture canadienne, nous aurions mieux fait de nous connaître davantage et d'enseigner à nos enfants les nombreuses facettes des réalisations artistiques qui témoignent de notre identité, indépendamment de notre province d'origine.”

(à Moncton)

“Le Canada anglais traverse une période de mutation profonde qui se manifeste par un regain d'activité et de créativité sans précédent au cours de notre histoire; sa culture s'épanouit malgré tous les obstacles qui se sont dressés sur sa route. Une effervescence culturelle à caractère fortement régional ou local est née spontanément dans toutes les parties du Canada. Les Canadiens anglais savent maintenant qui ils sont.”

(à Montréal)

“Le *Canadien* n'a pas encore découvert le goût de l'originalité culturelle. Dans ce cas, ne nous demandez pas d'être les boucs émissaires de leur révolution culturelle.”

(à Montréal)

“Il faut surtout se rendre compte qu'il existe deux cultures au Canada. Ce n'est pas avec des lois, mais avec énormément d'amour que nous réussirons à les rapprocher. Il faut accepter le fait qu'en allant au Québec, je dois apprendre le français et qu'un Canadien français qui va ailleurs au pays est bien avisé de vouloir connaître l'anglais.”

(à Edmonton)

“Je suis venu dans ce pays parce qu'il avait quelque chose d'unique: deux langues et une riche culture à lui. Veuillez le garder ainsi.”

(à Vancouver)

de la culture. Il nous faut prendre conscience que nous sommes une société pratiquement sans culture». Mais pour la plupart des participants, le Canada anglais possède une identité culturelle ou, comme plusieurs l'ont souligné, «des identités culturelles».

### Un complot centralisateur?

Les différences culturelles des régions sont très fortes au Canada, a-t-on répété à la Commission. Dans l'Est et l'Ouest du pays plus particulièrement, on a réclamé «l'égalité d'accès à la culture» et «la reconnaissance des différences culturelles propres aux régions». «Le dialogue entre nous doit prendre sa source dans les régions et non se conformer à un modèle surimposé par le Canada central.»

À Régina, un intervenant s'inquiétait de savoir s'il n'existait pas au Canada un complot centralisateur pour étouffer la vitalité culturelle des régions: «Dans ces heures sombres de profonde aliénation, tout porte à le croire».

Un autre sujet d'inquiétude était l'influence de la culture américaine sur la vie canadienne. Cette influence est si grande, selon certains, que «les jeunes sont moins sûrs de leur identité que ne l'étaient leurs parents et leurs grands-parents». Selon un résidant de Vancouver, «les enfants grandissent sans connaître leur propre pays; la télévision leur apporte plutôt les valeurs de la culture américaine; de la culture fière qui devrait être la leur, ils n'ont aucune idée». Le Council of Canadian Filmmakers pensait, pour sa part, que «nous vivons dans un pays qui importe sa culture en vrac». Il ajoutait que, ce faisant, «nous avons détruit la plupart des éléments nécessaires à l'édification d'une nation».

La Conférence canadienne des arts a accusé les gouvernements d'avoir failli à leur tâche: ils n'ont ni compensé ni combattu la pénétration de la culture américaine; leur aide aux artistes canadiens a été insuffisante; ils n'ont pas facilité aux Canadiens l'accès aux divers courants culturels du pays. Les gouvernements ont été également blâmés pour n'avoir pas su créer des relations saines entre Canadiens anglais et Canadiens français de même qu'établir un climat propice à la communication entre les régions.

## Propositions

«Essentiellement, l'unité canadienne, c'est une affaire de sentiment», déclarait un Torontois. Et un collégien de la Nouvelle-Écosse: «Nous avons vraiment besoin les uns des autres». Pour un résidant de l'Ouest: «L'heure est à la générosité». Et ainsi de suite. Bon nombre de personnes ont porté devant la Commission des témoignages émouvants, souvent éloquentes, des sentiments que leur inspirent leur pays et leurs compatriotes. Sans cesse, elles insistaient qu'avant toute autre chose, les Canadiens doivent modifier leurs attitudes afin que le Canada survive.

### Chances et périls encore inconnus

«Nous nous trouvons tous ensemble, disait un intervenant, au seuil d'une ère nouvelle, celle des années 1980 et 1990. Une ère nouvelle dont nous ignorons les chances et les périls, les dangers à vaincre et les espoirs à réaliser. Puisseons-nous réussir!»

Un autre ajoutait qu'il nous fallait «prendre en main notre pays et rapprocher les régions et les gens». La réussite ne viendra qu'en respectant l'opinion des autres et en éliminant les barrières entre nous. «Il y a des solutions aux problèmes du Canada, c'est à nous de les trouver, de dire un intervenant de Sudbury, mais pour commencer, regardons en nous-mêmes». «N'avons-nous pas déjà à notre disposition, ajoutait un autre, tout ce qu'il faut pour sauver le pays: la justice, la tolérance, la bonne volonté et la détermination de rechercher ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise?»

“L'héritage d'une région est lié de façon inextricable à celui des autres. Le séparatisme ne peut effacer une histoire partagée.”

(Les étudiants du Saint John High School,  
à Moncton)

“Le principal problème est l'absence d'un solide sentiment de canadienisme. On constate dans toutes les provinces un attachement à l'histoire régionale plutôt qu'à l'histoire du Canada pris dans son ensemble.”

(à Whitehorse)

“Le Canada se compose de régions dont l'une monopolise les capitaux, l'industrie manufacturière, l'emploi et le pouvoir politique alors que les autres en subissent les contre-effets.”

(Les étudiants et les professeurs du département des  
sciences politiques, université de  
l'Île-du-Prince-Édouard, à Charlottetown)

“Nous sommes Canadiens avant tout. Nos origines culturelles et provinciales viennent en second lieu.”

(à Régina)

“Dès l'instant où nous nous identifions comme Canadiens, nous devons nécessairement ajouter un qualificatif pour indiquer la langue qui nous donne une identité culturelle. Autrement dit, lorsque quelqu'un se dit Canadien tout court, il évite de s'identifier.”

(à Yellowknife)

Si la plupart des problèmes des Canadiens tiennent à une méconnaissance réciproque, la solution est claire, affirmaient de nombreux participants. «Apprendre à mieux se connaître et à travailler ensemble devrait être notre objectif premier», était la solution le plus souvent suggérée. La Commission en a recueilli d'autres; l'une d'elles revenait à plusieurs reprises: «Les Canadiens devraient visiter davantage leur pays». Mais que de plaintes concernant le coût élevé pour voyager! Certains proposèrent que les gouvernements interviennent de trois façons surtout: par la réduction du prix des billets d'avion, par des déductions d'impôt sur le revenu pour un voyage interprovincial annuel en famille et en stimulant, enfin, la collaboration entre toutes les parties intéressées.

Dans toutes les régions, un thème revenait constamment: les liens entre les communautés doivent être affermis. C'est dans les communautés que l'unité nationale doit s'épanouir d'abord. Pour y parvenir, rien de mieux que des initiatives culturelles comme des échanges d'étudiants, les festivals des ethnies et le jumelage des villes. Quelques participants se sont prononcés en faveur d'une intervention plus active des organisations religieuses dans la recherche de l'unité nationale; elles pourraient faire ressortir «la nature complémentaire» des différents groupes linguistiques et culturels.

Le raffermissement des relations entre le Québec et le Canada anglais paraissait important aux yeux de bien des gens qui ont témoigné devant la Commission. Ils recommandaient encore des échanges d'étudiants et d'enseignants, mais aussi de travailleurs des mêmes entreprises ou de même métier, de professionnels, d'artistes. Que de fois les anglophones ont proposé que l'on prenne des mesures «énergiques et positives» en ce sens, et que les communautés anglophones fassent montre «de compréhension et d'accueil» envers la culture et la langue de la majorité du Québec. Ainsi, un participant de Charlottetown rappelait que «l'Expo 67 donna aux Canadiens anglais l'occasion de partager en quelque sorte la vitalité créatrice et l'exubérance du Canada français». «Ne serait-il pas possible, a-t-il demandé, de multiplier ce genre d'expériences?»

### L'obsession culturelle

Cependant, les participants n'ont pas tous exprimé des sentiments aussi favorables aux aspirations culturelles du Canada français. Une lettre de la Colombie-Britannique voulait que les Canadiens français se délivrent de la «stupide obsession de leur culture». Il est grandement temps, expliquait-on, que nous commencions tous à être des Canadiens ne possédant qu'une «culture proprement canadienne». D'autres se sont plaints des sommes que le gouvernement «gaspille» dans des programmes d'immersion linguistique à Ottawa; d'après eux, il s'agit d'une «basse flatterie» à l'endroit du Québec et on aurait mieux fait, disait un intervenant, de consacrer ces sommes à l'immersion culturelle afin que tous les Canadiens connaissent mieux leur pays.

Divers groupes ethniques voudraient que le gouvernement s'associe «plus étroitement» à eux et qu'il leur fournisse une aide financière «plus généreuse» pour leurs activités multiculturelles. Une nouvelle constitution qui transformerait le Canada en «une entité culturelle pluraliste» paraissait la solution désirable pour plusieurs groupes ethniques.



## Arrière-plan

La formation scolaire joue, de toute évidence, un rôle important dans le développement de l'identité canadienne. Presque tous les jeunes Canadiens passent à l'école au moins dix de leurs années de formation. Ils y acquièrent les connaissances de base qui leur seront nécessaires à l'âge adulte.

### La compétence constitutionnelle

L'éducation est un domaine de compétence provinciale en vertu de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Les provinces et territoires élaborent et administrent leurs propres politiques et programmes en matière d'éducation, lesquels diffèrent plus ou moins d'une province à l'autre. L'administration des écoles relève des commissions scolaires locales dont les pouvoirs et les limites territoriales sont définis par les lois provinciales.

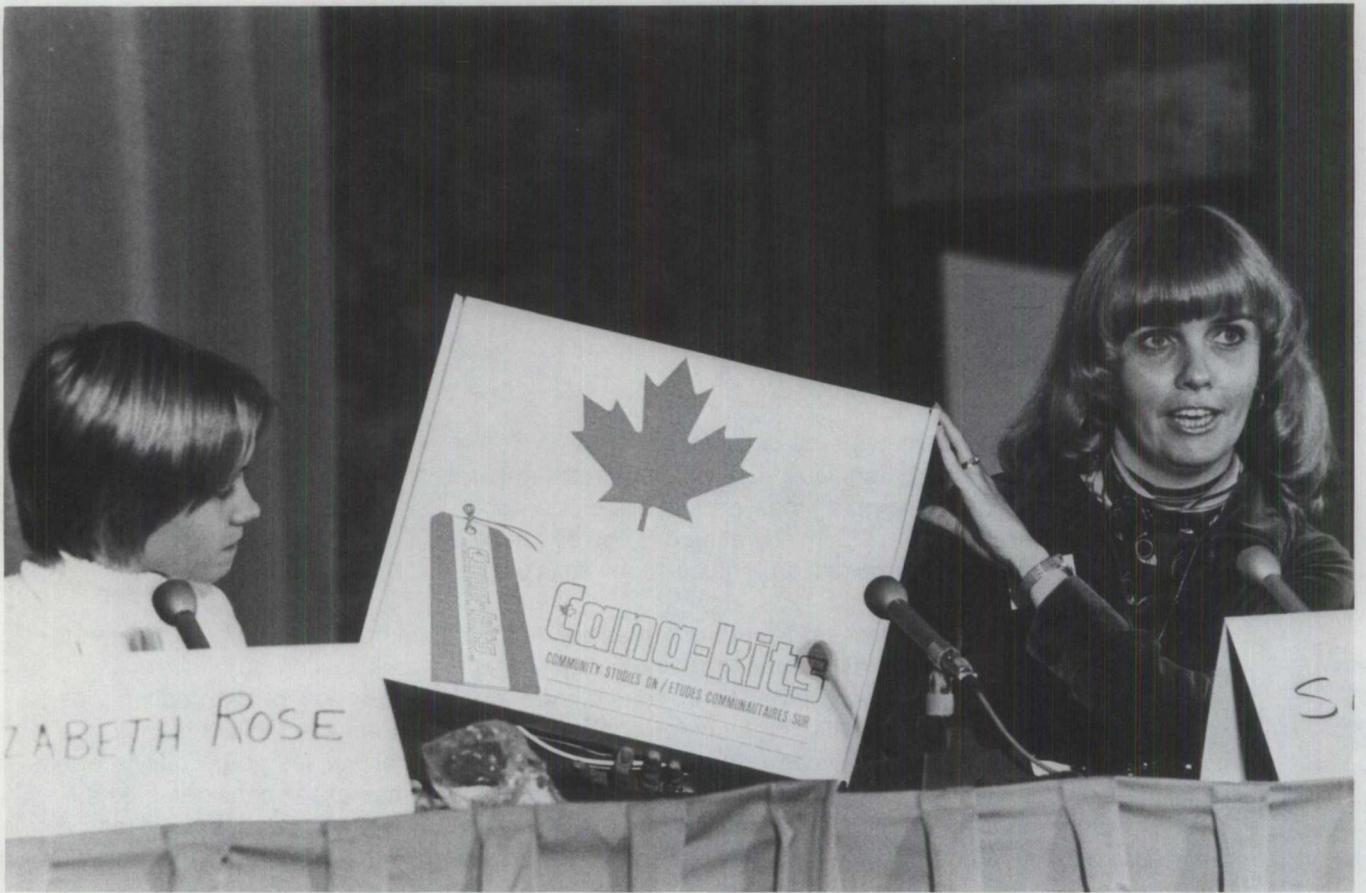
Un rôle supplétif de protecteur des droits confessionnels avait été prévu pour le gouvernement central mais il ne l'a jamais vraiment invoqué. Aujourd'hui, la participation du gouvernement central à l'éducation se résume à un rôle d'ordre financier, si l'on fait exception des responsabilités directes qu'il exerce sur les écoles destinées aux enfants indiens et inuit et à ceux des membres des Forces armées en poste à l'étranger et sur les cours offerts aux détenus des pénitenciers fédéraux. Il verse également des sommes assez considérables aux provinces pour l'enseignement post-secondaire. Depuis 1970, il aide aussi les provinces à défrayer les coûts de l'enseignement dispensé dans leur langue aux minorités francophones ou anglophone. D'autres contributions du gouvernement central s'ajoutent à celles-là, notamment les sommes versées en vertu de la Loi sur les prêts aux étudiants, la Loi sur la caisse d'aide à la santé, sans oublier les bourses et subventions de recherche accordées aux universités.

### Une politique canadienne de l'éducation

Le Canada n'a, en matière d'éducation, ni politique nationale, ni objectif d'ensemble clairement définis et officiellement déclarés. C'est une situation qu'a déplorée, en 1976, l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Dans son rapport annuel, l'OCDE suggérait que le Canada, en vue de l'avenir, devait orienter son système scolaire selon une conception nationale. Le rapport proposait également que le Conseil des ministres de l'Éducation assume un rôle de leadership en ce domaine. Celui-ci agit déjà à titre de coordonnateur dans la détermination des priorités et des objectifs communs à toutes les provinces en matière d'éducation.

«Le contenu canadien» des cours, à tous les niveaux de l'enseignement, est au centre du problème du développement de l'identité canadienne. Les diverses études entreprises sur le sujet, la plus complète étant le rapport de 1975 de la Commission sur les études canadiennes de l'Association des universités et collèges du Canada, connu aussi comme le *Rapport Symons*, sont révélatrices. Il ressort que l'enseignement de l'histoire, de la géographie, de la littérature, des arts, de la culture et des institutions politiques «varie d'une province à l'autre tant du point de vue de la matière que du temps qu'on y consacre et de l'exactitude et de l'objectivité qu'on y trouve».

Que veulent les étudiants? D'après le Rapport Symons, notre pays apparaît souvent énigmatique mais les jeunes, surtout, désirent mieux le connaître; ce pays réunit, en effet, de telles différences linguistiques, géographiques et économiques que son existence même peut étonner et qu'on est amené à s'interroger sur ses chances de survie. Le rapport ajoute que certains se demandent s'il vaut la peine d'entreprendre l'effort qui semble nécessaire pour assurer cette survie.



### L'enseignement des deux langues officielles

L'enseignement dispensé dans les langues officielles enregistre des progrès puisque toutes les provinces et les deux territoires dispensent maintenant l'enseignement du français comme première ou deuxième langue, tant au niveau primaire que secondaire. Au Québec, les enfants d'expression anglaise peuvent fréquenter une école anglophone si leur famille réside dans la province et répond à certains critères énoncés dans la Charte de la langue française. Par ailleurs, l'enseignement de l'anglais comme langue seconde est obligatoire de la 5<sup>e</sup> année jusqu'à la fin du secondaire dans les écoles françaises.

Lors d'une réunion tenue à Montréal en février 1978, les premiers ministres des provinces se sont entendus pour reconnaître le droit «de tous les enfants d'une minorité francophone ou anglophone à être instruits dans leur langue au niveau primaire ou secondaire dans chaque province, là où le nombre d'élèves le justifie». Certaines provinces ont aussi exprimé l'espoir de voir les droits linguistiques intégrés dans la constitution.

### Des questions

Comment les Canadiens voient-ils leur système d'enseignement? En sont-ils satisfaits? Que vaut le contenu des cours sur les sujets canadiens? Quelles modifications devrait-on apporter aux programmes d'études? L'enseignement remplit-il, ou devrait-il remplir, un rôle valable dans l'apprentissage de l'autre langue officielle?

“Si l'on demandait aux gens de la rue le nom des dix provinces et des deux territoires ainsi que celui de leur capitale respective, la majorité d'entre eux ne pourrait vous répondre sur-le-champ. Cette lacune est due au fait que, dans les écoles du Canada, l'on ne prend pas au sérieux l'étude du Canada avant les dernières années du secondaire. Au primaire, on consacre trop de temps à l'étude d'autres pays, particulièrement les États-Unis.”

(Des étudiants de l'école secondaire Sir John Franklin, à Yellowknife)

“Les jeunes devraient s'adonner plus qu'ils ne le font présentement à l'étude de notre histoire, de notre littérature et de notre système politique. Si cela était, les anglophones ne commettraient peut-être pas si souvent l'erreur de traiter les Canadiens français sur le même plan que les immigrants.”

(de Cranbrook, C.-B.)

“Toute notre argumentation s'appuie sur la nécessité de former des jeunes qui s'identifient au Canada et qui en soient fiers. Trop souvent, de nos jours, on ne leur apprend que le mode de vie et les traditions de leur propre milieu.”

(Des étudiants en histoire de l'école secondaire de Frédéricton, à Frédéricton)

“Nous avons un système scolaire qui, dès la première journée de classe, à la maternelle, sépare les enfants selon leur langue et leur religion. Ce manque de contact suscite, chez eux, la crainte, la méfiance, les préjugés et des représentations stéréotypées lorsqu'ils deviennent adultes. Puis, ces sentiments sont exacerbés par notre tendance à vivre géographiquement isolés les uns des autres. Nos gouvernements, nos institutions et même nos médias concourent à accentuer nos divisions, alors qu'ils n'ont à peu près rien fait pour montrer et tirer profit de ce que nous avons en commun.”

(Participation Québec, à Montréal)

“Le *canadianisme* tel qu'il est compris à l'intérieur et à l'extérieur du Québec reflète les différentes façons d'enseigner l'histoire canadienne et la façon dont sont rédigés les manuels d'histoire. La différence n'en est pas une de langue, c'est une différence de contenu et de perspective.”

(de Canfield, Ontario)

“Au cours de ces quelques dernières années, j'ai été en contact avec un très grand nombre de groupes et je leur ai demandé d'énumérer des exemples de collaboration entre francophones et anglophones de ce pays. Chaque fois, je n'ai obtenu qu'un silence embarrassant. Je leur ai ensuite demandé des exemples de conflits et la liste n'en finissait plus. Cela s'explique en partie par l'enseignement de l'histoire canadienne qui est dispensé essentiellement en termes de conflits entre les deux peuples.”

(à Vancouver)

“Pas la peine de se raconter des histoires. Nous avons passé notre temps à nous mentir dans les écoles. On ne peut tout simplement pas agir ainsi pendant des générations et attendre ensuite des citoyens qu'ils fassent preuve de compréhension les uns envers les autres et qu'ils comprennent le Canada.”

(à Calgary)

## Opinions

### Libérer des préjugés

On s'est beaucoup inquiété lors des audiences du fait que la jeunesse canadienne connaît et comprend mal les aspects historiques, sociaux, politiques et économiques de son pays. Certains ont attribué ce «manque de fierté» aux carences du système d'enseignement. Pour beaucoup, il serait «indéniable» que le système n'a pas réussi à donner à la jeunesse une image juste du pays. Selon la Fondation d'études du Canada, «il ne fait aucun doute que les écoles ne préparent pas les élèves à bien connaître leurs compatriotes et à les libérer de préjugés d'ordre personnel, social, régional, linguistique et culturel». Ceux qui devraient être les chefs de file de l'enseignement au Canada, les administrateurs scolaires et les syndicats d'enseignants, ont abdiqué leurs «responsabilités», selon l'Atlantic Institute of Education. N'est-il pas «ironique», a relevé une femme d'Edmonton, que l'utilité des programmes d'études canadiennes fasse toujours l'objet de «discussions enflammées» parmi nos enseignants? Est-il un autre pays au monde qui considérerait que «la connaissance de sa propre identité offre matière à débat?»

### Lèse-éducation

Des étudiants se sont plaints de ce qu'on les avait «lésés» en les privant d'un programme authentique d'études canadiennes, plus particulièrement dans la présentation de l'histoire et de la géographie, et aussi de la culture canadienne-française. Selon eux, ces domaines sont essentiels à qui veut comprendre les problèmes de l'unité canadienne. Beaucoup d'entre eux estimaient qu'un programme d'échanges d'étudiants contribuerait à l'unité nationale en les amenant à connaître par eux-mêmes d'autres communautés. La compréhension et l'estime entre régions et individus y gagneraient.

D'autres, et ils étaient nombreux, ont dit que le système d'enseignement est trop «régionalisé»; il fait valoir la province d'abord et le pays seulement en deuxième lieu. C'est ce qui développe en nous, suggérait un résident de Whitehorse, la manie du «nôtre» et du «leur»; ainsi, certains Canadiens parlent des provinces de l'Ouest en disant «leur pétrole», «leur blé», «leur potasse». Les études canadiennes auraient tendance à surestimer l'importance des questions régionales et provinciales. D'autres intervenants pensaient, d'autre part, que les enseignants sont souvent peu ouverts, sans toutefois leur en faire porter tout le blâme; à leur décharge, ils expliquèrent que les enseignants ont eu «peu de chances d'avoir eux-mêmes des contacts sur le plan professionnel avec des personnes d'autres régions et d'autres cultures». Les commissions scolaires et les ministères provinciaux de l'Éducation furent aussi accusés d'«insensibilité» à l'égard des intérêts nationaux, et même d'esprit de clocher parce qu'ils ne s'intéressent qu'à la culture et à l'histoire régionales. Les études de questions locales peuvent être enrichissantes sur le plan culturel, concédaient plusieurs intervenants, mais il est «peu probable» qu'elles favorisent le genre de «pan-canadianisme» dont notre pays a besoin. Quelques-uns craignaient en effet les répercussions négatives d'une insistance excessive sur un contenu avant tout régional ou provincial: «Il ne ferait que nourrir les préjugés régionalistes ethnocentriques».

Le manque de compréhension entre les deux principaux groupes linguistiques du pays a suscité de très nombreuses inquiétudes. Pour un résident de Montréal, il est «incroyable et aberrant» que, d'un océan à l'autre, la moitié seulement de la littérature canadienne soit comprise ou appréciée. Qui au Québec, par exemple, à l'exception d'«un petit groupe de spécialistes», connaît le Canada anglais? La même situation se retrouve chez les Canadiens anglais à propos du Québec. Un Canadien anglophone «de culture moyenne» connaît Sartre ou Camus mais ignore à peu près tout de Gabrielle Roy, Hubert Aquin et André Langevin, soutenait un Montréalais. Des étudiants de Calgary de retour d'un voyage au Québec ont dit qu'ils savaient bien, avant leur voyage, que les «Québécois parlaient le français» mais ils n'étaient pas conscients «qu'ils étaient différents de nous de bien d'autres façons».

“Aujourd'hui, notre système d'éducation régionalise les cours de géographie et d'histoire. Les gens qui vivent dans l'Est du Canada apprennent beaucoup de choses sur la géographie de l'Ontario, du Québec et des Maritimes mais bien peu sur celle de l'Ouest. On leur inculque une idée très française du mince bagage historique canadien qu'on leur confie. Pour ceux de l'Ouest du Canada, c'est l'inverse: ils apprennent beaucoup de choses sur les Prairies et la Colombie-Britannique et le peu d'histoire qu'on leur enseigne présente un point de vue très anglais. Il est évident aussi que, et dans l'Est et dans l'Ouest du pays, on n'étudie pas le Nord du Canada.”

(à Whitehorse)

“Les Québécois ne sentent pas réellement, du moins d'après ce que j'en sais, qu'ils font partie du Canada. Les jeunes de la dixième et de la onzième année, avec qui j'ai parlé, ne savent à peu près rien du reste du Canada et sont, si je puis dire, extrêmement égocentriques. Il faut dire pourtant que nos études à nous, Canadiens anglais, nous enseignent bien peu de choses sur le Québec.”

(à Winnipeg)

“La moitié des gens de cette ville semblent convaincus que le bilinguisme signifie l'obligation pour leurs enfants d'apprendre le français afin de gagner leur vie. C'est plutôt un bobard quand on songe que, dans ce pays, le mot bilingue désigne à l'heure actuelle un Canadien français qui doit bien gagner sa vie.”

— (à Vancouver)

“Nous nous étonnons du blocage psychologique de tant de Canadiens anglais et de Canadiens français quant à l'éducation, aujourd'hui, au Canada. Il ne sentent pas le besoin de connaître une autre langue. Pourquoi les enfants devraient-ils avoir honte de parler leur langue? En Europe, la connaissance d'une langue étrangère est objet de fierté. Voilà ce qu'il faudrait au Canada.”

(à Montréal)

“Si, à des fins commerciales, je devais apprendre une seconde langue, je choisirais l'italien, ensuite l'allemand. Pourquoi devrais-je apprendre le français?”

(à Toronto)

“Les enfants de la maternelle devraient apprendre le français et l'anglais et ne pas attendre d'être en huitième ou en dixième année parce qu'à ce moment-là, il est trop tard, comme mon expérience personnelle me l'a fait comprendre. On devrait créer des écoles d'été où les enfants de langue française pourraient aller vivre avec les enfants de langue anglaise, et vice versa, de façon à ce qu'ils puissent apprendre à connaître la culture des uns et des autres et à se respecter mutuellement.”

(de Richmond, C.-B.)

“Nous devons reconnaître que l'anglais est la langue de travail au Canada et aux États-Unis. Toute autre conclusion semble hautement irréaliste.”

(de Stirling, Ontario)

## Apprentissage naturel

Quelques participants ont évoqué une conception plus large de «l'intérêt national». La crise de l'unité ne trouvera pas sa solution dans la connaissance des deux langues officielles par la prochaine génération, pensaient certains, mais ce serait «à tout le moins » une bonne façon d'élargir les horizons culturels des Canadiens. Pour d'autres, l'unité canadienne deviendra plus forte si nous rendons les futurs adultes du Canada conscients des différences linguistiques de leur pays. S'ils voulaient s'en donner la peine, les Canadiens jouiraient «du meilleur de deux mondes». La formation bilingue reste «le seul moyen» de faire passer le bilinguisme de son état actuel «d'épreuve politique» à celui d'«apprentissage naturel et sans douleur». Bien des gens seraient alors en mesure d'apprécier à sa juste valeur «le privilège» de vivre dans un pays ayant deux langues officielles.

Que de plaintes également à propos de la méthode, de la qualité et de l'accessibilité de l'enseignement du français dans les écoles. En voici quelques échantillons: à Calgary, des étudiants du secondaire disaient que le programme de français était «truffé de répétitions» et n'avait «rien ou peu à voir avec la société canadienne-française». Un Manitobain a fièrement déclaré que sa fille avait maîtrisé le français de «façon remarquable», mais que ce n'était pas «le français parlé au Québec, mais bien celui de France». «Je ne puis comprendre, a-t-il ajouté, pourquoi on apprendrait le français s'il ne donne pas aux jeunes le vrai bilinguisme dont ils ont besoin dans leur pays». D'autres déploraient que le français soit enseigné par «des professeurs qui ne le connaissent pas» et qu'on y consacre «trop peu de temps». Se remémorant ses cours de français à l'école secondaire, une personne, à l'audience de Calgary, les a qualifiés de «farce». «Nous comprenions rarement ce que nous prononcions. Quelle corvée!» Beaucoup ont dénoncé aussi le fait que des francophones enseignent l'anglais dans les écoles du Québec et vice versa au Canada anglais. Selon certains, «un enseignement minable du français contribue largement à rebuter les esprits à l'endroit du Québec». Si l'acquisition de cette langue est «douloureuse», elle crée une attitude négative à l'endroit de cette province.

## Le . . . vers le Québec

Qu'on aille encore plus loin, prônaient quelques participants et qu'on étende l'enseignement bilingue jusqu'au niveau universitaire. Certains ont suggéré que nulle université canadienne ne soit autorisée à décerner des diplômes aux étudiants qui ne possèdent pas «une connaissance pratique» des deux langues officielles. D'autres ont même proposé que la maîtrise des deux langues officielles soit une condition d'admission à l'université. Quelques critiques ont d'ailleurs porté sur la façon dont le français est enseigné dans les universités du Canada anglais. Les cours, déclarèrent certains participants, ne font pas assez ressortir l'importance de cette langue dans la société canadienne. Selon l'expression amusante d'un Terre-Neuvien, les départements de français des universités affichent un certain «snobisme linguistique», «leur visage est noblement tourné vers la France et leur derrière vers le Québec».

D'autres arguments revenaient souvent: il faut donner aux enfants canadiens toutes les chances possibles de devenir des adultes responsables et de futurs chefs; le bilinguisme est une des conditions préalables à l'accès à de nombreux emplois, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, et aussi bien au Canada qu'à l'étranger; l'apprentissage de la langue seconde doit se faire dès le plus jeune âge, car les préjugés du milieu encombrant alors moins l'esprit. De nombreux étudiants jugeaient essentiel d'autre part «le libre choix entre l'école française ou anglaise».

Des attitudes différentes s'appuyaient habituellement sur des questions de prix — «Le bilinguisme est coûteux» — ou sur des considérations d'ordre pratique — «L'anglais est la langue de l'Occident», «de l'Amérique du Nord», «du monde»; «Pourquoi apprendre le français?» Le bilinguisme, selon certains, est un «facteur de division» — «Pourquoi favoriser la

“Les communautés anglaise et française du Canada devraient s'appliquer à bien saisir le sens profond d'un pays véritablement bilingue et multiculturel. Les écoles devraient mettre l'accent là-dessus. Cela ne signifie pas que l'on devrait forcer les jeunes à apprendre le français ou l'anglais mais, au contraire, qu'ils devraient apprendre à apprécier et à respecter chacune des dimensions culturelles qui confèrent à ce pays une place unique dans le monde.”

(à Toronto)

“Éventuellement, tout le monde au Canada parlera la même langue. La race humaine tend vers l'unité totale et nous ne pourrions échapper à cette réalité. Nous, Canadiens, nous pouvons ouvrir la voie et montrer au reste du monde comment cela doit se faire.”

(de Sydney, N.-É.)

“Nous sommes convaincus que, sur ce point [l'enseignement des deux langues officielles], le gouvernement aurait non seulement l'appui de la communauté italienne mais de tous les Canadiens d'origine européenne. Nous faisons cette recommandation pour montrer à nos compatriotes québécois que nous reconnaissons notre droit de sauvegarder le Canada. Nous la faisons aussi parce que nous croyons fermement que la connaissance d'une autre langue élargit la compréhension, contribue à la tolérance et, parfois, à la réussite dans la vie.”

(à Montréal)

“L'étude des langues développe l'esprit. La connaissance du français est une bonne chose pour vous, même si vous devez vivre à Pékin. Mais si, en plus, il vous est donné de vivre au Canada — où les journaux, les livres, la radio, la télévision et 30% des habitants du pays dont c'est la langue maternelle vous placent en contact direct avec le français, — alors, tant mieux. C'est le pur bon sens. On se demande alors pourquoi certaines gens y voient un sujet de controverse.”

(Canadian Parents for French, à Ottawa)

“Le Canada atteindra l'âge de la maturité lorsque les deux langues officielles prendront leur place légitime; les Canadiens devraient se dépêcher de jouir des avantages qu'offre la connaissance d'une autre langue, ce qui, autrefois, n'était pas à leur portée.”

(de Moncton)

“L'apprentissage de la langue seconde — que ce soit l'anglais ou le français — devrait être obligatoire (non pas comme langue d'enseignement toutefois) dès le début de l'école élémentaire.”

(Regina Chamber of Commerce, à Régina)

“Il me semble qu'une façon de préserver l'unité du Canada, c'est d'assurer l'enseignement de l'anglais et du français de la maternelle à la 13<sup>e</sup> année.”

(de Windsor, Ontario)

“Je ne cesse de m'indigner à la pensée que nos plus hautes palmes académiques soient conférées à des Canadiens qui ne connaissent pas nos deux langues.”

(d'Ottawa)

scission au sein du système scolaire?» Certains participants anglophones avaient le sentiment que le Québec était en train de devenir une province unilingue alors qu'on imposait le bilinguisme au reste du Canada. Une lettre de Rumsey (Alberta) s'en plaignait: «Nous avons été informés récemment que le français sera enseigné dès la première année dans les écoles des provinces anglophones. Appliquera-t-on la même norme en première année au Québec en ce qui concerne l'anglais? J'en doute fort».

### La responsabilité fédérale

En règle générale, la plupart des étudiants et des parents préféreraient laisser aux provinces la responsabilité du secteur de l'éducation et limiter le rôle du gouvernement central à une aide financière, particulièrement pour l'enseignement de l'autre langue officielle. Certains soutenaient que la présence du gouvernement provincial est une garantie d'une meilleure administration; d'autres, que la compétence provinciale en cette matière favorise davantage le régionalisme culturel.

Il s'est néanmoins trouvé un certain nombre d'étudiants et de parents anglophones pour dire que l'éducation devrait relever du gouvernement central et non des gouvernements provinciaux; cela permettrait de «normaliser» et d'«uniformiser» tous les programmes. Selon eux, non seulement une telle responsabilité fédérale aiderait-elle ceux qui déménagent d'une province à une autre en éliminant «la controverse sur les équivalences scolaires nécessaires à l'obtention d'un emploi», mais également le financement de l'éducation s'en porterait mieux. Un autre avantage serait l'uniformité dans la commercialisation des livres scolaires. En outre, le gouvernement central serait bien placé pour rendre obligatoires «les études canadiennes» qui sont demeurées jusqu'ici facultatives dans certaines provinces.

À Ottawa, un groupe d'étudiants a proposé que le gouvernement central rende uniforme dans tout le pays son aide financière à l'enseignement post-secondaire; celle-ci comprendrait sa contribution aux frais de scolarité, aux programmes de prêts aux étudiants et au financement fédéral-provincial. Ainsi, on éviterait aux «étudiants des provinces les plus pauvres les frais de scolarité les plus élevés au Canada».

Des groupes autochtones se sont plaints à la Commission qu'on leur ait refusé le droit de parler leur langue à l'école. Les enfants indiens qui l'osaient étaient punis, selon la Fraternité des Indiens du Manitoba. Cette imposition de l'anglais dans le système scolaire dispensé aux autochtones aurait privé les jeunes générations de la connaissance de leurs propres langues.

D'autres groupes ont déploré la piètre connaissance que les Canadiens ont de l'histoire, des langues et de la culture des autochtones. Bien des gens entretiennent des préjugés à l'endroit des «premiers habitants» de ce pays, disait-on (cf. Partie I, chapitre 3).

### Propositions

Pour un résidant de Saint-Jean (T.-N.), la solution était évidente: «Si le problème vient de ce que nous ne savons rien de nous-mêmes, il faut alors orienter l'éducation dans le sens d'une meilleure connaissance de nous-mêmes». D'autres ont reconnu que l'école est un point de départ et ils ont proposé de nombreuses solutions aux «carences» du système scolaire. Celles-ci particulièrement: la revalorisation de l'enseignement de la langue seconde et des études canadiennes, une collaboration accrue entre les gouvernements, une participation financière plus importante du gouvernement central à divers projets, l'absence d'esprit de clocher dans les salles de cours.

La Fondation d'études du Canada a recommandé que le système d'éducation du Canada se donne comme objectif global de favoriser «l'entente au niveau national» et d'améliorer, dans ce but, la qualité des études canadiennes au lieu d'en augmenter seulement la quantité.

“Un autre facteur qui crée des tensions défavorables à l’unité canadienne dans une société où la mobilité de la population s’accroît sans cesse, est l’absence d’un programme d’enseignement de base qui soit le même partout au Canada. Nous encourageons la Commission de l’unité canadienne à demander, dans ses recommandations, au Conseil des ministres de l’Éducation de donner la priorité à l’établissement de normes minimales applicables à tous les niveaux de l’enseignement partout au Canada.”

(Catholic School Trustees Association,  
à Vancouver)

“L’éducation est un sujet d’intérêt national . . . De plus, il y a des secteurs où une plus grande présence du gouvernement fédéral est nécessaire et souhaitable, notamment dans l’enseignement des langues et le financement de l’éducation, pour n’en nommer que deux.”

(Manitoba Teachers’ Society, à Winnipeg)

“Le fédéral devrait se servir de sa responsabilité en introduisant l’enseignement du français dans le système scolaire. Cet enseignement devrait commencer à la maternelle et se poursuivre jusqu’en douzième année. La responsabilité doit en incomber au fédéral si l’on aspire à un certain succès. La maîtrise de leur langue est un préalable à la connaissance des francophones et de leur culture.”

(Alberta Union of Provincial Employees, à Calgary)

“Il est évident que le bilinguisme n’offre aucune garantie à la langue française. Ce dont nous avons absolument besoin, c’est d’un système d’enseignement du français que le gouvernement fédéral mettrait en place de façon à assurer que les gouvernements provinciaux prennent au sérieux leurs responsabilités dans ce domaine. Ce serait donner un coup de barre utile à la survie des jeunes francophones.”

(L’association Jeunesse fransaskoise, à Régina)

“Au Canada, les besoins nationaux ont traditionnellement fait l’objet de décisions locales, suscité une autonomie provinciale rigide et provoqué des attitudes diverses, ce qui a entraîné l’absence, au niveau national, de politiques, d’objectifs et de coordination en matière d’éducation.”

(Sir Charles Tupper Secondary School,  
à Vancouver)

“L’argent dépensé pour mettre sur pied des programmes d’échanges anglais-français ne va pas maintenir l’unité.”

(L’association des jeunes Franco-Ontariens,  
à Toronto)

“J’exhorte le gouvernement fédéral à prendre immédiatement des mesures en vue d’encourager et de financer des programmes d’échanges de jeunes sur une vaste échelle et de s’y engager fermement. Cette initiative serait prise afin de les sensibiliser aux divers aspects du Canada de façon à ce que les francophones et les anglophones de ma génération soient suffisamment préparés à assumer la tâche de garder le Canada uni, non parce qu’on nous aura pénétrés du sens du devoir et d’une fidélité aveugle, mais parce que nous aurons l’expérience de la vitalité de l’unité.”

(à Halifax)

### Coordonner et diversifier

Des propositions de plusieurs groupements scolaires visaient la création d'un «organisme autonome» qui aurait pour tâche de fixer des «buts d'ensemble» en matière d'éducation. Quelques-uns envisageaient cet organisme comme un «service central d'échanges» qui se chargerait de recueillir et de diffuser l'information et la documentation pertinentes à tous les niveaux du système scolaire.

Le genre et la qualité du matériel didactique dont les écoles disposent furent aussi mis en question partout au pays. Parmi les améliorations proposées figuraient avant tout des manuels plus nombreux et de meilleure qualité sur des sujets «canadiens», un enseignement amélioré et plus considérable de l'histoire et de la géographie du Canada. À ce propos, un universitaire torontois a exprimé son insatisfaction: «Il faut reconnaître que, malgré les efforts déployés au cours des deux dernières décennies, les rédacteurs et éditeurs de bons manuels canadiens ou de documentation pour l'enseignement, tant aux niveaux élémentaire, secondaire qu'universitaire, manquent toujours d'encouragement et d'appui».

Quelques intervenants réclamèrent la création d'un ministère fédéral de l'Éducation chargé «de coordonner et de diversifier» les activités du gouvernement central en matière d'éducation. Plusieurs, tout en se déclarant satisfaits de voir la compétence en matière d'éducation laissée aux provinces, étaient d'avis qu'une collaboration accrue entre le fédéral et les provinces serait bénéfique dans certains domaines, comme l'élaboration de programmes d'études, la recherche générale en éducation ou en didactique de l'enseignement du français et de l'anglais comme langues secondes. Rappelant le fait que le Canada reconnaît deux langues officielles, un résident d'Halifax a préconisé que «leur usage et leur enseignement» soient du ressort fédéral plutôt que provincial. La Commission a, en effet, reçu sans cesse le message suivant: il faut mettre plus d'accent sur le français comme langue seconde dans les écoles anglaises et, réciproquement, sur l'anglais dans les écoles françaises.

On disait souvent aussi que le gouvernement central devrait redistribuer immédiatement aux provinces les crédits affectés actuellement aux programmes de langues dans la fonction publique pour étoffer l'enseignement de la langue seconde dans les écoles. D'autre part, l'Alliance pour le bilinguisme a également prié le gouvernement central de continuer à «affirmer» l'importance des deux langues officielles et à encourager les provinces à instaurer l'enseignement de la langue seconde dans leurs programmes d'études réguliers.

Un Torontois a réclamé des programmes d'études différents qui permettraient aux familles de faire elles-mêmes un «choix». Un premier dispenserait l'enseignement dans la langue de la majorité de la province; un second, donné dans les deux langues, permettrait à l'élève d'accéder à une véritable maîtrise de l'anglais et du français. De cette manière, ajoutait-il, on verra dans le bilinguisme une «aubaine» plutôt qu'une marchandise «invendable», façon dont il est perçu aujourd'hui.

Dans l'Ouest, quelques collégiens se plaignaient de la relation «insignifiante» qu'il y avait entre le programme de français enseigné et la société canadienne, et proposaient la révision de cet enseignement pour qu'il devienne «entièrement» ou «principalement» à l'image de la langue et de la culture canadiennes-françaises.

### Élargir les horizons

Depuis 1867, la constitution canadienne semble «complètement paralysée», estimait l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario. Aussi proposait-elle des modifications constitutionnelles en matière d'éducation, en particulier l'intégration constitutionnelle du principe qui imposerait aux provinces anglophones de fournir un enseignement français dans «l'école la plus proche» de la communauté francophone desservie.

“Pour que l'on soit plus sensibilisé aux différentes cultures, il faut augmenter le nombre de programmes d'échanges. Cela encouragerait les étudiants à se rendre dans d'autres parties du Canada afin d'y étudier les différences qui existent entre les provinces sur les plans économique, social et culturel.”

(Les étudiants du Central Collegiate,  
à Régina)

“Les échanges d'étudiants interprovinciaux qui, à l'heure actuelle, n'accordent aucun crédit académique dans les universités devraient compter et être intégrés dans les systèmes provinciaux. Tout étudiant devrait, à un moment quelconque de sa formation scolaire, étudier dans une autre partie du Canada. Ce point de vue s'appuie sur une expérience faite à l'intérieur des programmes Forum et Hospitalité-Canada du Secrétariat d'État. Nous appuyons fermement les programmes d'échanges d'étudiants et le Forum pour les jeunes Canadiens en particulier.”

(L'association Forum du Nouveau-Brunswick,  
à Moncton)

“L'association canadienne des commissaires d'écoles est aussi d'avis que la compréhension et la valorisation des cultures représentées par les deux langues officielles constituent un «pré-requis» essentiel au succès du processus d'enseignement et d'apprentissage, et l'Association appuie l'accent accru mis sur les programmes afin de permettre à la jeunesse du pays d'apprendre davantage sur ses concitoyens au moyen d'échanges fréquents et réguliers entre les étudiants et les enseignants.”

(L'association canadienne des commissaires  
d'écoles, à Ottawa)

“On devrait créer beaucoup plus d'occasions pour que les familles et les enfants échangent des visites. Canada-Hospitalité répond à cette exigence, mais il faut que plus de gens sachent que cet organisme existe. Nous aimerions voir des tarifs plus raisonnables pour les voyages en avion, en train et en autobus, de façon à ce que les Canadiens de tout âge apprennent à se connaître beaucoup plus. Faites participer tout le monde! Les enfants de la maternelle, les adolescents, les parents, les grands-parents et tout spécialement ceux qui étudient l'autre langue officielle.”

(Canadian Parents for French — B.-C. Chapter,  
à Vancouver)

“Nous appuyons également les échanges d'élèves, d'enseignants et de jeunes entre les différentes provinces canadiennes ainsi que tous les programmes fédéraux qui veulent développer une meilleure compréhension entre les Canadiens.”

(L'association des enseignants francophones du  
Nouveau-Brunswick, à Moncton)

“Le développement de véritables relations interpersonnelles entre des Canadiens français et des Canadiens anglais est la meilleure façon d'encourager une meilleure compréhension. Aussi, l'on devrait favoriser les échanges et les visites entre étudiants et spécialement ceux qui permettent aux francophones d'aller vivre dans des familles anglophones, et vice-versa.”

(à Calgary)

D'autres recommandations préconisaient une plus grande utilisation de la télévision et de la radio, de films et de livres pertinents, pour «stimuler» les intérêts des élèves, élargir leurs horizons et leur permettre de s'identifier au reste du Canada. Certains enseignants de Toronto ont proposé en ce sens que l'Office national du film ajoute à sa responsabilité générale la production de matériel didactique. Des films seraient conçus pour que les élèves se fassent une idée juste des caractéristiques et de la diversité du Canada et des Canadiens.

Les provinces devraient, selon d'autres suggestions, faire preuve d'une plus grande collaboration dans l'établissement de normes applicables aux enseignants du pays entier; ces dernières permettraient la mobilité des enseignants par la reconnaissance équivalente de leur statut professionnel; des échanges interprovinciaux ouvriraient aux enseignants de nouveaux horizons. Certains enseignants se sont prononcés, d'autre part, en faveur d'un programme obligatoire d'études canadiennes pendant leur période de formation. La tenue de colloques renseignerait également les enseignants sur les progrès accomplis ailleurs en matière d'études canadiennes et dans l'élaboration de matériel didactique.

Les représentants indiens et inuit s'étaient plaints, comme on l'a vu, d'un système scolaire à prédominance anglaise qui entraînait la disparition de leurs langues; aussi ont-ils demandé avec insistance une modification qui tienne compte de l'existence, au Canada, d'autres cultures que les cultures française et anglaise.

Certains groupes ethniques de l'Ouest canadien ont aussi suggéré que le gouvernement central fournisse une aide à l'enseignement de leurs langues lorsque le nombre d'élèves le justifie. À Halifax, une association d'enseignants noirs, entre autres groupes, a proposé le retrait de tout matériel documentaire qui présente une image dégradante des minorités et son remplacement par une information soulignant davantage la contribution des cultures minoritaires au Canada.



## Arrière-plan

Les Canadiens utilisent largement les média comme source d'information et de divertissements. Selon une étude sur les loisirs des Canadiens, effectuée en 1975 par le Secrétariat d'État, plus de 80% de la population consacre plus de quatre heures par jour à recevoir l'information transmise par les journaux ou par les moyens de diffusion électronique.

Nous avons assisté au cours des cinquante dernières années à une croissance rapide des média d'information, de sorte que, collectivement, les Canadiens sont maintenant servis par 60 stations privées de télévision et 60 stations de Radio-Canada, si l'on compte ses stations affiliées; par 228 quotidiens et plus de 500 journaux communautaires, ethniques ou hebdomadaires; par 411 stations privées de radio, françaises ou anglaises, diffusant en AM ou FM et 55 stations de radio, anglaises ou françaises, de Radio-Canada, diffusant sur les deux fréquences également.

## La responsabilité sociale des média

Les média jouissent tous au Canada d'une liberté d'expression très grande. Deux facteurs — la croissance même de la radio et de la télévision et l'influence considérable que les média peuvent exercer sur l'avenir du pays — ont cependant conduit le gouvernement à émettre des directives générales sur la qualité et la quantité des programmes diffusés.

La Loi sur la radiodiffusion de 1968 prescrit que tous les diffuseurs doivent fournir un service qui conduise à «sauvegarder, enrichir et raffermir la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada» et qui utilise «principalement les ressources canadiennes». Radio-Canada, la société d'État qui fonctionne dans les deux langues officielles, possède un mandat encore plus précis: «...contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne».

La responsabilité des média d'informer le public a toujours fait l'objet de discussions fort animées. Rapportent-ils «objectivement» les opinions et les événements? Devraient-ils et leur est-il possible de le faire? L'information devrait-elle être le «miroir de la réalité» ou devrait-elle tenter de former l'opinion du public? À vrai dire, qu'est-ce que la «réalité»? D'autre part, la tâche du journaliste n'est pas facile; il doit souvent, et quasi instantanément, acquérir une connaissance approfondie de questions complexes, rendre ensuite l'information aussi exactement et objectivement qu'il le peut, sans compter la pression que font peser sur lui des échéances exigeantes.

## Le contenu canadien

Les média canadiens rencontrent une forte concurrence étrangère, surtout de la part des États-Unis. La prolifération des entreprises de câblodistribution a permis à la plupart des foyers canadiens de recevoir l'éventail complet des émissions des principaux réseaux américains. Le public, en général, a toujours exigé la possibilité de recevoir les émissions américaines. Les radiodiffuseurs canadiens, tenant à conserver et à améliorer leur cote d'écoute, continuent d'offrir un grand choix d'émissions réalisées aux États-Unis. Des règlements gouvernementaux obligent, cependant, les stations à consacrer un fort pourcentage de leur temps d'antenne à des productions canadiennes.

## La compétence en matière de télécommunications

On assiste au Canada à un autre débat qui touche les média. Il porte sur la compétence constitutionnelle dans la réglementation des organes d'information, et plus particulièrement des systèmes de câblodistribution et autres formes de communications électroniques. Un certain nombre de provinces, le Québec en particulier, contestent la compétence du gouver-



nement central qui s'exerce par l'intermédiaire du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et la Commission canadienne des transports. La plupart des provinces aspirent à une plus grande autonomie dans ce domaine en fondant cette demande sur des motifs d'ordre culturel et financier. Cette question est à l'ordre du jour des discussions fédérales-provinciales actuelles.

### **Des questions**

Comment le public canadien voit-il la contribution des média à l'identité et à l'unité canadiennes? Quel est le point de vue des responsables des média sur ce sujet? Acceptent-ils la mission d'exprimer et d'enrichir l'identité canadienne et de contribuer à l'unité du pays?

“Si ce n'était des émissions d'enquêtes des services publics malheureusement trop limitées, on pourrait conclure que l'influence des médias, sur la formation et l'information du public relativement à des questions vraiment importantes, est presque entièrement négative.”

(de Winnipeg)

“Nous établissons un nombre toujours croissant de réseaux de communications qui vont du nord au sud et nous nous demandons pourquoi notre identité ne pourrait pas se transmettre vers l'est et vers l'ouest. Nous laissons la culture américaine nous imprégner et dominer nos réseaux de télévision puis nous cherchons à comprendre pourquoi notre culture à nous est timide et manque souvent de maturité.”

(Council of Canadian Filmmakers, à Ottawa)

“Il appartient avant tout au gouvernement fédéral de mieux faire connaître le Canada. La société Radio-Canada serait certainement le moyen rêvé, mais elle a manifestement négligé sa responsabilité en ce domaine.”

(Ville de London, à Toronto)

“Souvent, les médias ne présentent qu'un volet de l'opinion des Canadiens. Par conséquent, nous ne sommes pas vraiment conscients des problèmes qui existent dans les différentes régions de notre pays.”

(Impact Québec, à Montréal)

“Comme premier exemple de réussite canadienne, j'ai voulu mentionner Radio-Canada et CBC. Nous avons là une organisation qui représente parfaitement notre dualité culturelle, une organisation bicéphale. Je pense que tous les Canadiens peuvent très facilement s'identifier avec Radio-Canada ou CBC. Dans l'optique canadienne, je crois que c'est une réussite.”

(à Québec)

“Les médias, surtout la télévision et jusqu'à un certain point les journaux, sont influencés par les Américains et trop axés sur le Canada central.”

(Un groupe de citoyens de Moncton,  
à Moncton)

“Il serait dangereux que le réseau de communications devienne un propagandiste acharné d'un point de vue particulier. Étant donné que le débat en cause porte avant tout sur l'avenir du Québec, il serait imprudent, voire délétère de nous concentrer sur un seul message, même s'il était clair comme le jour, ce qui n'est pas le cas.”

(L'association canadienne des radiodiffuseurs,  
à Ottawa)

“Dans le grand débat sur l'unité canadienne, il faut accepter que les médias s'expriment librement. Non seulement qu'ils aient toute liberté de véhiculer les opinions des autres, mais également toute liberté d'exprimer les leurs, quelles qu'elles soient. Au même titre que tous les citoyens et que tous les organismes qui les représentent et s'en font les porte-parole, il faut leur reconnaître le droit à l'inclination naturelle, à l'orientation doctrinale, à la tendance au parti pris.”

(La Presse, à Ottawa)

## Opinions

### Les média racontent

Force est de dire que lors de ses audiences, la Commission n'a recueilli que de rares éloges à l'endroit des média. Partout dans le pays, des reproches leur étaient adressés. «On met trop l'accent sur le dramatique et le banal», «On monte en épingle des faits sans importance», «On se laisse aller au sensationnalisme», «On diffuse des opinions partiales, destructives et faussées», «On divulgue certaines informations pour le simple plaisir de la chose». Il ne faut pas s'étonner, selon certains, que les Canadiens se conçoivent à partir de «clichés et de stéréotypes»; les média composent ainsi le tableau. «Aussi, disait un habitant de Charlottetown, est-il désormais essentiel de nous mettre à l'écoute des Canadiens anglophones et francophones, en direct, pour découvrir ce qu'ils ont vraiment à dire, et non ce que les média nous racontent».

C'est le devoir des média de favoriser l'unité, estimaient d'autre part plusieurs participants, mais ils ont failli à la tâche. Une lettre de Neepawa, au Manitoba, disait que les interviewers de la télévision et les politiciens souffrent du même mal — «Ils parlent avant de réfléchir» —. La presse, selon d'autres, jouit d'un pouvoir «immense» qui devrait être employé à «la sauvegarde d'un Canada uni» et à «l'épanouissement de l'unité». Bien des gens pensaient que les média doivent «s'engager» en faveur de l'unité et rendre cette cause d'une façon plus honnête, complète et responsable. Quelques-uns exprimaient de l'indignation, par exemple cet étudiant de l'université de Montréal qui demandait comment on peut assurer l'unité lorsqu'au moins deux fois la semaine, le temps d'antenne est consacré entièrement à des matchs de football et de baseball entre «des équipes américaines bien sûr».

La Société Radio-Canada a été la cible de prédilection des critiques. Sa prétention au titre de réseau national, au dire d'un groupe de femmes de Terre-Neuve, est une «farce». On a accusé la société d'avoir, d'une part, «failli lamentablement» à son mandat d'unité nationale et, d'autre part, d'avoir «failli de façon évidente» à sa responsabilité de promouvoir une «meilleure compréhension» entre les communautés.

### Devoir ou miroir

Mais les porte-parole des média qui nièrent ce «devoir» de promouvoir l'unité étaient nombreux. Selon un radiodiffuseur de Terre-Neuve, il n'appartient pas aux média de «prendre parti» dans leurs bulletins de nouvelles. Dans le même sens, un représentant de l'Association canadienne des radiodiffuseurs nous a confié qu'il est «dangereux» de faire dépendre des radiodiffuseurs la survie du pays. La tâche des média est de présenter des bulletins «objectifs, reposant sur les faits». Le directeur d'un journal torontois ajoutait que la «première responsabilité» d'un organisme d'information est de transmettre l'information, c'est-à-dire donner aux citoyens, d'une façon aussi impartiale que possible, les renseignements dont ils ont besoin et, en l'occurrence, leur permettre de «décider avec lucidité» de la question la plus importante «jamais posée au peuple canadien».

Notre mission, expliquaient la plupart des représentants des média, est d'être le «miroir fidèle» de ce qui est présent dans la société. Il se peut que la société n'apprécie guère son reflet, mais «la solution n'est pas de tirer sur le photographe». «La mort du messenger n'entraîne pas celle du message.» «N'oublions pas, concluait l'administrateur d'un journal de Montréal, qu'en fin de compte, il appartiendra au public, et à lui seul, de décider du sort du Canada». Les média ne peuvent rendre disponibles que «... leurs canaux de communication. Et ils le font».

Dans son mémoire, le conseil d'administration de la Société Radio-Canada a déclaré que ses émissions d'affaires publiques doivent non seulement «refléter et interpréter le Canada» mais aussi faire état des «tensions» dans notre société et «décrire les changements proposés dans

“Peut-être notre association ne s'est-elle pas assez occupée de la question de l'unité canadienne. Peut-être n'avons-nous pas réalisé jusqu'à quel point les petits journaux locaux étaient appelés à jouer un rôle de premier plan dans ce domaine . . . La question de l'unité nationale a été tellement liée à celle du bilinguisme qu'elle est devenue un sujet controversé, délicat, difficile à traiter et à commenter sans se laisser parfois emporter.”

(Canadian Community Newspaper Association,  
à Ottawa)

“Pour un organe d'information, c'est là que se trouve la principale responsabilité — renseigner ses lecteurs. Mais en tant que corps constitué bénéficiant de facilités extraordinaires pour recueillir et évaluer l'information, le journal a aussi un autre devoir, celui d'assurer à ses lecteurs le leadership qu'ils en attendent; il le fait en exprimant dans ses articles et éditoriaux son point de vue sur les questions en cause.”

(Toronto Star, à Ottawa)

“À cause des contraintes de son travail, le journaliste ne peut prétendre à l'objectivité parfaite. Cependant, journalistes et média doivent absolument être honnêtes . . . L'honnêteté doit être la première caractéristique des émissions d'affaires publiques, de commentaires et d'information.”

(Télémedia Communications, à Ottawa)

“Lorsqu'un pays joue sa survivance à l'occasion d'une crise constitutionnelle d'envergure, il est normal qu'on s'interroge sur le rôle des média puisque ceux-ci sont le plus souvent la seule source continue d'information dont dispose l'homme moyen. Là réside, sans aucun doute, la responsabilité fondamentale du communicateur.”

(Le conseil de la radiodiffusion et des  
télécommunications canadiennes,  
à Ottawa)

“La mission de Radio-Canada dans les émissions d'affaires publiques est donc d'informer les Canadiens sur les difficultés présentes afin de les aider à décider de leur avenir, responsabilité qui leur appartient en propre. En conséquence, c'est la responsabilité de Radio-Canada d'identifier et d'explorer à fond, dans un souci d'équité, d'intégralité et d'exactitude, les questions auxquelles sont confrontés les Canadiens, et de leur faire connaître honnêtement et équitablement les courants d'opinion actuels sur ces questions.”

(La société Radio-Canada, à Ottawa)

“Nous n'avons pas à prendre parti lorsque nous présentons les actualités. Nous devons rapporter ce qui se passe de la façon la plus objective et la plus précise possible.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“Nous devons tâcher de mieux nous comprendre et mettre l'accent sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous divise. Nous devons chercher à comprendre ce que les Canadiens français et anglais ont sur le coeur et non ce que les média tentent de nous communiquer.”

(Canadian Home and School, and Parent-Teachers  
Federation, à Charlottetown)

les structures politiques et constitutionnelles en vue de réduire ces tensions». Le rôle de Radio-Canada n'est pas cependant «de censurer les opinions» même «si elles vont à l'encontre de la solidarité nationale». Dans ses bulletins d'information, Radio-Canada cherche à communiquer les nouvelles de l'heure avec «exactitude, équité, équilibre et objectivité».

Nous admettons, avançaient quelques participants, que «l'objectivité», si l'on prend le mot à la lettre, n'existe pas. Les journalistes, disait l'un d'entre eux, ne sont «ni plus ni moins objectifs» que le citoyen moyen. Ce sont des êtres humains comme les autres avec des faiblesses, des frustrations et des préjugés. Ils ont le droit de faire des erreurs et le public a le droit de les juger. Bien souvent, leurs connaissances se limitent à une région ou à une province, et «peu d'entre eux» sont bilingues. Généralement, on s'accordait pour dire que «l'honnêteté» est un terme que rend mieux compte de la responsabilité des média que «l'objectivité».

Les reportages sur les récents événements au Québec ont suscité de nombreux reproches. Après de telles présentations par les média, rien d'étonnant à ce que les rédacteurs en chef aient reçu tant de lettres frisant «l'hystérie raciste», a commenté un résidant de Charlottetown. Un francophone de Montréal disait pour sa part que les média d'information tiennent les Canadiens anglophones «dans l'ignorance» de ce qui se passe réellement au Québec.

Certains francophones de Montréal et de Québec ont accusé les média anglophones du Québec d'être «racistes», «anti-québécois», et de faire campagne contre les mesures législatives en matière de langue. D'autres voyaient dans les média de Montréal le microcosme des «deux solitudes»: les reportages anglais et français d'un même événement, disaient-ils, semblent «émaner de deux pays différents». Ainsi, la façon dont a été présentée l'élection du Parti Québécois a «terrifié» et pratiquement «assommé» les anglophones.

Quelques-uns de nos interlocuteurs ont mis les Canadiens en garde contre l'effet que pourraient avoir sur eux les attitudes et les styles de vie américains constamment présentés par les média. «Certaines des personnes» responsables du contenu des émissions canadiennes ont adopté le style américain et sont inconscientes des «dangers» qu'elles font ainsi peser sur le mode de vie canadien. Notre radiodiffusion a toujours vécu dans un climat de «vive concurrence» avec celle des États-Unis, mais la «prolifération» des systèmes de câblodistribution a mis en évidence le droit «apparemment inviolable» qu'ont les Canadiens de capter un nombre illimité de stations américaines. «Étant donné nos ressources vraiment insuffisantes, de se demander l'Association canadienne des radiodiffuseurs, cette liberté n'est-elle pas trop grande?»

### Un meilleur cordon ombilical

Si, d'un côté et de l'autre de la barrière linguistique, les reportages faisaient preuve d'une plus grande exactitude, on «se comprendrait mieux», déclara un participant. Un professeur d'Halifax nous a rapporté que ses collègues et lui lisent les journaux français de Montréal et passent ensuite l'information qu'ils y trouvent aux média locaux afin de corriger les interprétations erronées.

Dans l'Ouest comme dans l'Est du pays, on accusait les média, et particulièrement Radio-Canada, d'épouser, dans leurs reportages, le point de vue du «Canada central». Selon un Terre-Neuvien, le gouvernement central et Radio-Canada sont «censés» être les seules institutions qui relient «le long chapelet de communautés isolées» qu'est le Canada. Il est peut-être «absurde» d'espérer d'Ottawa qu'il «nous prête une oreille attentive», mais Radio-Canada, cet autre «cordon ombilical», ne fait guère mieux. Autre grief qui revenait sans cesse: la plupart des émissions radiodiffusées en anglais viennent de Toronto et celles qui le sont en français, de Montréal. «La radiodiffusion canadienne, s'est écrié un intervenant, c'est plutôt de la radiodiffusion ontarienne et québécoise».

“Je crois qu’il faut profiter de l’occasion pour mettre le doigt sur l’une des causes du malaise actuel, en l’occurrence les média. On ne rapporte jamais fidèlement ce qui se passe au Québec.”

(à Winnipeg)

“Mes chers compatriotes anglophones, les média ne vous renseignent pas du tout sur ce qui se passe au Québec. Par exemple, vous étiez si mal informés lors de la victoire du Parti Québécois, le 16 novembre, que vous êtes restés tout simplement muets de saisissement. Vous n’auriez jamais cru cette victoire possible parce que vous ignoriez ce qui se passe dans la belle province.”

(à Montréal)

“Les réactions du fédéral à propos du Québec sont pour la plupart dangereuses et antidémocratiques. Nous sommes presque rendus au point où Radio-Canada, une société d’État, se sent obligée de rapporter les vues officielles du Parti libéral sur l’unité nationale et sur les politiques gouvernementales si elle ne veut pas être accusée de subversion. Le peu d’objectivité dont les média font encore preuve se dégrade sans cesse sous l’impact de la théorie néfaste du cabinet Trudeau selon laquelle les média doivent devenir les marchands de l’unité canadienne.”

(La fédération du travail de la Saskatchewan,  
à Régina)

“Les média devraient faire mieux connaître la culture des minorités francophones et ne pas mettre en manchette tout ce qui leur est défavorable.”

(Le centre culturel colombien, à Vancouver)

“Telle une île dans une mer anglophone, les francophones sont constamment bombardés par les journaux et la télévision anglo-américains. Le lavage de cerveau de l’avenue Madison les submerge vingt-quatre heures sur vingt-quatre.”

(Le comité d’action de l’école secondaire française du  
comté d’Essex et Windsor, à Toronto)

“Les réseaux nationaux de radio et de télévision devraient permettre aux Canadiens de mieux comprendre les problèmes, les vues et les aspirations de leurs compatriotes. Radio-Canada a réduit et régionalisé passablement sa programmation, ce qui devrait aider les Canadiens à mieux se comprendre.”

(Manitoba Farm Bureau, à Winnipeg)

“Il faut donner plus d’importance à Radio-Canada et lui accorder de plus gros budgets afin qu’elle améliore les communications entre Canadiens d’un océan à l’autre. Nous, au Nouveau-Brunswick, sommes mal desservis par la station Radio-Canada de notre région.”

(Les étudiants en histoire de l’école secondaire de  
Frédéricton, à Moncton)

“C’est peut-être parce que nous ne comprenons pas le Québec que nous avons tant de mal à résoudre ce problème. De quoi le Québec est-il privé? On pourrait peut-être demander à la presse de nous en dire davantage à ce sujet et de nous fournir des renseignements de fond sur les propositions du Québec.”

(Les étudiants du Central Collegiate, à Régina)

Quelques groupes ethniques ont reproché à Radio-Canada d'émettre uniquement dans les deux langues officielles. Selon eux, la radiodiffusion serait «essentielle» au développement culturel des autres communautés du Canada multiculturel. Les média, en particulier Radio-Canada, donnent l'impression, disait un représentant de la communauté noire d'Halifax, que les seuls groupes ethniques au Canada sont les «Canadiens français et les Indiens». Au moins, a-t-il ajouté, les stations américaines nous permettent de voir des Noirs, même si c'est avec «des traits stéréotypés».

## Propositions

À de nombreuses occasions, des participants, entre autres un groupe d'étudiants de Régina, ont demandé aux média de renseigner davantage leurs auditeurs sur l'histoire, la culture et l'actualité canadiennes, et aussi de traiter des questions canadiennes en profondeur. D'autres désiraient que les média s'appliquent à diffuser des bulletins de nouvelles «exacts» et «objectifs».

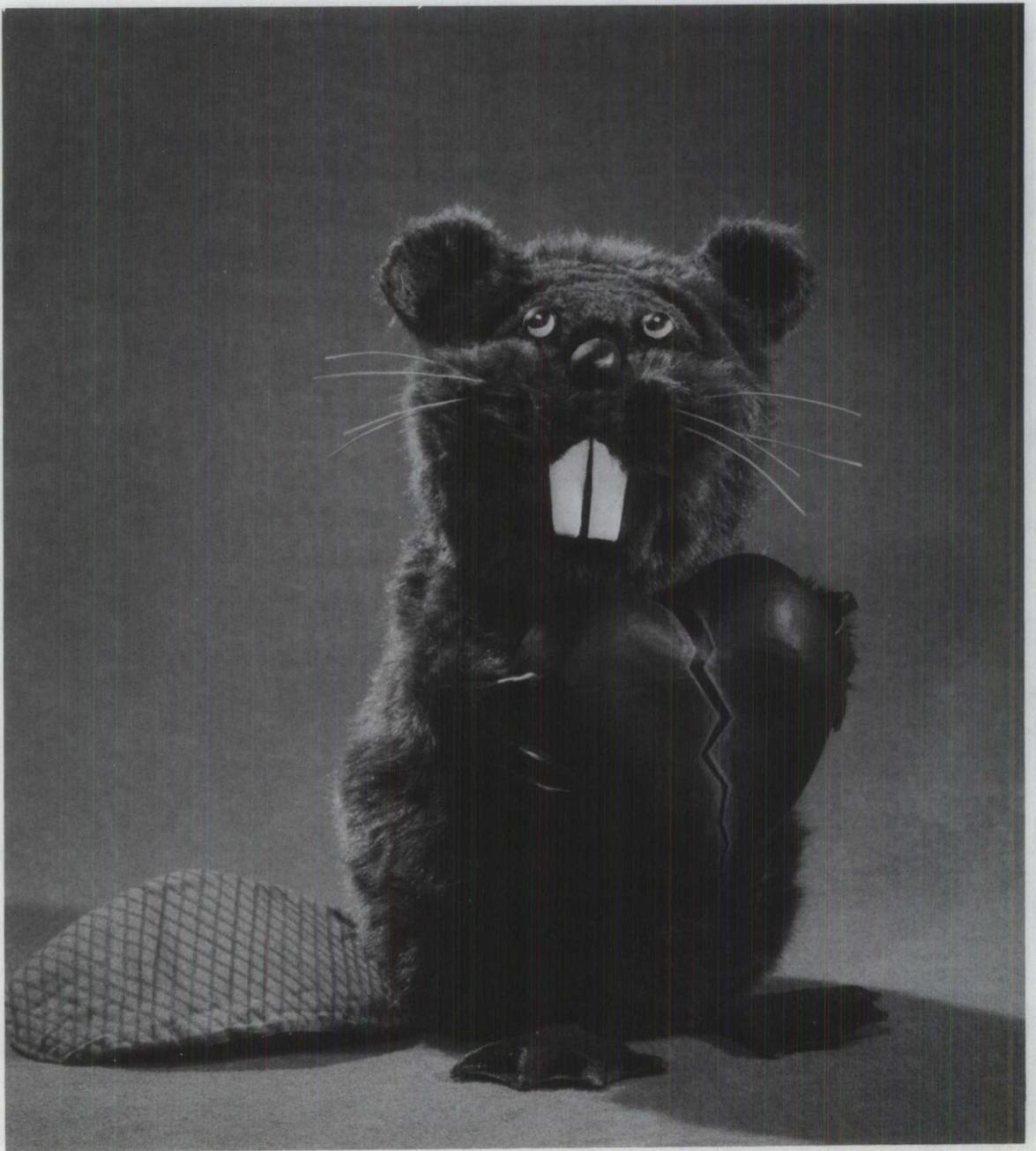
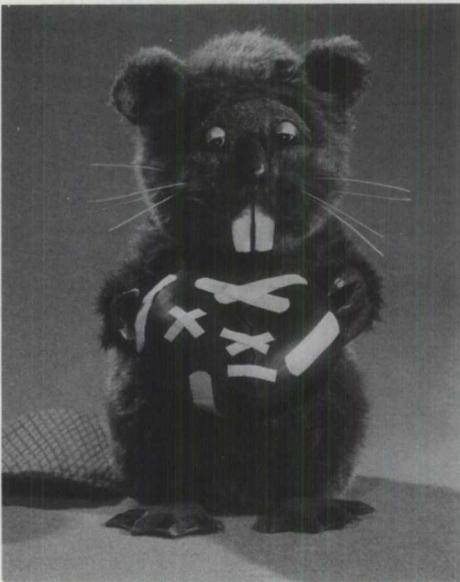
Un grand nombre d'anglophones souhaitaient être mieux informés des événements touchant les Canadiens français, ceux du Québec en particulier. Ils voulaient «des nouvelles moins biaisées» sur le Québec et plus d'échanges de renseignements entre le Canada français et le Canada anglais. Que les réalisateurs d'émissions d'information et d'affaires publiques des réseaux anglais et français de Radio-Canada se rencontrent fréquemment et échangent même du personnel de temps à autre, proposèrent quelques-uns.

Les radiodiffuseurs, tant du secteur privé que public, devraient, selon des représentants de divers groupes ethniques, mettre l'accent sur le caractère multiculturel du Canada. Une proposition identique émanait de tous les groupes: que les média s'engagent à produire plus d'émissions traduisant «les réalités multiculturelles» du pays.

Des régions s'est élevé un cri d'alarme: l'engouement des média pour les grandes villes du Canada central est excessif. Que Radio-Canada décentralise ses services afin, proposait-on, de mieux refléter les questions d'intérêt régional. Dans son mémoire présenté à Vancouver, un groupe de recherches en télécommunications souhaitait qu'en général «le débat porte sur le choix à faire entre les objectifs nationaux et les priorités locales ou régionales». À quelques reprises, on a demandé une meilleure représentation «des provinces et des régions» au sein des organismes fédéraux de réglementation en matière de télécommunications.

Selon les Acadiens du Nouveau-Brunswick, il conviendrait d'augmenter le budget de la Société Radio-Canada afin qu'elle se penche sur des sujets moins familiers à l'ensemble de la population canadienne. Ainsi, il serait bon d'examiner les tensions de la société acadienne et de faire connaître les «arguments en faveur de changements politiques et constitutionnels qui permettraient de diminuer ces tensions».

Une association féminine de Terre-Neuve recommandait la création d'un «journal national» appartenant aux Canadiens et exploité en toute indépendance du gouvernement. Il présenterait la vie canadienne dans toutes les provinces et territoires. Des réclames publicitaires sur des produits canadiens lui procureraient, du moins en partie, le financement nécessaire.



## Arrière-plan

Un symbole, explique le dictionnaire Robert, est un «objet ou fait naturel de caractère imagé qui évoque, par sa forme ou sa nature, une association d'idées *naturelle* (dans un groupe social donné) avec quelque chose d'abstrait ou d'absent». On peut donc dire des symboles canadiens qu'ils sont la représentation concise d'un ou plusieurs concepts avec lesquels s'identifient les gens du pays.

À l'instar de la plupart des autres pays, le Canada possède quelques symboles reconnus dans le monde: un drapeau et un hymne . . . ou du moins la musique d'un hymne. Certains autres symboles sont tirés du cadre politique: le Parlement, la monarchie et son représentant au Canada, le gouverneur général. Enfin, d'autres aspects de la vie canadienne peuvent prendre une valeur de symbole: la fête du 1<sup>er</sup> juillet, certaines fleurs, certains animaux et oiseaux, la Gendarmerie royale («la police montée»), certains athlètes comme des joueurs de hockey, etc.

Au cours des dernières années, on a tenté, parfois avec difficulté, de populariser ces symboles. Qui peut oublier le «débat sur le drapeau» ou les efforts pour «canadianiser la monarchie»? En 1952, pour la première fois, un Canadien accédait au poste de gouverneur général. Depuis cette date, la convention veut qu'un francophone et un anglophone occupent cette fonction à tour de rôle.

Les autorités fédérales et provinciales se sont efforcées d'embellir ou de protéger certains lieux et de faire valoir ainsi le patrimoine et l'image du Canada. Citons, entre autres, la mise en valeur de la région de la Capitale nationale, l'aménagement de parcs nationaux et provinciaux et la conservation des monuments historiques.

## Des questions

La majorité des Canadiens s'identifient-ils à ces symboles? Y reconnaissent-ils leur pays? Ces symboles leur paraissent-ils contribuer à l'unité canadienne?

“Il y a certes ceux qui voient en la monarchie un élément de désunion. Je crois qu'on envisage mal les choses et qu'on critique la monarchie parce qu'elle symbolise l'unité. Parce que la monarchie est le soutien de la démocratie et du fédéralisme, elle est la cible de ceux qu'impatientent la démocratie et le fédéralisme et qui veulent prendre des raccourcis vers le pouvoir.”

(à Calgary)

“Nous considérons qu'un pays doit avoir le droit et la possibilité de se faire ses propres préjugés sans s'en faire imposer. Donc, une scission complète et définitive avec la Couronne d'Angleterre. C'est peut-être la seule façon d'inculquer un peu de nationalisme à nos confrères anglophones.”

(L'association générale des étudiants du Centre universitaire St-Louis Maillet d'Edmundston, à Moncton)

“Dégrader la monarchie et discréditer notre Gendarmerie royale a créé encore plus de désunion.”

(à Calgary)

“L'opinion du peuple sur la monarchie va probablement blesser le Canada parce qu'il y a de la division; nous avons besoin d'une reine qui soit née au Canada!”

(à Montréal)

“Afin de parachever notre identité, nous devrions avoir notre propre chef d'État. Nous devrions sortir des jupes de la monarchie britannique.”

(à Toronto)

“J'ai beaucoup de sympathie pour les francophones de vouloir parler leur propre langue et de vouloir conserver leur culture car, moi aussi, je tiens à ma langue et à ma culture. Or, la monarchie est une partie de ma culture et je m'indigne lorsqu'on essaie d'abolir ma culture ou d'y attenter.”

(à Vancouver)

“Nous avons besoin des États-Unis de bien des façons et ils doivent être considérés comme nos grands frères. Mais nous n'avons sûrement pas besoin de la monarchie anglaise qui est un symbole de colonialisme.”

(de Toronto)

“Toute tentative d'abolir ou de «canadianiser» la monarchie devra faire face à la profonde opposition de plusieurs Canadiens anglais. Toutefois, si nous devons survivre comme nation, je suis convaincu que nous devons clairement nous opposer à de telles opinions et créer une constitution qui revête une forme entièrement canadienne.”

(à Vancouver)

“Va-t-on conserver longtemps l'effigie de la reine sur nos timbres et autres symboles d'un pays étranger sur nos drapeaux? Le Canada est adulte depuis au moins 50 ans. Nous devons nous débarrasser des emblèmes de pays étrangers.”

(à Montréal)

## Opinions

«Qu'est-ce que le Canada? — Le bonheur, de bonne écoles, un foyer, des fleurs, la feuille d'érable, des possibilités de réussir.» Ce sont là des symboles de mon pays, affirmait un résidant de Charlottetown. Malgré les différences de tradition, de culture, de religion et de langue, «il importe avant tout que les citoyens de ce pays se *sentent* Canadiens; nous avons besoin de symboles», disait un Montréalais. D'autres ont justifié ainsi l'importance des symboles: ils servent à «l'unité» et à «l'identité nationale», ils témoignent de «la stabilité» du Canada et de «la loyauté» à son égard et, enfin, ils engendrent «un sentiment d'appartenance».

Les Canadiens «sous-estiment» l'importance des symboles, faisaient remarquer des participants; ils ne leur reconnaissent que peu d'influence sur les chances d'unifier le pays et de le doter d'une identité «strictement canadienne». Pour un citoyen de Regina, l'école serait «l'endroit tout désigné» pour «ranimer» le rêve d'un Canada uni.

Peu de gens ont traité spécifiquement des symboles canadiens. Ceux qui l'ont fait ont mentionné la monarchie et le drapeau comme nos symboles les plus importants. On a mentionné aussi l'hymne national, la Gendarmerie royale du Canada, les sports, Oookpik, le Carnaval de Québec, les totems de la côte du Pacifique et les armoiries du pays et des provinces. D'autres participants considéraient les musées, les galeries d'art, les jours fériés, l'Église et la famille comme «d'importants symboles» puisqu'ils témoignent de la nature spirituelle de l'homme.

### Un toast à la Reine

La monarchie, plus que tout autre symbole, fut l'objet de propos élogieux — particulièrement de la part d'associations comme la Ligue des monarchistes du Canada et la Société royale de Saint-Georges. «Seule la monarchie nous unit», «elle est notre plus grand atout», «la clé de l'unité». Les souhaits de certains: des rencontres à la fois plus «prolongées» et plus «fréquentes» entre la Reine et les Canadiens, une attitude «plus positive» du gouvernement central vis-à-vis de la monarchie, une plus grande utilisation des emblèmes royaux, un meilleur enseignement du rôle de la monarchie au Canada. Un intervenant précisait: il ne s'agit d'ailleurs plus de «la Couronne britannique» mais bien de «la Couronne canadienne».

Quelques-uns ont confié à la Commission leur crainte devant les rumeurs «largement diffusées» qu'une nouvelle constitution abolirait ou diminuerait le rôle de la monarchie au Canada; si cela devait arriver, l'unité canadienne s'en trouverait «fortement compromise». Un résidant de Charlottetown s'est dit en communion de sentiments avec les francophones qui veulent sauvegarder leur culture «car, moi aussi, je tiens à ma langue et à ma culture». «Or, la monarchie est une partie de ma culture, expliquait-il, et je m'indigne lorsqu'on essaie d'abolir ma culture ou d'y attenter». D'autres ont déploré que la monnaie et les timbres canadiens n'affichent plus aussi souvent l'effigie de la Reine, que les Forces armées ne soient plus «royales», que le «Jour du Canada» ait remplacé le «Jour du Dominion» et que «la loyale Opposition de Sa Majesté» soit devenue «l'Opposition officielle».

Lors des audiences au Québec, très peu de participants ont soulevé la question de la monarchie. Ceux qui en ont parlé ont le plus souvent nié qu'elle soit une force unificatrice au Canada. C'est plutôt le contraire, disaient-ils; les Canadiens français sont «frustrés» que la Reine soit toujours chef titulaire du Canada. «L'amour du Canada anglais» pour «tout ce qui est britannique» a nui à la recherche d'une identité propre au pays, selon l'un d'eux. Il faudra ou bien abolir ou, du moins, modifier le rôle de la monarchie, disait un résidant de Vancouver; la survie de notre pays en dépend. Pour un autre, il nous fallait une reine «née au Canada». Au lieu de parler de la sécession du Québec, il vaudrait mieux discuter de la séparation du Canada d'avec la Grande-Bretagne afin que notre pays soit «souverain» et «indépendant», a soutenu un Montréalais.

“Nous avons négligé nos institutions traditionnelles au point de saboter leur grande puissance et leur rôle réel comme sources d'identité nationale, de stabilité et d'unité. En dépréciant le mérite de nos institutions et de nos traditions, nous risquons de nous dévaluer nous-mêmes ainsi que notre pays.”

(à Régina)

“Le Canada est une nation post-nationaliste. C'est pourquoi nous n'avons pas de défilés le premier juillet. Le premier juillet, chacun de nous prend congé et fait ce qui lui plaît, même si cela consiste seulement à barboter sur la plage avec 5 000 autres Canadiens libres. Ce pays est un endroit où toutes sortes de personnes différentes sont libres d'être elles-mêmes.”

(Diocesan Church Society of Prince Edward Island,  
à Charlottetown)

“Peut-être que l'un des plus grands moments d'unité a été la partie finale de la série de hockey entre le Canada et l'Union soviétique en 1972. Il y avait en jeu la fierté et la préoccupation de ce qu'un bon nombre de Canadiens moyens considèrent un symbole important de leur patrimoine.”

(à Moncton)

“Nous sommes fiers d'être Canadiens mais pas nécessairement en agitant des drapeaux le jour de la Confédération. Le Canada dont nous sommes fiers d'être les citoyens est le Canada de dix provinces et de deux territoires.”

(de Whitehorse)

“Il a été démontré en 1967, année de notre centenaire, que nous pouvions apprendre beaucoup de choses les uns des autres, partout au Canada, et chacun s'efforçait d'être Canadien. Notre ferveur nous a abandonnés depuis une dizaine d'années. Nous devrions regarder en arrière et tirer profit de nos réalisations de cette époque.”

(L'association des municipalités rurales de la  
Saskatchewan, à Régina)

“Le Canada a besoin de symboles. De fait, il en a; que ce soit le hibou Oookpik, le Bonhomme Carnaval ou les totems des Indiens du Pacifique, tous ces symboles racontent le Canada à ceux qui les voient. Mais les armoiries des provinces et celles du Canada sont plus splendides qu'aucun de ces symboles. Elles nous appartiennent mais les connaissons-nous suffisamment bien? Les voyons-nous assez souvent? Avez-vous déjà vu un groupe de Canadiens en voyage? Avez-vous compté les épinglettes de l'unifolié et les petits drapeaux à leur boutonnière?”

(à Montréal)

“Le temps est peut-être venu de rédiger un serment d'allégeance au Canada que réciteraient les écoliers en commençant leur journée, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Un pays qui ne suscite pas d'émotion est un pauvre pays. Les Canadiens ont besoin de symboles de leur unité, de symboles qu'ils peuvent respecter et aimer.”

(Le conseil de l'éducation, à Régina)

Si les anglophones avaient cherché délibérément à provoquer la crise actuelle, ils n'auraient pu «faire mieux», au dire d'un groupe de l'Ouest canadien. Depuis le Traité de Paris de 1763, la communauté anglophone s'est inspirée de la «couronne», du système parlementaire britannique, et de la culture et des traditions anglaises. Les populations francophones n'avaient pas «ce penchant» pour la France, d'autant plus que le roi de l'époque les «avait totalement abandonnées en 1763», ajoutait-il.

Le drapeau canadien, malgré sa naissance difficile, est maintenant reconnu d'emblée par la plupart des Canadiens comme un symbole national, si l'on en juge par les observations entendues lors des audiences. Mais le Canada compte «un trop grand nombre de drapeaux», ajoutèrent certains. Selon un participant, nous n'avons que faire de l'Union Jack, non plus que des drapeaux des provinces et des territoires.

### Unifolié et fleurdelisé

Un résidant de Régina alléguait que l'unifolié n'est même pas déployé lors de funérailles d'État au Québec, mais que l'on y arbore plutôt le fleurdelisé. Il a trouvé cette pratique d'autant plus «difficile à comprendre» qu'il avait cru que la feuille d'érable avait été adoptée pour «satisfaire le Québec, dans l'intérêt de l'unité nationale». Un Québécois de langue anglaise a exprimé son sentiment en ces termes: «Franchement, j'ai l'impression qu'on veut aussi me faire avaler le fleurdelisé».

Pour un autre participant, il n'existerait pas de «plus beau bouquet en ce monde» que les emblèmes floraux des provinces. Son plaidoyer ému s'adressait au Canada tel qu'on le connaît, avec ses grandes étendues de «beauté champêtre», son «riche et merveilleux» patrimoine de ressources humaines, «légué par nos peuples fondateurs». «Un très grand nombre de personnes au Québec et dans tout le pays, et je suis du nombre, vont pleurer amèrement si une séparation survient et réduit à moins de dix le nombre idéal de nos provinces.»

Une dame d'Ottawa a dit à la Commission qu'elle «aime beaucoup» que l'on chante l'hymne national mais qu'elle est souvent «choquée et attristée» de constater que certains auditoires semblent si peu enclins à chanter les paroles du «O Canada» lors de manifestations publiques.

Nous savons que nous avons des problèmes, déclarait un groupe à Régina, mais nous avons montré lors de notre Centenaire que nous pouvions apprendre beaucoup les uns des autres qui venons de toutes les parties du Canada. «Chacun s'efforçait d'être Canadien. Notre ferveur nous a abandonnés depuis une dizaine d'années. Nous devrions regarder en arrière et tirer profit de nos réalisations de cette époque.»

### Propositions

Il nous faut inventer une identité nationale plus forte, disait-on souvent. En conséquence, la Commission fut pressée de présenter des recommandations sur la façon dont les Canadiens d'origines différentes pourraient s'intégrer aux riches traditions et aux héritages précieux du Canada, tout en préservant le caractère unique de leurs antécédents linguistiques, ethniques ou régionaux. La question importante, qui doit retenir l'attention générale, disait-on encore, est celle de la «solidarité nationale», celle d'un pays qui s'étend d'un océan à l'autre et dont tous les habitants partageraient une même «volonté» d'oeuvrer au progrès du Canada.

Un bon nombre de ceux qui ont parlé du rôle de la monarchie ont exhorté les Canadiens à y voir un facteur d'unité au sein de la diversité canadienne. On a proposé des rapports plus étroits entre la monarchie et les Canadiens, un emploi courant des symboles royaux et un meilleur enseignement du rôle de la monarchie au Canada. Toutefois, un certain nombre de participants ont proposé le contraire. Un groupe de collégiens francophones de Moncton souhaitait que le Canada adopte une «mentalité d'indépendance», particulièrement à l'égard de la Grande-Bre-

“«Je fais serment d'allégeance au drapeau du Canada, au grand pays qu'il représente, au Commonwealth dont nous faisons partie et, en tout temps, j'obéirai aux lois du Canada et je remplirai mes obligations en vrai citoyen du Canada.» Ces paroles sont prononcées par tous les Canadiens nouvellement naturalisés, mais je me demande combien de Canadiens connaissent cet engagement et sa signification. J'irais même jusqu'à dire qu'au Canada il y en a bien peu actuellement.”

(à Régina)

tagne. «De notre point de vue, disait à son tour un représentant du Mouvement réformiste social de Montréal, le régime de monarchie constitutionnelle de type britannique doit disparaître complètement si on veut trouver un terrain d'entente convenable entre les Québécois et les autres citoyens du Canada».

«O Canada paisible terre bénie! Cette union vaste sagement établie!» Ce sont les paroles d'ouverture d'un nouvel hymne national que propose un résident de Calgary. On a présenté à la Commission d'autres «projets» du même genre et on lui a fait remarquer que le texte français, composé en 1880, et le texte anglais de l'hymne actuel, écrit en 1908, reflètent tous deux «l'impérialisme et l'enrégimentation de l'époque», même s'ils diffèrent quant au fond. Le Canada a trop peu de symboles et de concepts pouvant servir d'agents d'unification. Il n'a même pas un hymne national bien à lui, nous ont dit des collégiens de Frédéricton. «Notre prétendu hymne national ne possède aucun statut officiel.» Pour cette raison, ils ont recommandé la tenue d'un concours afin de trouver «un hymne vraiment canadien»; une fois le nouvel hymne choisi, il suffirait de lui conférer un statut officiel.



## Introduction

Le lecteur connaît un grand nombre d'opinions et de propositions formulées par les participants aux audiences de la Commission; certaines portaient directement ou indirectement sur le Québec.

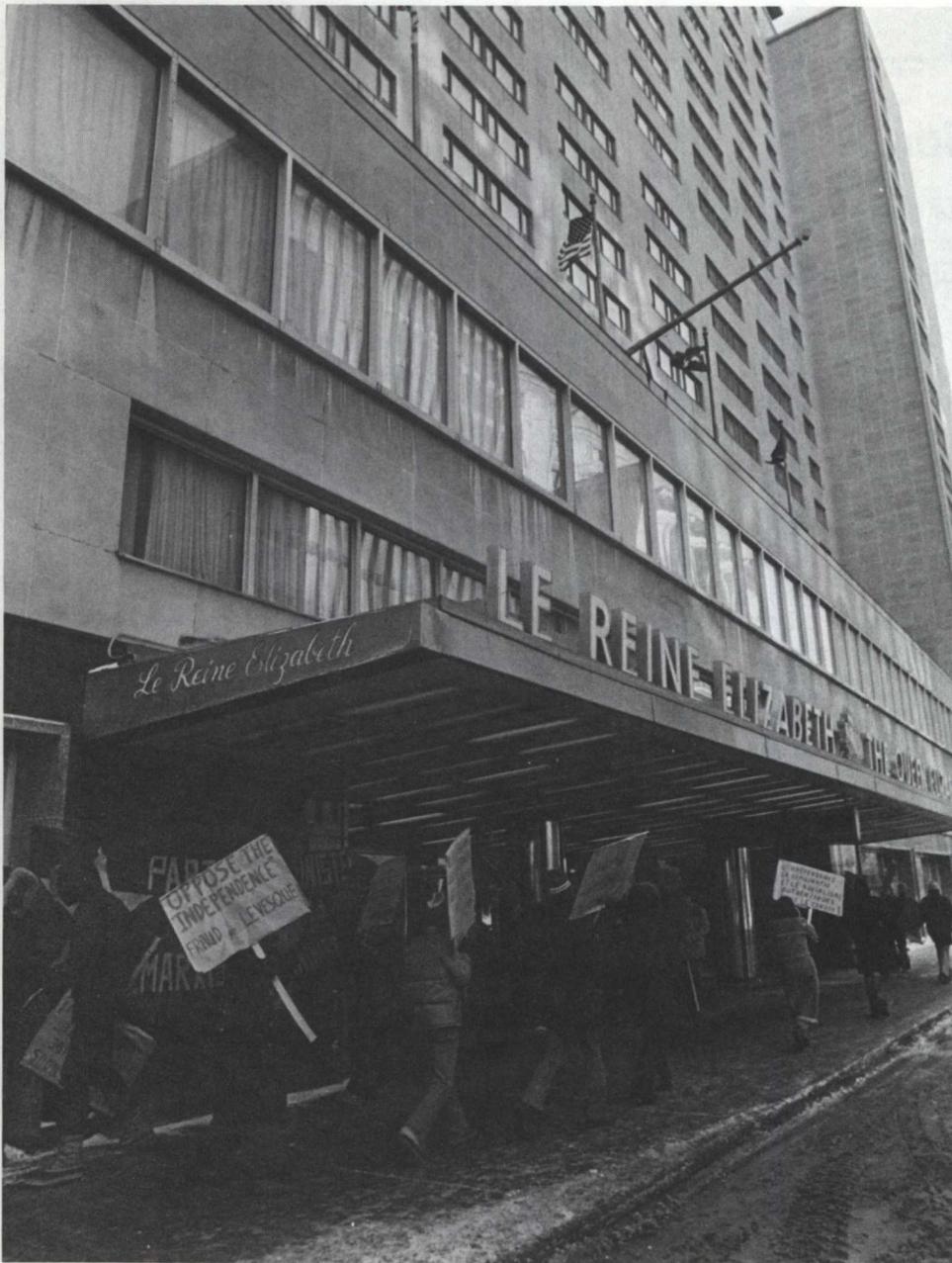
Rappelons que, dans la Partie I sur *Les Communautés*, des Canadiens anglophones et francophones ont dit ce qu'ils pensaient du concept des deux peuples fondateurs et de la Loi sur les langues officielles. La parole a été donnée également aux deux communautés linguistiques du Québec pour qu'elles présentent la manière dont elles perçoivent leurs relations passées, présentes et futures. Dans la Partie II, *En quête d'une identité*, les Québécois, avec d'autres, ont parlé d'éducation, de culture, de média et de symboles nationaux. Dans la Partie IV, *La Vie économique*, on retrouvera le Québec en tant que région économique aux prises avec un problème de chômage, des secteurs industriels en difficulté et des disparités régionales. Dans la cinquième partie, intitulée *La Politique et la Constitution*, des Québécois donneront leur avis sur divers sujets politiques et constitutionnels.

La présente partie n'est cependant pas la simple répétition de ce que le lecteur a déjà lu et lira plus loin. Les questions qui intéressent directement le Québec sont en effet suffisamment nombreuses et importantes pour justifier deux chapitres de ce rapport sur «ce qui a été dit».

Le chapitre 12, intitulé *Une province insatisfaite*, fera état d'opinions sur la «spécificité» et les aspirations du Québec, et sur les raisons de l'insatisfaction d'une importante partie de sa population. Il traitera également des options politiques qui s'offrent aux Québécois et des moyens dont ils disposent pour exprimer leur choix: par exemple, les recours à l'autodétermination et au référendum.

Les considérations d'ordre économique occuperont aussi une place importante dans cette troisième partie. Quel est l'état de l'économie du Québec? Quelle est la situation des Québécois francophones dans le monde des affaires? Le lien canadien a-t-il été avantageux ou non pour le Québec, particulièrement depuis quelques années, et cela du double point de vue de son commerce avec les autres provinces et des effets qu'ont pu avoir les dépenses, les programmes et les politiques économiques du gouvernement central?

Le chapitre 13, intitulé *L'option souveraineté-association*, envisagera la possibilité de la sécession du Québec. La «souveraineté-association» est-elle une option possible? Est-elle inévitable? Que se passera-t-il si les Québécois la choisissent par référendum? Quelle sera la réaction du gouvernement central? celle du «reste du Canada»? Quelles seraient les conséquences de la sécession du triple point de vue économique, politique et social? Les autres provinces resteraient-elles unies? Seraient-elles entraînées une à une dans l'orbite des États-Unis? et le Québec aussi, tôt ou tard?



### Arrière-plan

«Que veut donc le Québec?» était l'une des questions les plus fréquemment posées par les Canadiens de langue anglaise au cours des années 60. Ils la posent moins souvent depuis le début des années 70 bien qu'elle persiste chez plusieurs.

Les Québécois eux-mêmes ne répondent pas toujours facilement à cette question et, quand ils s'y essaient, leurs réponses varient considérablement. Qui s'en étonnerait? Les aspirations d'une collectivité se ramènent rarement à des propositions simples, uniformes et définitives.

Une chose est certaine: la «question du Québec» n'est pas nouvelle. Conquis en 1759-1760, «les Canadiens» (comme ils se désignaient eux-mêmes alors) et leurs descendants n'ont jamais accepté d'être une communauté conquise. En cela, dès le début, ils reçurent l'appui d'un certain nombre de Britanniques et d'Anglo-Canadiens. D'où les nombreux accommodements — qualifiés de «concessions» par ceux qui s'en offusquaient — depuis l'Acte de Québec (1774) jusqu'à la Loi sur les langues officielles (1969). On peut dire que la Confédération (1867) elle-même fut un acte de réalisme politique de la part de la majorité des dirigeants des deux communautés et des quatre colonies qui allaient bientôt devenir sept. Leur raisonnement était à peu près le suivant: ce n'est qu'en s'unissant que les deux communautés pourront survivre aux pressions économiques, militaires et politiques. Or, la meilleure forme d'union est le système fédéral, seul capable d'assurer le respect de l'unité et de la diversité. On connaît la suite: l'Acte de l'Amérique du Nord britannique donna aux Canadiens du Québec leur propre «État» et leur ouvrit la possibilité de faire partie d'un plus grand «État» au même titre que l'autre communauté et les autres unités politiques provinciales.

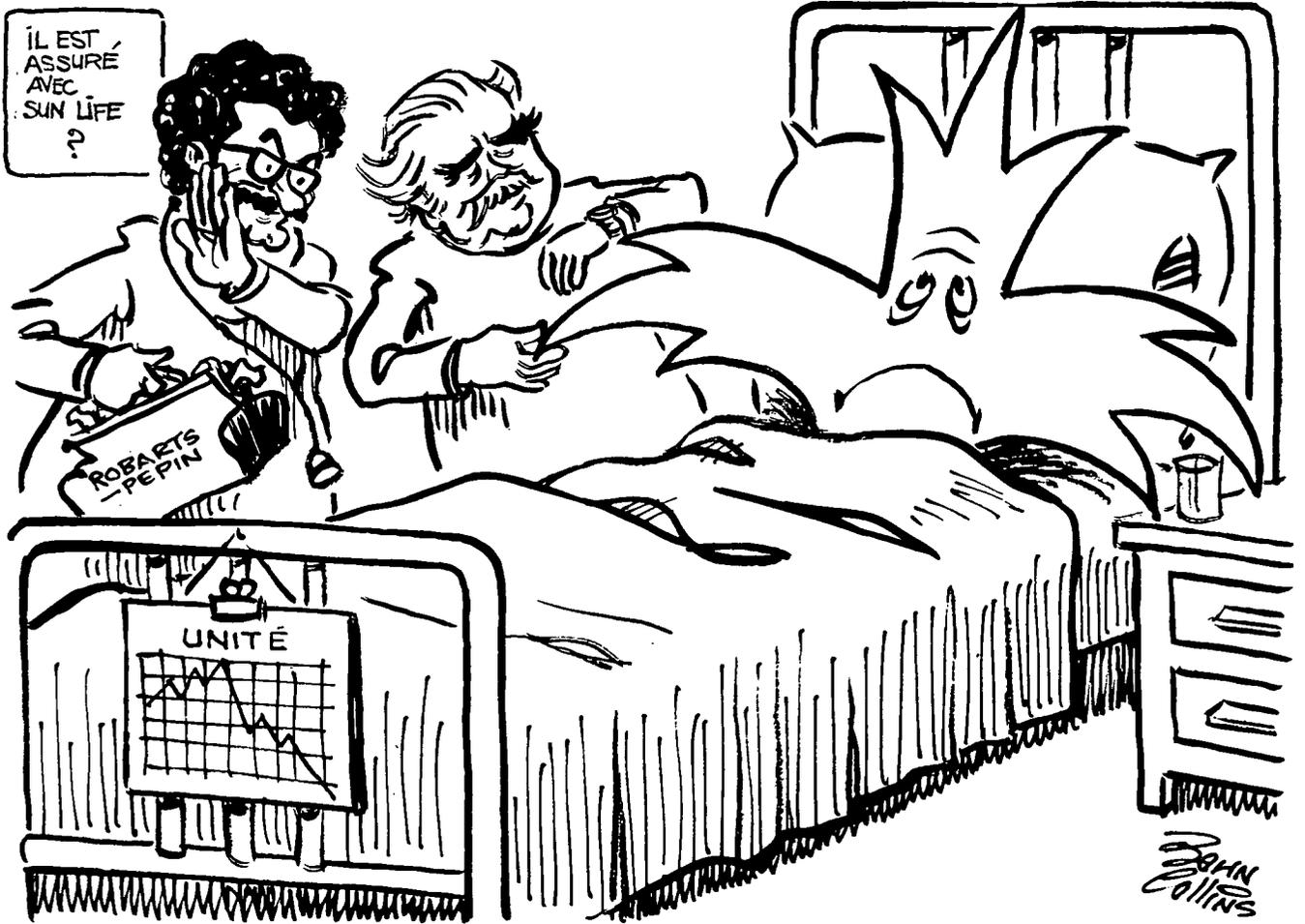
L'union fédérale était-elle opportune? Sur ce point, les francophones du Québec se sont divisés alors, et se divisent encore, en deux écoles de pensée: la première croit que «l'expérience canadienne» a été une erreur depuis le début parce que les Canadiens anglophones n'ont jamais accepté et n'accepteront sans doute jamais de jouer réellement le jeu d'une association à participation égale; la seconde estime que la fédération canadienne a, jusqu'ici, assez bien fonctionné et qu'il s'agirait seulement de l'ouvrir encore plus aux aspirations des Québécois francophones qui tiennent à maîtriser davantage leur destin.

Cette dichotomie ne s'est guère atténuée depuis plus d'un siècle: à la vision de Papineau d'une forme d'État français en Amérique du Nord s'oppose toujours la vision de Lafontaine et Cartier d'une «nouvelle nationalité politique» unissant, pour certaines fins, deux communautés et plusieurs entités politiques et leur permettant, pour d'autres fins, de conserver leurs particularités.

### La révolution tranquille

La recherche d'un régime politique mieux adapté aux besoins du Québec connut un nouvel élan au début des années 60. À cette époque, les Québécois francophones remirent tout en question, la qualité de leur système d'enseignement aussi bien que le rôle de l'Église, leur conception de l'État, leur place dans l'économie de leur propre province. Des réformes importantes furent lancées.

Depuis lors, plusieurs «options» politiques sont débattues. Chacune a ses partisans, que ce soit le statu quo ou l'indépendance totale, en passant par toute une gamme de compromis: statut «particulier», «spécial» ou «distinct», «États associés», «souveraineté culturelle», «fédéralisme renouvelé», «souveraineté-association».



LE DIAGNOSTIC

Au cours des années 60 également, des groupes sécessionnistes s'organisèrent. Ils contribuèrent à la formation, en 1968, du Parti Québécois. Son leader, M. René Lévesque, avait été un des principaux artisans de la révolution tranquille. Après moins de dix ans dans l'opposition, le Parti Québécois fut porté au pouvoir en 1976. Il s'était engagé durant la campagne électorale à bien gouverner et à donner aux Québécois la possibilité de choisir leurs structures politiques par voie de référendum.

## **Des questions**

Quelles sont les causes d'insatisfaction d'un si grand nombre de Québécois? Sont-elles surtout psychologiques? économiques? politiques? Pourquoi les Québécois francophones se retrouvent-ils, collectivement, dans une situation économique inférieure? Cette situation est-elle en voie de redressement?

Dans quelle mesure le Québec a-t-il bénéficié de la fédération? Dans quelle mesure en bénéficie-t-il présentement? A-t-il besoin d'un régime politique plus autonome? Quels sont les pouvoirs économiques qui lui sont essentiels? Une plus grande autonomie serait-elle compatible avec les intérêts de l'ensemble du Canada?

Pourquoi le Parti Québécois a-t-il été élu? Que pensent les Québécois, francophones et anglophones, des différentes options qui s'offrent à eux?

“Depuis la conquête jusqu’aux mesures de guerre en passant par Louis Riel, toute notre histoire appelle l’indépendance. Quand donc comprendrez-vous l’absurdité de votre Commission?”

(à Montréal)

“Cette Commission, le gouvernement et les médias présentent le séparatisme comme un phénomène nouveau qu’aurait précipité quelque peu le gouvernement péquiste au Québec. C’est une aberration historique. Depuis 1759, le Québécois s’est toujours posé la question de l’égalité ou de l’indépendance. Québec a toujours été et a toujours eu conscience d’être le partenaire d’une union boiteuse.”

(Quebec Education and Defence Committee,  
à Vancouver)

“Avec la libéralisation de la pensée, le recul de la religion, la perte d’influence du clergé, la démocratisation de l’enseignement, la liberté d’expression qui a caractérisé l’après-guerre et l’explosion inévitable des forces minoritaires dans le monde, tout concourait à l’éclosion rapide au Québec d’un sentiment nationaliste fortement enraciné. Ce sentiment n’est pas uniquement le fruit d’un désir d’affirmation mais surtout d’une attitude culturelle qui existe au Québec depuis l’époque des premiers colons.”

(à Winnipeg)

“Nous ne devrions pas perdre le sens de l’histoire au point d’imaginer que nos problèmes actuels datent d’il y a un an à peine. Les derniers événements ne sont que les symptômes de problèmes nationaux plus profonds qui remontent à des décennies. Mais à présent, nous ne pouvons plus dissimuler nos raisons de mécontentement sous un voile d’indifférence ou d’ignorance.”

(William Davis, premier ministre de l’Ontario,  
à Toronto)

“L’Ouest a ses doléances, mais le problème de l’unité nationale est perçu à juste titre comme un problème québécois. Nous pouvons jouer ici avec l’idée de la séparation, mais au Québec, elle est envisagée sérieusement.”

(à Edmonton)

“Ce n’est pas le nationalisme du Québec qui met le Canada en péril mais le manque de nationalisme d’Ottawa, pour ne parler que de celui-là. La question qui vous confronte n’est pas “Qu’est-ce qui ne va pas au Québec?” mais bien “Qu’est-ce qui ne va pas avec le reste du Canada?” Il faut savoir si le Canada anglais peut se séparer des États-Unis avant que la séparation du Québec ne devienne une sorte de fuite éperdue du navire en naufrage où les Canadiens anglais voudront rester pour sombrer paisiblement, sinon volontairement, dans l’océan américain.”

(Council of Canadian Filmmakers, à Ottawa)

“Dans la ville la plus riche du Canada, celle qui a profité le plus de la Confédération, nous traitons le français comme une langue étrangère. Les 1,7 million de Québécois qui sont venus nous voir l’année dernière n’ont eu droit à aucun service pour les accueillir, ni brochure publicitaire, ni annuaire téléphonique, rien. Comment voulez-vous que ces gens se sentent chez eux alors que notre industrie privée ne prend que des semblants de mesures pour que ces gens se sentent en pays de connaissance?”

(à Toronto)

## Opinions

Invités à donner leur avis sur les causes des griefs québécois et sur ce qui pourrait ou devrait être fait pour y satisfaire, les intervenants aux audiences de la Commission ont exprimé des vues fort différentes. On peut les regrouper comme suit.

### Le poids de l'Histoire

Les témoignages ont révélé que, dans tout le Canada, on était parfaitement conscient que «la question du Québec» n'était ni récente, ni le résultat soudain de la victoire électorale du Parti Québécois. On a reconnu le poids du passé qu'un Montréalais francophone présentait comme «la cause de tous les conflits». Ce passé est cependant plus lointain pour les uns que pour les autres. Le problème existe, a-t-on entendu, depuis «l'époque des premiers colons», depuis «la bataille des Plaines d'Abraham», depuis «Louis Riel», depuis «des décennies», depuis «la révolution tranquille».

Mais quelle est l'essence même du mécontentement québécois? Pour quelques-uns, «la question du Québec» est «une question de régionalisme» nullement différente des «problèmes» de l'Ouest, des provinces atlantiques et des Territoires. Pourtant, la majorité des interlocuteurs de la Commission ont perçu une différence entre les doléances de leur région et celles du Québec. À Vancouver, un professeur l'a définie en ces termes: «L'aliénation du Québec est beaucoup plus profonde et constitue, il va sans dire, un problème bien plus urgent». L'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Alex Campbell, en convenait: «Le problème, bien sûr, c'est le Québec». À Victoria, un politologue a affirmé qu'au Canada, aucun autre groupe n'a autant que les Québécois francophones le sentiment que «son existence et son mode de vie sont menacés dans sa propre patrie». Et «ce n'est qu'au Québec qu'un gouvernement sécessionniste veut imposer sa propre solution», fit observer un intervenant de Winnipeg.

De nombreux participants aux audiences ont tenté d'expliquer davantage pourquoi les griefs du Québec sont plus «profonds» que ceux des autres régions. «Tous les aspects de notre avenir sont remis en question» a dit un Montréalais francophone. Ses vues rejoignaient celles d'un citoyen de Régina: «Les griefs du Québec sont essentiellement d'ordre culturel et linguistique, avec des nuances économiques». La plupart des participants ont d'ailleurs insisté sur les causes culturelles et linguistiques de l'aliénation du Québec. Mais quelques-uns, au Québec et ailleurs, ont mis l'accent sur ces «nuances économiques». «Se donner la capacité de participer à la gestion et à l'administration d'entreprises modernes possédées, contrôlées par la collectivité et à son service», voilà ce que veulent les Québécois d'expression française, selon le Conseil de la coopération économique. «Du travail!», a ajouté plus directement la Centrale des syndicats démocratiques. Pour d'autres, la politique serait la cause principale de la désaffection de nombreux Québécois francophones à l'endroit du fédéralisme. «Je n'ai plus confiance dans le fédéralisme» fut l'une des phrases reprises par de nombreux participants.

### Griefs d'ordre culturel

Bien des participants ont tenté de définir la dimension culturelle du «problème québécois» et la plupart l'ont fait en soulignant le «caractère particulier» de la culture québécoise et, de façon plus générale, de la culture canadienne-française. Certains Québécois francophones l'ont défini, ce caractère particulier, en termes de «langue», de «collectivité», d'«idée de patrie», de «territoire bien à nous», de «besoin de liberté». Pour d'autres, ce serait plutôt le «sentiment» d'appartenir à une «communauté nationale». Un Montréalais francophone a exprimé la pensée d'un bon nombre de ses compatriotes en disant: «Quatre siècles d'histoire ont fait du Québec une nation».

“Les anglophones semblent avoir oublié tout ce que le monde francophone leur a donné: les arts, la littérature, la bonne cuisine, les vins, la mode, etc. Comment s'étonner que le Québec en veuille un peu au reste du Canada? On ne reconnaît pas ce qu'ils nous ont donné!”

(de Sidney, C.-B.)

“Québec n'est pas seulement une autre province et les Québécois ne sont pas seulement un autre groupe national parmi de nombreux autres au Canada. Les francophones sont une nation et non pas une abstraction de l'esprit. Ils forment une communauté précise qui a certains traits en commun: la langue, le territoire, la vie économique et la culture. C'est la réunion de toutes ces caractéristiques qui définit une nation.”

(L'association des Ukrainiens unis du Canada,  
à Régina)

“Je vais vous dire comment on redevient Québécois après avoir dit à un certain moment qu'on était Canadien. Au moment du débat sur le drapeau pour l'unité canadienne, je suis allé dans un restaurant à Calgary, en Alberta. Mon gars avait des serviettes de table, et sur celles-ci, il y avait un petit dessin. C'était un castor qui pissait sur un “frog”. Puis, en bas, c'était écrit: «Voilà ce que devrait représenter la drapeau canadien.»”

(à Montréal)

“Il importe peu aux Québécois que les gens de Toronto, de l'Alberta ou de Régina parlent anglais; ce qui importe pour eux, c'est que leurs patrons et leurs surveillants dans les usines où ils doivent gagner leur vie ne savent pas parler français.”

(à Régina)

“Les Canadiens français ne peuvent profiter pleinement de l'économie de leur région à cause de circonstances malheureuses. À cause de leur langue et de leurs aspirations qui sont partie intégrante de leur culture, ils ne peuvent progresser, s'épanouir et s'affirmer au sein de la société nord-américaine, comme ils estiment en avoir le droit et comme ils en ont vraiment le droit. Mais ce n'est pas la faute des Canadiens de l'Ouest qui ont souvent les mêmes motifs de se plaindre.”

(à Calgary)

“Bien des Québécois sont littéralement emballés par le sentiment de fierté que leur inspirent leurs particularités linguistiques et culturelles. Même si les emplois et la sécurité sont importants, ils n'arrivent pas à faire taire ce doux sentiment de liberté chez ceux qui sont convaincus des avantages politiques, culturels et autres de la séparation et de l'indépendance.”

(de Sainte-Anne, Manitoba)

“Nous n'aurons jamais un Canada uni tant que le Québec sera dans la Confédération. Nous n'aurons jamais un Canada uni tant que nous n'aurons pas qu'une seule langue . . . Il est grand temps que quelqu'un dise aux Québécois de nous accepter comme nous sommes ou de partir.”

(à Toronto)

Certains Québécois d'expression française acceptent mal la réprobation de leur nationalisme. Ils le dirent clairement aux audiences de Québec et de Montréal et lors des tournées régionales des Commissaires au Québec: «Est-ce un si grand crime que d'être nationaliste? Comment se fait-il que l'on ait fini par stigmatiser le nationalisme comme une monstruosité idéologique? Comment se fait-il que le nationalisme soit une chose honteuse au Québec et soit considéré comme une vertu chez les Canadiens anglophones?» Maints intervenants anglophones, notamment ceux de la Fédération du travail de Terre-Neuve et du Labrador, ne méritaient pas ces reproches puisque leurs porte-parole se sont dit ouvertement pour le nationalisme, parce qu'il donne «le sentiment d'appartenir à un lieu identifié à une communauté».

Les Québécois francophones se sont dit fiers de ce «sentiment», de leur culture proprement québécoise, de leurs réalisations, principalement de leur récente «maturité». Ils échappent enfin au traditionnel «complexe du vaincu». Le refus de tolérer plus longtemps des «humiliations» fut un leitmotiv de bien des intervenants qui répétaient: «Cessons de demander la charité au Canada anglais». Il est apparu toutefois que leur fierté côtoyait une certaine inquiétude.

«J'ai peur de perdre ma culture», «Ma culture est en péril», «Une génération est en train de se faire assimiler», ont répété des Montréalais de langue française. Pourquoi? Surtout parce que, selon eux, la culture canadienne-française «n'est pas acceptée», «n'est pas respectée», «ne reçoit pas un traitement égal» dans le reste du Canada. Ces affirmations étaient généralement accompagnées d'exemples de «mauvais traitement» culturel dans une ambassade du Canada à l'étranger, dans un restaurant de Calgary, à l'aéroport de Toronto, ou même partout («on m'a traité de «frog» d'un océan à l'autre», a dit un ancien combattant). Il fut souvent fait mention de sentiments francophobes: les accusations de «French Power» et l'attitude des contrôleurs aériens anglophones lors de la grève de 1976 furent citées en exemples.

Selon plusieurs Québécois francophones qui ont participé aux audiences de la Commission, leur situation dans le monde des affaires est encore plus pénible. «J'ai dû travailler en anglais dans ma propre province»; «Quand General Motors s'établit à l'étranger, elle travaille pourtant dans la langue du pays». Bon nombre d'intervenants ont aussi décelé une insulte à leurs droits culturels dans le comportement de certaines entreprises qui ont quitté le Québec parce que le français doit devenir la langue de travail. «Ce n'est pas sage» et «ça fait mal» ont dit deux d'entre eux. «Ça fait mal à l'unité nationale» a repris un Torontois, parmi bien d'autres non Québécois.

Plusieurs intervenants anglophones ont dit comprendre le sentiment d'aliénation culturelle qu'éprouvaient les Québécois francophones. De Charlottetown à Vancouver, on a entendu des expressions de regret: «Nous avons tenté de les dominer», «Nous ne tenons pas compte de leurs aspirations», «Nous ne leur permettons pas de se sentir chez eux», «Il aurait été sage de bien accueillir leurs efforts de modernisation». D'autres se sont étonnés, comme ce Néo-Canadien de Toronto: «Comment se fait-il que je n'aie pas appris plus tôt que les gens du Québec se sentaient comme des étrangers dans leur propre pays?»

De nombreux participants, dont le maire de Vancouver, se dirent prêts à sauvegarder «les valeurs que les Canadiens français ajoutent à l'étoffe du pays». D'autres ont même avoué qu'ils «enviaient» la détermination des Québécois francophones de garder leur langue et leur culture, «cet esprit vigoureux qui manque au reste du pays».

Tout en étant moins fréquente, l'opposition aux aspirations culturelles du Québec a été par ailleurs très vive. On a reproché aux Québécois «cette fière croyance en leur héritage culturel et linguistique dont ils se grisent jusqu'à l'intoxication», cet «amour des classiques qui les a mal préparés aux affaires», «cet esprit nationaliste», ce nouveau «radicalisme». Ce seraient pour certains les causes mêmes du problème québécois.

“Un esprit extraordinaire souffle au Québec et peut-être aussi ailleurs parmi des groupes francophones. C'est un phénomène qui se produit parfois chez un peuple et, quoi qu'il arrive ou qu'ils décident en fin de compte, je ne peux m'empêcher d'envier les Québécois d'être animés par cet esprit vigoureux qui fait défaut dans le reste du pays.”

(à Vancouver)

“C'est un secret de polichinelle que les grandes compagnies d'assurances canadiennes, britanniques et américaines ont soutiré les économies des petits investisseurs depuis des décennies. Ces épargnes ont servi à créer des emplois à l'extérieur du Québec ou nous ont été prêtées à fort taux d'intérêt. Le Québec est depuis longtemps le dindon de la farce.”

(à Montréal)

“Comment ne pas comprendre, au fond, la séduction de l'aventure indépendantiste, comment ne pas comprendre que l'on puisse chercher ailleurs des solutions alors que plus du quart de la population de régions comme la Gaspésie, le Bas Saint-Laurent ou l'Abitibi est sans emploi et doit s'expatrier pour survivre.”

(Le Nouveau Parti Démocratique, à Montréal)

“L'homme d'affaires lucide constate facilement que la Confédération canadienne n'a pas permis au Québec d'assumer majoritairement le contrôle de son destin économique. Ce n'est pas davantage un fédéralisme renouvelé qui pourrait le permettre.”

(Le conseil des hommes d'affaires québécois,  
à Montréal)

“Il est évident que le Québec est, avec les provinces de l'Atlantique, la région la plus pénalisée par le manque d'intérêt fédéral puisqu'un niveau moyen élevé de chômage au Canada signifie un niveau de chômage encore plus élevé au Québec et dans les provinces maritimes.”

(à Québec)

“Les décisions économiques à long terme n'ont guère favorisé le Québec. Que ce soit dans le domaine de la politique nationale du pétrole, de la canalisation du Saint-Laurent, l'accord sur l'automobile, la politique agricole du fédéral sur les grains de provende, le développement régional (intervention du MEER), ces politiques n'ont pas contribué à relever la structure industrielle du Québec. Au contraire, ces politiques sont conçues en fonction de la croissance nationale et exacerbent les disparités régionales.”

(La fédération des syndicats du secteur aluminium,  
à Montréal)

“Dans les provinces de l'Ouest, le gouvernement fédéral paie les cultivateurs de l'Ouest pour ne pas cultiver. Faites le parallèle: le gouvernement d'Ottawa pénalise les cultivateurs québécois quand leur quota de lait est atteint. Aussi, ils doivent jeter le lait si leur montant est atteint. Il faut préciser que des vaches, ça donne du lait tout le temps.”

(de Charlesbourg, Québec)

En termes plus modérés, quelqu'un à Calgary a regretté l'importance que prêtent les Québécois à leur langue et à leur culture: «Ils ont tendance à s'exclure eux-mêmes des postes qui comportent des responsabilités et leur permettraient de s'épanouir pleinement, postes auxquels ils ont droit et peuvent légitimement aspirer». Plus sèchement, un Torontois les a accusés de créer «leurs propres ghettos».

### Griefs d'ordre économique

«Au Québec, le manque d'occasions de réussir sur le plan économique est une des principales causes d'amertume» a affirmé un citoyen de Winnipeg qui ne fut pas le seul à exprimer cet avis. Des Canadiens de toutes les régions ont dit aux Commissaires que, selon eux, les considérations d'ordre économique sont au fond du problème québécois et exigent des solutions.

Le thème a été repris notamment par des fédérations provinciales du travail. En Alberta: «Ce que [les Québécois francophones] désirent, c'est la juste part de la richesse qu'ils produisent». Au Nouveau-Brunswick: «Les considérations d'ordre économique ont compté pour beaucoup dans l'élection du Parti Québécois pro-séparatiste». En Saskatchewan: «On ne peut accuser le Parti Québécois d'avoir provoqué ce qui se produisait de toute façon dans le domaine économique».

De nombreux Québécois francophones ont rappelé cette dimension pour expliquer leur refus de maintenir le lien fédéral. «La Confédération n'a pas permis au Québec d'assumer majoritairement le contrôle de son destin économique», a dit un Montréalais. On a cité l'agriculture, le transport, l'énergie, les disparités régionales comme exemples des «effets négatifs» de la Confédération sur l'économie du Québec, effets «que n'ont pas compensés les paiements de péréquation». Certains ont rappelé que le Québec tire moins d'avantages de la Confédération depuis que «l'Empire du Saint-Laurent» a perdu sa suprématie. «Pourquoi alors le Québec demeurerait-il dans la Confédération?» a demandé un résident de Calgary. Un représentant d'une importante centrale syndicale a ajouté, à Toronto: «Il faudra prouver aux gens du Québec qu'ils gagneront à demeurer à l'intérieur d'un régime fédéral».

Divers facteurs économiques auraient contribué au malaise du Québec et certains furent évoqués plus souvent que d'autres: le chômage, les revenus inférieurs et l'inégalité économique. «Un niveau moyen élevé de chômage au Canada signifie un niveau de chômage encore plus élevé au Québec et dans les provinces maritimes», a fait remarquer un professeur à Québec. «C'est vrai, dira un citoyen d'Edmonton; l'unité signifie le chômage et des revenus inférieurs pour les francophones du Québec». «Si vous ne parlez que le français, ajoutera-t-il, vous vous situez au plus bas échelon de la vie économique». Lors des audiences de Montréal, on a démontré à l'aide de statistiques «que la possibilité [pour les Québécois francophones] de participer à la direction des grandes sociétés progresse bien lentement».

Bien que le progrès ait été plus marqué dans les secteurs francophones de l'économie québécoise, surtout dans les coopératives, des représentants de ces secteurs ont déclaré à Montréal que cela ne suffisait pas. «En conséquence, dira l'un d'eux, les Québécois en sont venus à associer leur objectif d'être maîtres de leur économie à un objectif plus global: atteindre une plus grande autonomie politique».

### Griefs d'ordre politique

Au Canada anglais comme dans la province francophone, les causes de l'aliénation du Québec furent présentées aussi en termes politiques. «Depuis 1759, le Québécois s'est toujours posé la question de l'égalité ou de l'indépendance» a fait observer un groupe à Vancouver. Deux Montréalais de langue française, parmi tant d'autres qui ont exprimé leurs vues sur la politique québécoise, lui ont fait écho: «On n'est pas un peuple fondateur, on est une nation conquise»; «Il ne saurait y avoir un divorce là où il n'y a jamais eu de mariage».

“L'ennemi du peuple québécois, c'est l'État canadien en tant que tel, y compris sa fraction québécoise dirigée par René Lévesque. Le peuple québécois va parvenir à se libérer dans la mesure où il va s'unir à l'ensemble de la classe ouvrière canadienne sans aucune distinction de langue ou de religion ou de quelque autre sorte que ce soit pour détruire à la racine l'État canadien, dirigé aussi bien par Pierre Elliott Trudeau que par René Lévesque et tous les agents des riches.”

(à Montréal)

“J'ai vécu au Québec quelques années, pendant les années 60, lorsque la génération séparatiste actuelle a commencé à se faire entendre. Mais le gouvernement central n'écoutait pas à l'époque. Il les considérait comme des idiots et des radicaux qui ne méritaient même pas d'être entendus. Voilà maintenant qu'en 1977, avec un gouvernement séparatiste bien en place au Québec, le gouvernement vient nous dire que c'est le Canadien moyen qui doit changer d'attitude.”

(de Saint-Jean, T.-N.)

“L'appareil des relations fédérales-provinciales, les chevauchements et les doubles emplois administratifs ont engendré depuis lors des coûts élevés et croissants, sans compter les frustrations du citoyen qui ne comprend strictement plus rien à cette hydre administrative et qui ne sait jamais à quel niveau de gouvernement s'adresser pour résoudre ses problèmes.”

(à Québec)

“... depuis le début de l'ère de l'industrialisation au Québec qui s'est accélérée avec la Deuxième Guerre mondiale, tous les gouvernements élus par le peuple québécois ont connu des difficultés innombrables pour établir ici même au Québec, et ce, sans briser le pacte confédératif, un ensemble cohérent de politiques permettant au gouvernement du Québec de faire éclore la vie de notre peuple dans toutes ses sphères d'activité.”

(Le conseil de la coopération du Québec, à Montréal)

“De graves injustices et l'oppression auxquelles est soumise la nation canadienne-française sont insérées dans la nature même de cet acte colonialiste qui sert de constitution au Canada.”

(à Montréal)

“Les sentiments séparatistes au Québec sont accentués en ce moment par un mouvement radical universel, essentiellement gauchiste et marxiste. Ce mouvement a connu un succès éclatant, surtout au Québec durant les années 60, chez les intellectuels, les journalistes, les artistes et les étudiants, en partie parce que ce mouvement a une composante psychologique qui attire ces gens et qui se résume sous le thème de la minorité opprimée.”

(à Vancouver)

“Notre surprise actuelle devant le surgissement du séparatisme au Québec est de l'hypocrisie ou bien une ignorance tout aussi malsaine. Arrêtons-nous de faire l'autruche et acceptons le fait que le problème existe. C'est là, à notre avis, la première étape dans toute tentative de solution de n'importe quel problème. Admettons qu'il y a un problème.”

(La société franco-canadienne, à Calgary)

Pour d'autres, les causes politiques du conflit résident dans le refus du Canada anglais de reconnaître le caractère distinctif du Québec, dans son hésitation à admettre que «le Québec ne sera jamais semblable à lui» et dans son indifférence à rechercher une «véritable association».

Plus d'un Québécois d'expression française s'en est pris au régime fédéral lui-même. Il «empêche l'élaboration d'un ensemble cohérent de politiques québécoises». «Le citoyen ne comprend rien à cette hydre administrative et ne sait jamais à quel niveau de gouvernement s'adresser», ont dit des Montréalais. C'est la manière dont fonctionne le régime fédéral que d'autres ont condamnée; ils considèrent ce régime comme trop centralisateur (cf. Partie V). Selon un syndicat ouvrier de Toronto, «c'est le rôle du gouvernement fédéral qui est remis en question au Québec et non pas l'unité nationale». Et de soutenir un résident de Vancouver: «Si le gouvernement central avait fait preuve de plus d'imagination et de réceptivité, le Parti Québécois aurait perdu beaucoup de son attrait».

D'autres intervenants ont attribué le mécontentement politique à des événements précis allant de la conquête britannique de 1759-1760 au comportement du gouvernement fédéral tant à l'occasion de la crise d'octobre de 1970 — «l'armée et les policiers fédéraux envoyés pour subjuguier les Québécois» — qu'à l'occasion de «la campagne hystérique actuelle en faveur de l'unité nationale», pour reprendre les termes de deux citoyens de Winnipeg.

Le Parti Québécois a également été cité par d'autres participants comme un facteur de désunion. Beaucoup, par contre, ont fait l'éloge de ce parti à cause de son «attachement à des principes» et parce qu'il offre «l'occasion d'une participation personnelle à une cause plus grande que l'individu». «Par comparaison, a demandé un anglophone, quel principe offre le Canada?» Selon un Terre-Neuvien de Saint-Jean, Ottawa a tort de considérer les péquistes «comme des idiots et des radicaux». La même idée a été reprise à Vancouver: «Si Ottawa avait pris le Québec au sérieux pendant les années 60, il n'y aurait peut-être jamais eu de gouvernement péquiste».

### Le 15 novembre

«Depuis ce damné et fatidique 15 novembre» où nous avons assisté à l'élection du Parti Québécois, «nous sommes traumatisés au point de ne pouvoir apprécier de façon réaliste la situation d'ensemble», a déclaré un Torontois qui exposait aux Commissaires sa vision de l'avenir du Québec et du Canada.

De nombreux Québécois francophones ont employé un langage aussi énergique pour expliquer pourquoi ils avaient appuyé le Parti Québécois aux élections du 15 novembre 1976. À Montréal et à Québec, on a entendu des propos comme ceux-ci: «Nous nous sommes donné un outil formidable le 15 novembre et nous en sommes fiers»; «Les jeunes ont voté pour le Parti Québécois parce qu'ils ne veulent pas revivre les situations confuses que leurs parents ont vécues et les tiraillements qui existent au Canada depuis 100 ans»; «Le Québec est réveillé; cela a été un réveil spectaculaire, un beau réveil».

Est-ce à dire que les Québécois francophones ont voté pour l'indépendance? Nombreux sont ceux qui ont soutenu le contraire: «La grande majorité des Québécois demeure fédéraliste», a dit un Québécois francophone, et bien d'autres, surtout chez les Québécois anglophones, étaient de cet avis. L'un d'eux a dit que «la situation générale dans la province» explique pourquoi 41% des Québécois, «dont la majorité n'est pas séparatiste», ont appuyé le Parti Québécois.

“L'électeur du Québec a parlé et la stupeur a traversé le pays.”

(de Darmouth, N.-É.)

“Malgré nos problèmes très réels qui existent, malgré les actes du présent gouvernement du Québec et malgré les questions très sérieuses qui se posent sur les avantages du fédéralisme, un fait est très clair : une grande majorité de la population québécoise ne veut pas du séparatisme. Nous ne devons pas agir comme si elle le voulait.”

(à Montréal)

“Nous invitons les Canadiens français hors Québec et tous les autres Canadiens de ne pas croire que les Québécois soient favorables majoritairement à la séparation.”

(L'institut politique de Trois-Rivières, à Montréal)

“M. Lévesque est un séparatiste dont le parti est voué à l'indépendance du Québec, même si les Québécois et les Canadiens sont d'avis contraire. M. Lévesque a réussi à se faire élire en reléguant au second plan la question de l'indépendance.”

(de Toronto)

“Il saute aux yeux que le Parti Québécois a été élu sur le thème du bon gouvernement et de la saine administration. Maintenant, il se sert des leviers de l'État pour promouvoir le séparatisme au moyen d'un référendum.”

(d'Armstrong, C.-B.)

“Aux dernières élections québécoises, les Canadiens français se sont prononcés en faveur d'un parti politique bien à eux, un parti reconnaissant leur lutte et prêt à travailler à changer la situation. De façon dynamique, il soulève les problèmes qui existent dans la Confédération canadienne.”

(à Toronto)

“Si le 15 novembre 1976 a sonné l'heure de la libération pour plusieurs Québécois, pour nous c'est l'heure de la vérité qui a sonné . . .”

(L'association canadienne-française de l'Ontario,  
à Toronto)

“Maintenant, le Québec est réveillé; cela a été un réveil spectaculaire, un beau réveil. Nous sommes debout, puis nous ne sommes pas près de nous rasseoir. Nous avons des gens extraordinairement compétents dans notre nouveau gouvernement.”

(à Montréal)

“À quoi tient donc le succès de M. Lévesque? Il a proposé un idéal qui non seulement inspire les jeunes Québécois, mais les fait vibrer d'enthousiasme.”

(à Vancouver)

Maints non Québécois, notamment des Ontariens et des gens de l'Ouest, abondaient dans le sens de cette analyse de l'élection du Parti Québécois. De dire un citoyen de Vancouver: «Les électeurs voulaient un changement au Québec et la plupart n'aimaient pas Robert Bourassa». À Calgary, le représentant du Parti communiste a interprété les élections de 1976 comme un «vote contre la corruption, la mauvaise administration et les politiques anti-ouvrières».

Cela n'était pas, cependant, l'avis de tous; beaucoup, tant au Québec qu'ailleurs, ont vu dans l'élection du Parti Québécois un mandat pour négocier la séparation, sinon un vote clair et net en faveur de l'indépendance. Pour un citoyen de Saint-Jean (T.-N.), le Parti Québécois serait «ce parti séparatiste qui contrôle fermement le Québec». Un francophone de Montréal a demandé aux Commissaires de ne pas se méprendre sur les termes «indépendance» et «souveraineté-association»; «Quelle que soit l'expression utilisée, les Québécois qui ont voté pour le P.Q. n'ignoraient pas la position constitutionnelle de M. René Lévesque».

Un francophone établi à Calgary s'est dit ennuyé de ce débat sur le sens de la victoire du Parti Québécois. Selon lui, «il faudrait être aveugle pour ne pas avoir remarqué que tous les gouvernements du Québec depuis Lesage, ont formulé des demandes qui ont toujours été de plus en plus souverainistes, indépendantistes, séparatistes . . . , prenez l'euphémisme à votre goût».

Hors du Québec, les groupes francophones ont suivi les événements de novembre 1976 de très près. À Moncton, des Acadiens, même opposés à la sécession du Québec, ont parlé «d'une joie à peine déguisée», «de l'essor ainsi donné à notre lutte pour devenir maîtres de notre propre destinée», d'un événement qui a «réveillé les Canadiens anglais» et leur a fait savoir que le problème de «l'unité nationale est leur problème et non celui des Québécois». Pour un francophone de Toronto, l'élection du Parti Québécois a été «un catalyseur qui a remué tous les problèmes au sein de la Confédération». Pour d'autres, cet événement venait justifier leur propre lutte. «Nous sommes fatigués de quémander, nous voulons des changements radicaux», a dit l'un d'eux.

De nombreux participants n'ont pas voulu dire si le résultat des élections du 15 novembre constituait ou non une victoire séparatiste; d'autres aspects du programme du parti et sa montée vers le pouvoir leur semblaient plus importants. Pour certains, les origines «populaires» du parti sont ce qu'il faut retenir. Cela aboutira un jour ou l'autre, selon eux, à des politiques sociales éclairées. C'est cet aspect qui a fait dire à un groupe ouvrier de Terre-Neuve: «Un bon nombre d'entre nous ne sont pas mécontents du résultat de ces élections». Un Torontois s'est étonné de ce que personne ne parle de «l'aspect social-démocratique» du programme du parti et des politiques progressistes adoptées au Québec depuis les élections. Il ajouta que «ces gens-là pourraient montrer aux autres provinces comment traiter leurs citoyens».

Peu de groupes gauchistes ont accepté ces éloges. Les travailleurs du Québec, disaient-ils, ne doivent pas se laisser prendre par les paroles trompeuses du Parti Québécois à propos de l'indépendance, paroles prononcées par sa «direction petite-bourgeoise». Le jour n'est pas encore venu où l'on «écrasera le système qui exploite le travailleur».

Pour de nombreux Canadiens, francophones et anglophones, l'élection du Parti Québécois est un heureux événement dans la mesure où il oblige les Canadiens en général à repenser tout leur système politique. «Ce fut, a dit un Montréalais, une saine prise de conscience des problèmes qui existent depuis longtemps». Un autre a déclaré que «les politiciens et les citoyens» se bercent d'illusions au sujet du système politique canadien; trop d'entre eux croyaient que le Canada était fort et uni. Ils ont au moins commencé, selon certains intervenants, à poser des questions pertinentes au sujet de la constitution, du partage des pouvoirs et des aspirations fondamentales des Canadiens, y compris celles des Québécois.

“Le Parti Québécois compte tellement de réalisations à son actif et le gouvernement national si peu que nous ne savons pas trop quoi dire maintenant que l’occasion nous est offerte de prendre la parole devant la Commission. Nous sommes persuadés que le gouvernement national a toujours choisi la division dans ses politiques économiques.”

(La fédération du travail de Terre-Neuve et du Labrador, à Saint-Jean, T.-N.)

“Même si elle a été traumatisante sous bien des rapports, l’élection du 15 novembre 1976 ouvre de nouvelles perspectives d’amélioration au Canada. Elle a secoué les Canadiens de leur torpeur béate et les a débarrassés de leur esprit de clocher en leur faisant prendre conscience de combien privilégiés ils étaient de vivre dans un pays comme le Canada. Les hommes politiques ont été élevés au-dessus de leurs petits intérêts particuliers et ont été ralliés à une grande cause: sauver le Canada.”

(à Montréal)

“Le Québec ne se séparera probablement jamais si nous sommes prêts à faire certaines concessions et à prendre certaines mesures pour que les Canadiens français puissent vivre convenablement sans devoir apprendre l’anglais.”

(à Edmonton)

“Depuis la Confédération, les autres provinces n’ont pas cessé de faire des concessions monétaires ou autres au Québec et il est grand temps, à mon avis, que les francophones commencent à faire des concessions aux anglophones en devenant de véritables Canadiens et en apprenant la langue de leur pays; et il se trouve que c’est l’anglais.”

(de Rumsey, Alberta)

“Nous, à l’Ouest, devons nous efforcer de comprendre davantage les besoins des Canadiens qui vivent au Québec si nous voulons que les gens de cette province reconnaissent nos propres besoins.”

(Ted Malone, chef du Parti libéral de la Saskatchewan, à Régina)

“Référendum ou pas référendum, les francophones voteront pour ou contre le Canada avec leur propre coeur. Il faut que les anglophones, dans un nombre suffisant, fassent le sacrifice de leurs idées préconçues.”

(à Toronto)

“Je crois que le temps est venu maintenant pour les chefs politiques de l’Ontario d’informer leur province des réalités québécoises . . . Il est temps maintenant de parler des vérités psychologiques qui découlent de l’isolement linguistique et culturel de cette province et d’expliquer l’évolution du nationalisme québécois dans une certaine perspective au lieu de le brandir comme une menace. Il est temps de faire la lumière sur les graves problèmes économiques qui affligent certaines régions du Québec et de trouver les solutions qui s’imposent.”

(Stephen Lewis, ancien chef du Nouveau Parti Démocratique de l’Ontario, à Toronto)

## Propositions

Un résidant de Vancouver, inquiet de la perspective d'une sécession du Québec, a déclaré à l'intention de ses compatriotes anglophones: «Asseyons-nous à la table de négociations et faisons aux Français canadiens une offre qu'ils ne sauraient refuser». Mais quelle offre? Quel en serait le contenu? On en a discuté longuement lors des audiences de la Commission. À travers tout le pays, il s'est trouvé des participants pour proposer des éléments et parfois même tout le contenu d'une telle offre que certains ont qualifiée de «troisième option».

D'aucuns ont insisté sur les droits linguistiques alors que d'autres ont parlé d'un changement d'attitudes, de visites réciproques et d'autres moyens qui permettraient aux Canadiens de mieux se connaître au-delà des barrières linguistiques. Plusieurs se préoccupaient de la constitution, d'autres évoquaient des considérations d'ordre économique. Pour certains même, l'offre avait déjà été faite et ce serait maintenant au Québec «de l'accepter ou de la rejeter». Pour d'autres, il appartiendrait aux «Français» de faire une «offre». Enfin, de l'avis de nombreux intervenants, les négociations doivent attendre que les Québécois aient eu l'occasion de déterminer s'ils veulent ou non demeurer Canadiens.

## Psychologie et attitudes

Parmi ceux qui ont participé aux audiences de la Commission, plusieurs ont soutenu que la solution au «problème du Québec» ou au «problème canadien» ne réside pas d'abord dans la réforme des institutions économiques ou politiques; il s'agirait plutôt de se mettre à l'écoute des autres, de comprendre et peut-être de résoudre les questions qui exacerbent les passions, comme la langue et la culture. Un Montréalais, partisan de cette attitude, a demandé aux anglophones et aux francophones de faire «un effort sincère pour comprendre le point de vue de l'autre». «Un pays, a ajouté un de ses concitoyens, n'est jamais autre chose qu'une histoire d'amour, de compréhension mutuelle et d'acceptation de défis collectifs. Il est donc impérieux de mettre un terme aux inflations verbales, aux stratégies et contre-stratégies, aux tactiques de toutes sortes».

Du côté anglophone, un Torontois, entre autres, a défendu un point de vue identique: pour lui, il ne fait pas de doute que le pays ne demeurera uni que si les Canadiens anglais «prennent sur eux d'étudier la situation qui existe au Québec et de comprendre les Canadiens français». De même, pour l'ancien chef du Nouveau Parti Démocratique de l'Ontario, M. Stephen Lewis, le temps serait venu «de décrire de façon sympathique et sensible la lutte acharnée qui se livre pour faire reconnaître les droits des Canadiens français». Quelqu'un, à Toronto, a ajouté qu'il importe d'aider «à déraciner certains vieux concepts, telle l'idée que les Canadiens français sont un peuple conquis». Même écho à Calgary où un résidant pensait que les Canadiens anglais devraient «modifier leur façon de penser et leur attitude»; d'autres allaient plus loin, comme ce citoyen de Charlottetown qui était d'avis que les Canadiens anglais devront donner aux Canadiens français l'assurance qu'ils «appuient la lutte pour leur survivance en Amérique du Nord».

Certains Québécois d'expression française soutinrent également que les Canadiens anglais devront non seulement accepter le fait français, mais aussi développer, comme l'a dit un Montréalais, «le désir de favoriser son expansion dans cette masse anglophone». Alors seulement une association sera possible, «qui respectera nos solitudes et nos destinées, une association dans laquelle des valeurs comme la solidarité et l'appui mutuel auront leur place».

“Le reste du pays doit nous accepter tels que nous sommes et ne plus espérer nous rendre conformes à son image.”

(à Montréal)

“J'estime que les Québécois ont le droit de choisir leur langue et leur culture. Il n'y a aucune raison au monde qui devrait les en empêcher: il y a quatre millions de Québécois francophones au Québec et seulement 800 000 anglophones.”

(à Edmonton)

“Le séparatisme a gagné du terrain depuis l'adoption de la politique fédérale sur le bilinguisme et la Loi sur les langues officielles. En fait, on pourrait dire qu'il a progressé malgré ces politiques.”

(de Canfield, Ontario)

“Quand on vit au Québec, on parle français; quand on est à l'extérieur du Québec, on parle anglais. Je ne vois pas en quoi cela pourrait empêcher le pays de rester uni. J'ai l'impression que tout ce que les Québécois veulent, c'est parler français comme le reste du Canada parle anglais, et je trouve que c'est très bien ainsi. Si vous êtes au Québec, parlez français. Si vous êtes dans le reste du Canada, parlez anglais.”

(à Whitehorse)

“Le Canada doit s'en tenir aux dispositions prévues à l'origine dans l'AANB, c'est-à-dire un pays d'expression anglaise où le français n'est autorisé qu'au Québec.”

(à Toronto)

“Il y a d'autres pays qui sont des mosaïques culturelles, comme la Suisse par exemple. Nous pouvons trouver bien d'autres exemples également. Il y aurait peut-être lieu de s'inspirer des solutions qu'ils ont adoptées et des résultats qu'ils ont obtenus pour établir une politique nationale au Canada.”

(Italo-Canadian Cultural Association of  
Halifax-Dartmouth, à Halifax)

“Ne cherchons pas à faire apprendre l'anglais de force aux Québécois, mais laissons-leur l'occasion de le faire s'ils en ont le désir.”

(à Winnipeg)

“J'approuve les Québécois de vouloir préserver leur culture et de prendre des mesures en ce sens dans le domaine linguistique. À mon avis, tous les enfants du Québec devraient apprendre le français à l'école pour pouvoir le parler couramment.”

(de Scarborough, Ontario)

“Je crois que la Sun Life recrute ses employés dans d'autres provinces et que ces derniers ne veulent pas que leurs enfants apprennent une autre langue. Si c'est vrai, je ne vois aucun espoir pour le Canada. Le reste du Canada est-il peuplé d'Archie Bunkers qui refusent que leurs enfants apprennent une autre langue?”

(à Montréal)

## Langue et culture

S'il avait suivi la Commission à travers le pays, un Montréalais francophone aurait peut-être été heureux d'entendre des déclarations comme celles-ci: «Traitions dignement la langue et la culture québécoises», «Soyons respectueux de l'apport culturel des Québécois à la vie canadienne», «Lançons une campagne sur le thème: nous nous soucions de votre culture». D'autres déclarations lui auraient toutefois rappelé que le bilinguisme «officiel» est loin d'être accepté de tous, que de nombreux Canadiens anglophones sont choqués de l'entêtement que mettent leurs compatriotes du Québec à vouloir rester français: ils croient encore que la meilleure solution pour les Canadiens français consisterait à devenir anglophones. Certaines de ces opinions et propositions figurent déjà au Chapitre 2. La Commission veut consigner ici les propositions relatives à la langue et à la culture qui ont été présentées pour répondre précisément au «problème québécois».

Pour un groupe ouvrier ontarien, toute l'analyse du gouvernement central sur les besoins du Québec est fautive: «Les Québécois ne se soucient pas le moins du monde qu'il y ait ou pas du français sur les boîtes de céréales vendues à Vancouver . . . Ce qui compte pour eux, c'est de savoir s'ils pourront garder leur langue et leur culture». Des participants anglophones hors du Québec en sont souvent venus à la conclusion que la meilleure réponse aux aspirations culturelles du Québec serait de permettre à cette province de devenir «unilingue française», le reste du Canada demeurant «anglais seulement».

L'appui accordé par les anglophones à l'idée d'un Québec unilingue français a souvent été exprimé en termes énergiques: «Un petit nombre d'Anglos gâtés qui vivent au Québec» sont responsables du séparatisme; «800 mille d'entre eux» ont dit aux quatre millions de Français «speak white», les obligeant à devenir bilingues parce que «les patrons ne pouvaient parler le français». Il eut été beaucoup «plus juste», et tellement «moins néfaste pour l'unité canadienne», de se rendre à «l'évidence» et de «les laisser parler français et laisser le reste du Canada parler anglais». «Au rancart le bilinguisme!» — se sont écriés certains intervenants; quelle folie, quel manque de perspicacité et de sens pratique que d'avoir cherché à l'imposer dans un pays aussi vaste que le nôtre. Remplacez-le par des «zones unilingues distinctes» comme l'a fait la Suisse «où cela fonctionne très bien».

Mais cette façon de voir n'a pas été du goût de tous, tant au Québec qu'ailleurs. À quoi bon abolir l'anglais au Québec dans le seul but de répondre aux griefs culturels des Québécois? Car après tout, «on ne corrige pas une injustice par une autre injustice», dira quelqu'un à Winnipeg. Néanmoins, le fait est que les anglophones devraient tenir compte des «réalités» du Québec. Cette recommandation a été formulée diversement: «On ne devrait pas obliger les Québécois francophones à devenir bilingues»; «L'anglais devrait cesser d'occuper une position privilégiée dans tous les aspects de la vie québécoise»; les Canadiens anglais qui s'installent au Québec devraient accepter qu'on enseigne à leurs enfants «en français» et «le français devrait, il va sans dire, être la langue première du Québec».

Mais pour beaucoup de francophones du Québec, cela n'était pas suffisant. Ils l'ont dit aux Commissaires: ils voudraient, avant tout, se sentir chez eux non seulement au Québec, mais partout au Canada. Ils ont suggéré diverses façons d'atteindre l'objectif du bilinguisme «d'un océan à l'autre»: tout Canadien français devrait avoir le droit de parler sa langue à ses compatriotes n'importe où au Canada; les deux langues officielles devraient être respectées sur tout le territoire; tous les citoyens devraient avoir le droit, garanti par la constitution (et non pas le privilège); de communiquer avec le gouvernement central dans leur propre langue officielle.

“Je veux que les Canadiens français, s'ils veulent parler français, aient le droit de le parler où que ce soit au pays.”

(à Québec)

“La difficulté est de faire voir et de faire accepter à un nombre suffisant de Canadiens d'expression anglaise qu'il faut faire un effort non pas nécessairement pour parler français, ni même nécessairement pour comprendre les Canadiens français, mais pour accepter, dans leur for intérieur, la place et l'importance du français comme langue canadienne.”

(à Toronto)

“Pourquoi le reste du Canada devrait-il continuer à soutenir ou aider à soutenir un Québec qui insiste pour faire cavalier seul, mais qui semble incapable de se suffire à lui-même dans la Confédération sans injections massives de dollars canadiens des autres provinces?”

(d'Ottawa)

“Pendant des années, il était normal au Québec qu'un travailleur reçoive ses instructions en anglais. Et, trop souvent, quand un Québécois se prépare à sortir du rang . . . il s'aperçoit que non seulement il doit travailler en anglais, mais que tous les postes supérieurs sont détenus par les Anglais auxquels apparemment ils sont réservés; souvent, même s'il connaît l'anglais, le poste ne lui est pas confié — le bilinguisme ne le sauve pas. . . . Pour le Québécois, tout cela veut dire qu'être français, c'est n'être pas pris au sérieux. Or, les Québécois ont bien l'intention d'être pris au sérieux. Le temps est venu pour nous, les Anglais, de commencer à le faire.”

(La fédération du travail de l'Ontario, à Toronto)

“Il y a des travailleurs anglophones qui apprécient les droits majoritaires et comprennent la nécessité que le français devienne la seule langue de travail au Québec.”

(à Montréal)

“Nous invitons le monde des affaires à appuyer le concept de la dualité sur le marché du travail du Québec et à souscrire à un engagement national de veiller à ce que les Canadiens aient accès à la langue officielle de leur choix.”

(Board of Trade of Metropolitan Toronto,  
à Toronto)

“Vous vous devez de proposer aux Canadiens un but commun apte à lier ensemble nos aspirations individuelles. Et quel peut être ce but commun si ce n'est d'assurer à tous le droit au travail, le droit à un niveau de vie convenable, le droit à la sécurité économique?”

(Le Nouveau Parti Démocratique du Québec,  
à Montréal)

Beaucoup d'anglophones ont approuvé cet objectif et certains ont même suggéré d'aller au-delà du bilinguisme officiel. Un citoyen d'Ottawa a écrit à la Commission pour dire qu'il faudrait prendre des mesures afin que «chaque Québécois ait le sentiment d'être un citoyen à part égale, jouissant des mêmes chances que ses compatriotes anglophones n'importe où au Canada». Une lettre de Toronto parlait de «concessions mutuelles» qui aboutiraient à la reconnaissance, sur un pied d'égalité, des patrimoines culturels des Anglo-Canadiens et des Canadiens français. Pour certains, il faudrait maintenant traduire davantage d'oeuvres d'écrivains québécois et multiplier les échanges culturels entre le Québec et les autres provinces. Pour d'autres, il serait bon que l'autorité législative soit transférée d'Ottawa à Québec dans les domaines intéressant précisément la langue et la culture. Le chef du Parti libéral de la Colombie-Britannique proposa même de donner aux représentants du Québec, dans un Sénat réformé, «le pouvoir absolu de bloquer toutes mesures susceptibles de menacer la sécurité culturelle ou linguistique des francophones».

### L'économie et les affaires

Si beaucoup ont vu dans le facteur culturel une des principales sources de mécontentement au Québec, ils n'ont jamais nié que la situation économique des Québécois francophones en soit un autre. Mais tous n'étaient pas pour autant convaincus que le reste du pays doive en porter la responsabilité ou même consentir un effort particulier pour y remédier. Cette réticence était motivée par divers types de considérations: une lettre de Regina pensait qu'il coûterait tout simplement trop cher «d'acheter» le maintien du Québec dans la Confédération, étant donné la profondeur des sentiments nationalistes des Québécois; un participant de Calgary s'est fait l'écho de plusieurs en constatant que les efforts déjà faits pour aider le Québec avaient été vains: «Voyez les milliards de dollars qui ont été acheminés au Québec depuis 10 ans; ils n'ont pas empêché la victoire du P.Q.»

D'autres intervenants, notamment dans la région de l'Atlantique, éprouvaient de la sympathie pour le Québec aux prises avec ses problèmes économiques, mais ne voyaient pas pourquoi le gouvernement central devrait prendre des mesures économiques spéciales puisque, selon eux, le Québec vit dans l'aisance si on le compare à leur région. «Les Québécois obtiendront ce qu'ils désirent de toute façon, ont dit quelques Terre-Neuviens, puisqu'ils mettent le pays dans un état de frénésie [alors que nous] ne possédons pas le levier que constitue la menace d'indépendance». S'il faut même en croire certains, les Québécois auraient eux-mêmes créé leurs problèmes en tolérant si longtemps l'incompétence et la corruption de leurs gouvernements, en suivant leurs curés les yeux fermés et en s'isolant des grands courants d'activité économique par leur insistance à demeurer francophones dans un monde où les affaires se déroulent en anglais.

Ce ne fut pas l'avis de tous encore une fois. D'autres intervenants ont pris le contrepied de ces propos en affirmant, comme l'a fait un citoyen d'Edmonton, que «le séparatisme n'est pas pour demain si on veut bien prendre certaines initiatives d'ordre économique». La langue de travail serait une priorité et le message était clair: les Québécois devraient pouvoir travailler au Québec sans être obligés d'apprendre l'anglais. Le Board of Trade de la région métropolitaine de Toronto l'a dit en ces termes: «Il faut que le français prenne sa place comme langue principale de travail au Québec, [de telle sorte] que les francophones puissent assumer pleinement les responsabilités de la haute direction dans le système économique [et soient mieux en mesure] de surmonter les iniquités du marché du travail». D'ailleurs, pour un participant de Québec, il ne fait pas de doute que les anglophones unilingues «vont être d'accord pour admettre le principe que l'on ne peut forcer les francophones à être bilingues pour pouvoir gagner honnêtement leur vie». Même idée chez les dirigeants de la Fédération du Travail de l'Ontario: refuser ce droit aux Québécois, «c'est ne pas prendre au sérieux leur caractère français», et quelqu'un à Edmonton de conclure: «Ici, en Alberta, nous serions indignés si nous constatons que ceux qui viennent s'installer chez nous ne voulaient pas parler la langue de la majorité et qu'il nous fallait parler leur langue pour progresser dans la vie».

“Ce n'est pas avec des projets de perspectives-jeunesse qu'on bâtit l'économie d'un pays. Le gouvernement canadien a toujours dit que l'économique, ça relevait de lui. Or, si ça va mal, on met cela sur le dos des provinces. Si ça va bien, c'est correct. Qu'a-t-on fait pour le textile et la chaussure?”

(de Charlesbourg, Québec)

“Le Québec, s'il veut reconquérir son économie et planifier son développement, doit pouvoir contrôler sa politique, doit pouvoir être en mesure de négocier avec ses voisins, d'égal à égal, les avantages que ceux-ci peuvent rechercher. Le fédéralisme ne permet pas cela. C'est contraire à son essence même.”

(Le conseil des hommes d'affaires québécois,  
à Montréal)

“La population du Québec dans sa majorité semble désirer l'acceptation raisonnable de sa culture et de sa langue pour que le fait d'être Québécois ne paraisse plus un handicap pour l'épanouissement humain et le succès matériel.”

(de Glenwood, Ontario)

“Il est évident que la stagnation économique et le chômage étaient présents bien avant l'élection du Parti Québécois; le dollar canadien était plus que mûr pour la dévaluation avant novembre 1976. Cependant, lorsque la dévaluation s'est produite, on en a blâmé le nouveau gouvernement du Québec. Les tentatives intéressées pour renier ses responsabilités à l'égard de ces problèmes en rejetant la responsabilité sur Lévesque ne convainquent personne et ne font qu'envenimer les relations entre le Québec et le reste du Canada.”

(La fédération du travail de la Saskatchewan,  
à Régina)

“L'un des expédients que certains sont tentés d'utiliser pour contrer l'indépendance est on ne peut plus pernicieux: l'exode. Pernicieux, non seulement pour le Québec mais également pour ce qui resterait du Canada après une éventuelle séparation. L'exode est la plus insidieuse arme à deux tranchants qui soit, et par là même, la plus dangereuse.”

(à Montréal)

“Des années d'incertitude au sujet du Québec seront extrêmement dommageables à l'économie du Canada. M. Lévesque est apparemment disposé à laisser le Canada voguer indéfiniment au gré des vents. Nous sommes d'avis qu'un échéancier devrait être établi en vue d'une décision définitive.”

(à Vancouver)

“Je fais partie d'une ethnie, et la garantie de ma liberté est ma qualité de citoyen canadien. Je suis, et je reste Canadien, Canadien de langue française et fier de l'être. Car j'ai choisi le Canada et le Canada m'a choisi. Car j'ai juré fidélité à mon pays.”

(à Montréal)

La conjoncture économique du Québec fut jugée également de toute première importance. La pauvreté et le chômage n'ont rien à voir avec «le fait d'être Français ou Anglais» a dit un citoyen de Vancouver, opinion qui a été reprise à Edmonton, à Toronto et à Montréal. Maintes et maintes fois, les Commissaires se sont fait dire que l'économie du Québec est «très malade», qu'elle se «détériore» et qu'elle est «dans le marasme». La solution résiderait dans une façon «nouvelle» d'attaquer les disparités régionales qui engloberait les diverses mesures sectorielles énumérées au chapitre 15, intitulé *Les économies régionales*.

Nombre de Québécois francophones, toutefois, refusent de s'en remettre aux programmes de développement régional du gouvernement central pour la solution de leurs problèmes économiques. Certains, on l'a dit, ne font plus confiance au système fédéral («Aucune formule fédérative ne pourrait permettre au Québec de résoudre ses problèmes économiques») alors que, selon d'autres, par le passé, les politiques économiques d'Ottawa ont été à l'encontre des intérêts du Québec («Le bénéfice net du Québec est pratiquement toujours négatif ou nul»). Ces participants ont recommandé que le gouvernement central mette fin à ses programmes de développement régional et qu'une compensation fiscale équivalente à ce qu'ils coûtent soit remise au gouvernement du Québec. Le Québec pourrait ainsi poursuivre des politiques économiques mieux adaptées à ses besoins particuliers.

Certaines des propositions formulées lors des audiences de la Commission débordaient l'aspect constitutionnel des problèmes économiques. On a recommandé notamment une coopération au niveau des gouvernements: «Étudions ce que peuvent faire, de façon concertée, les gouvernements du Québec, de l'Ontario, d'Ottawa et même de l'Alberta». À Toronto, le Comité pour une nouvelle constitution a préconisé une nouvelle forme de concertation économique entre le monde du travail, les gouvernements et les entreprises pour mettre fin à l'affaiblissement de la position concurrentielle du Canada et du Québec sur le plan international. Au dire d'un anglophone de Montréal, si l'on veut faire disparaître l'inflation, le chômage et la pauvreté au Québec, il faut réaménager de façon radicale l'ordre social pour instaurer «la propriété collective des moyens de production». Cette opinion a été reprise par divers groupes de gauche et par des particuliers. Un propos typique est celui de cette Montréalaise qui a dit aux Commissaires qu'elle était «pour l'indépendance réelle du Québec, c'est-à-dire pour le socialisme, dans une société où les travailleurs prennent en main l'économie et le gouvernement de leur pays». Un citoyen de Vancouver lui a fait écho: «Si les gens du Québec pensent qu'en se retirant de la grande économie canadienne [fondée sur le profit], ils ont une meilleure chance d'édifier une société plus juste, je suis de tout coeur avec eux, je leur dis: Bonne chance! Faites-le, je vous en prie!»

Enfin, nombreux sont les participants qui ont dit ne pas voir comment la situation économique du Québec ou du Canada pourrait s'améliorer tant que l'avenir politique du pays demeurera incertain. Selon un groupe d'hommes d'affaires de Toronto, «la menace que l'indépendance du Québec fait peser sur l'unité du Canada assombrit les perspectives économiques tant pour le pays en général que pour le Québec en particulier». Ce groupe a invité les autorités politiques à ne pas retarder le référendum pour que les Québécois puissent enfin faire un choix entre les diverses options politiques qui s'offrent à eux.

### Les options constitutionnelles

Les Québécois qui ont débattu des choix constitutionnels aux audiences de la Commission ne se seraient sans doute pas opposés à ce qu'a dit l'un d'entre eux: «Il apparaît de plus en plus clairement que les problèmes économiques et la constitution sont inséparablement liés». La question de la réforme de la constitution fut évoquée bien des fois à chacune des réunions. Les propositions portaient sur un très large éventail de possibilités, allant d'accommodements au sein du système fédéral actuel jusqu'à l'indépendance complète de la province.

“En tant que Québécois, je rêve d'un pays souverain, mais je suis fédéraliste parce que nous sommes en Amérique du Nord.”

(à Québec)

“Le gouvernement provincial recherche, au sein de la Confédération canadienne, un statut particulier pour le Québec depuis maintenant au-delà de 100 ans. Mercier, vers les années 1885, parlait déjà d'être maîtres chez nous. Nous croyons donc que notre pays doit bien se diriger vers une modification substantielle de son appareil constitutionnel.”

(à Montréal)

“J'ai la ferme conviction que le statu quo doit définitivement être mis au rancart et que l'indépendance n'est pas une solution réaliste, qu'il faut l'écarter.”

(à Montréal)

“Sans qu'il m'apparaisse nécessaire de rechercher un statut constitutionnel particulier pour le Québec, il faudra accepter de répondre aux vœux beaucoup plus marqués de décentralisation de cette province. En d'autres mots, il faudra se faire à l'idée que la décentralisation soit différenciée d'une province à l'autre.”

(à Québec)

“Des solutions, il y en a; si je dois dire la meilleure, je suis comme vous, je cherche, je cherche. Il y en a une qui attire mon attention; le statut particulier m'intéresse beaucoup. Mais, cependant, je dois dire aux membres de cette Commission que si nos gouvernants ne respectent pas plus cette constitution-là que celle qu'on a dans le moment, ça ne servira à rien.”

(à Québec)

“Je crois sincèrement que notre recours principal, c'est l'acceptation de la diversité au sein de l'unité. Ou le reste du pays accepte que le Québec ne sera jamais semblable à lui et fait le nécessaire pour s'en accommoder, ou alors le Québec n'aura plus guère d'autre choix que de faire cavalier seul.”

(à Montréal)

“Peut-être aurions-nous dû, bien avant aujourd'hui, appuyer l'idée d'un statut particulier pour le Québec.”

(à Charlottetown)

“Nous ressentons une sympathie toute particulière pour les francophones car ils furent à l'origine de notre merveilleux pays. D'ailleurs, nous sommes prêts à leur faire des concessions spéciales. Nous voulons bien leur accorder un statut particulier.”

(Le comité canado-ukrainien, à Toronto)

“Il est important de reconnaître que les Canadiens français occupent une place spéciale. Ils ont, tout au long des deux derniers siècles, fait preuve de détermination dans la défense de leur langue et de leur culture. À un tel point, croyons-nous, que la sauvegarde de la langue et de la culture françaises exige qu'Ottawa cède certains pouvoirs législatifs à Québec. Voilà ce qu'il faudrait faire.”

(de Toronto)

À Chicoutimi, un des deux Commissaires du Québec s'est fait demander: «Les Québécois qui veulent encore du Canada, que veulent-ils donc?»

Plus d'un participant, là et ailleurs, étaient disposés à répondre. Certains l'ont fait avec émotion en disant «Mon pays c'est le Canada, je suis Canadien et fier de l'être», «Je suis très fier d'appartenir à l'un des deux peuples fondateurs de notre pays», «J'ai juré fidélité à mon pays», ou encore «Je ne suis nullement disposé à donner le reste du Canada aux Anglo-Canadiens». D'autres ont fondé leur engagement envers un Canada fédéral sur des considérations économiques et politiques en affirmant, par exemple, que le «système fédéral fournit le meilleur cadre pour un dialogue économique, politique, culturel et linguistique entre le Québec et les autres provinces», que le système comporte une souplesse «inhérente» permettant les adaptations nécessaires, ou que l'indépendance n'est pas une option «réaliste» dans le contexte nord-américain.

Les Commissaires n'ont pas cependant été saisis de demandes pour le maintien du statu quo, sans aucune modification des rapports entre le Québec et le gouvernement central. Fréquemment et explicitement, on a dit que le régime actuel «doit définitivement être mis au rancart», qu'il ne saurait «manifestement pas être une alternative à la souveraineté-association» ou que des changements constitutionnels «importants et d'une nécessité criante» s'imposent si l'on veut convaincre le Québec de demeurer dans la Confédération.

De nombreux Québécois ont abordé ce thème des «changements constitutionnels nécessaires». Leurs idées rejoignaient très souvent celles qui ont été exprimées dans le reste du pays (cf. Partie V) par d'autres Canadiens; ils ont demandé que soient précisées les responsabilités respectives de chaque ordre de gouvernement, que disparaisse le chevauchement législatif et administratif, que cesse «l'intrusion fédérale dans les domaines provinciaux» par le biais du pouvoir de dépenser et, enfin, que les provinces administrent davantage leurs propres affaires et aient droit, pour ce faire, à une part plus grande des recettes fiscales.

Beaucoup ont soutenu, toutefois, que le Québec, n'étant pas une province comme les autres mais «le foyer de la nation canadienne-française», a besoin pour son gouvernement provincial, «seul instrument politique que contrôlent les francophones», de responsabilités constitutionnelles qui sont pour le moment dévolues au gouvernement central. Certains intervenants se sont contentés d'esquisser l'orientation générale des changements souhaités en affirmant qu'il fallait s'efforcer, en fin de compte, de permettre aux Québécois «de devenir maîtres de leur destinée politique, culturelle et économique», sans devoir plus longtemps «demander des aumônes au gouvernement fédéral».

D'autres intervenants ont été plus précis et ils ont présenté une liste des «nouveaux pouvoirs et nouvelles responsabilités» qui devraient être transférés au Québec ou sur lesquels le gouvernement provincial devrait jouir de la prépondérance législative. La plupart d'entre eux songeaient à la compétence en matière de culture et de communications, domaines qui, d'après un anglophone de Montréal, sont plus critiques pour le Québec que pour les autres provinces puisque «sa culture et sa langue sont en jeu». D'autres ont étendu leurs «exigences minimales» aux affaires sociales et aux politiques de la main-d'oeuvre, à l'immigration, à l'expansion économique régionale et aux affaires urbaines. D'autres encore ont ajouté à cette liste «certains aspects» du commerce international et des affaires extérieures, «au moins, selon un Montréalais, lorsque l'autre partie est un pays francophone».

“Dans les faits, chaque province a joui d'un statut particulier depuis très longtemps déjà.”

(à Calgary)

“Nous croyons à un Canada comprenant le Québec. Cette province devrait s'épanouir à l'intérieur de la nation canadienne et être traitée de la même façon que n'importe quelle autre province. Il faut dire non au statut particulier qui ne saurait que causer bien des difficultés. Peut-être pouvons-nous envisager un accommodement mais ça doit se faire à deux. Le gouvernement du Québec n'a pas encore laissé entendre qu'il était le moins disposé à accueillir une démarche de ce genre.”

(à Régina)

“La décentralisation des pouvoirs ne serait pas une réponse satisfaisante. Québec exigerait, comme il le fait déjà, que les domaines de la santé et du bien-être relèvent de lui et continuerait de s'engager toujours davantage au niveau des relations internationales et de se doter des symboles de la souveraineté. Les aspirations du Québécois nationaliste ne seront satisfaites que par la souveraineté-association, ni plus ni moins.”

(de Vancouver)

“J'insisterais auprès de la Commission pour qu'elle fasse connaître au peuple canadien les pouvoirs culturels et économiques qui appartiennent déjà aux provinces. Dites-nous si le Québec a les pouvoirs nécessaires à la réalisation de ses aspirations culturelles. MM. MacGuigan, Lapierre et Forsey l'affirment et soutiennent qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter le statut particulier du Québec. Cela m'a étonné. Alors, s'ils ont raison, que ce soit dit sans ambiguïté au peuple canadien. Par contre, si le Québec a besoin de plus grands pouvoirs, alors précisons lesquels.”

(à Toronto)

“Le gouvernement national doit, pour que l'ensemble des Canadiens continuent de lui assurer leur appui, être disposé à traiter avec justice toutes les provinces.”

(à Calgary)

“Les Québécois voudraient demeurer canadiens mais pas à n'importe quelle condition. Nous demeurerons canadiens seulement si le Canada veut bien de nous, seulement si nous pouvons être des citoyens à part entière par rapport au reste du pays.”

(à Montréal)

“Nous voulons notre autonomie politique, nous voulons les pouvoirs qui l'accompagnent afin d'ériger notre société selon nos sentiments et besoins. Nous voulons affirmer cette fierté d'être francophones et, par le fait même, cesser de *quémander* au Canada anglais. Nous voulons obtenir ce sentiment d'être adultes et capables de nous administrer. Nous voulons nous sentir vraiment *maîtres chez nous* et non en état de siège.”

(à Montréal)

“La seule solution acceptable, c'est une renégociation entre deux collectivités également souveraines d'une nouvelle association de type confédératif. À défaut d'entente, l'indépendance totale vaudra encore mieux . . . que toute forme de fédéralisme.”

(Le conseil des hommes d'affaires québécois,  
à Montréal)

Mais à quoi équivaldrait le transfert de ces pouvoirs au Québec? à un statut «spécial», «particulier», «distinct» ou «privilegié» au sein de la fédération canadienne? Pas vraiment, selon plusieurs des interlocuteurs du Québec; selon l'un d'entre eux, la nécessité de décentraliser l'autorité législative serait ressentie de façon plus pressante au Québec qu'ailleurs et il n'y aurait «rien de mal» à avoir une «décentralisation différenciée». Ceux qui réclamaient l'attribution de pouvoirs plus étendus au gouvernement du Québec étaient d'ailleurs tout à fait disposés à offrir ces nouveaux pouvoirs à tous les «gouvernements provinciaux» qui, en somme, «sont plus près des citoyens». À ce compte, il n'y aurait pas de «statut spécial» puisque toutes les provinces seraient libres d'assumer ou non ces responsabilités nouvelles.

Hors du Québec, certains citoyens se méfiaient de cette proposition; elle présentait selon eux trop de pièges: accepté par les provinces, un tel «opting out à la carte» pourrait aboutir en fin de compte à une décentralisation massive et à un affaiblissement dangereux du gouvernement central. En outre, le «statut spécial pour tous» pourrait n'être qu'une étape dans la voie de la séparation puisque le Québec exigerait vraisemblablement de plus en plus de pouvoirs et qu'il irait dans ce sens beaucoup plus loin que les autres provinces.

Un certain nombre de non Québécois ont fait savoir sans équivoque aux Commissaires qu'un «statut particulier pour le Québec» non seulement n'était pas une option souhaitable mais qu'il n'entraînerait que des ennuis. À tout événement, si ce statut est la condition qu'impose le Québec pour demeurer dans la Confédération, mieux vaudrait qu'il s'en sépare. Sur ce point, les commentaires se ressemblaient: «Des droits égaux pour tous, un statut particulier pour personne!», «Finies les mesures d'apaisement et les concessions constitutionnelles spéciales!», «Les normes sociales doivent être déterminées au niveau national», «Toutes les provinces sont égales et le Québec ne doit pas être considéré comme une entité égale à toutes les autres provinces réunies».

La thèse contraire avait aussi ses partisans, presque aussi nombreux. Selon un citoyen de Vancouver, le «statut particulier» serait «possible sur le plan administratif». À Winnipeg, on a soutenu qu'il n'y aurait «rien d'insultant» à accorder au Québec «une position distincte en vertu de la constitution». Le Comité canadien-ukrainien de Toronto s'est déclaré «disposé à l'accorder». L'ancien chef du Nouveau Parti Démocratique de l'Ontario, M. Stephen Lewis, a dit qu'il n'était «pas intimidé par l'épouvantail du statut particulier». Selon lui, les provinces diffèrent et il y aura toujours des arrangements particuliers pour tenir compte de ces différences. Son propos a été repris dans toutes les villes où la Commission a tenu des audiences. D'ailleurs, pour certains, le statut particulier ne serait pas tellement différent de l'état de choses actuel puisque le Québec s'est déjà retiré de plusieurs programmes à frais partagés. D'autres se sont efforcés d'expliquer que le statut particulier ne constituerait pas «un statut privilégié» et que les Québécois ne seraient pas «mieux traités», aux dépens des citoyens des autres provinces: les Québécois ne feraient que payer une proportion plus grande de leurs impôts à leur gouvernement provincial, ce qui lui permettrait d'assumer le coût de certains programmes qui sont actuellement financés par le gouvernement central et dont celui-ci se départirait éventuellement. À Vancouver, deux politologues ont vu cette option d'un très bon oeil: «Elle offrirait une solution de rechange aux forces anti-séparatistes du Québec et, chose plus importante encore, elle constituerait une réponse au nationalisme québécois sans imposer une décentralisation uniforme aux provinces anglophones».

D'autres intervenants ont refusé de s'engager dans quelque direction que ce soit avant de savoir d'abord «quels sont ces pouvoirs additionnels» dont le Québec a besoin pour satisfaire ses aspirations. Nous avons exposé dans les paragraphes précédents à quoi songent certains fédéralistes québécois. Quant aux non-fédéralistes, voici ce qu'ils recherchent. Selon l'un d'entre eux, «Nous voulons tous les pouvoirs qui accompagnent l'autonomie politique afin d'ériger une société qui nous permette de grandir . . . selon nos sentiments et nos besoins . . . , une société où les Québécois francophones pourront enfin assumer leur propre destin économique». Ils estimaient que seule l'indépendance politique peut assurer ce genre de société.

“Trois cents ans d'existence n'ont pas encore réussi à nous englober dans un monde unitaire canadien. Il nous faut absolument voir la réalité telle qu'elle est. Nous sommes un peuple vaincu. Nous aimerions nous affranchir, non par les armes, mais par un vœu de foi envers nous-mêmes.”

(de Ville des Laurentides, Québec)

“Ce qui m'intéresse dans la vie pour être heureux, serein et très positif, c'est de vivre dans une société qui assure l'égalité à tous ses citoyens et, pour moi, c'est l'indépendance du Québec qui va me l'assurer.”

(à Montréal)

“On est tanné de jouer au baseball nous autres à 9 contre un . . . Je pense que la souveraineté-association, ça serait la chose tout indiquée.”

(à Montréal)

“Aux prochaines élections, on votera «oui» pour le référendum, pour avoir notre pays à nous. Le Canada n'a jamais été mon pays.”

(à Montréal)

“Le gouvernement québécois a décidé que les Québécois exerceraient ce droit à l'autodétermination au moyen d'un référendum où ils seront appelés à choisir leur avenir constitutionnel. Cette décision nous apparaît sage, conforme au droit international et s'inscrivant dans un cadre de discussions sereines.”

(à Montréal)

“Je pense que si la Commission Pepin-Robarts veut éviter l'affrontement que cherche le premier ministre, M. Trudeau, il lui faut commencer avec l'acceptation nette et claire du principe fondamental d'autodétermination du peuple du Québec. C'est une position qui est en effet acceptée par tous les partis politiques ici, au Québec.”

(à Montréal)

“La question primordiale n'est pas l'unité. C'est comme obliger deux personnes à s'épouser ou les empêcher de divorcer sous la menace du fusil. La véritable question à laquelle le peuple canadien va devoir faire face est le respect du droit du Québec à l'autodétermination jusqu'à la séparation, inclusivement.”

(à Vancouver)

“Cette Commission n'est rien d'autre qu'une des pièces de la grosse machine de propagande mise en branle par la bourgeoisie canadienne pour nier le droit à l'autodétermination de la nation québécoise.”

(à Montréal)

“J'aimerais savoir si la loi offre à une province le moyen de quitter légalement le Canada. J'ai parfois l'impression qu'on prend pour admis que le départ serait décidé au suffrage et non par les armes.”

(à Vancouver)

Plusieurs Québécois ont expliqué aux Commissaires comment ils entrevoient le passage du système fédéral — «ce régime qui ne peut plus durer» — à l'indépendance du Québec. Un groupe d'hommes d'affaires de Montréal s'est fait le porte-parole d'un bon nombre en affirmant que «la seule option acceptable, c'est la renégociation, par deux collectivités également souveraines, d'une nouvelle association de type confédéral». Selon un Montréalais, ces négociations donneraient au Québec et au Canada l'occasion de choisir un partenaire fraternel que chacun connaît déjà bien. D'autres participants enchaînèrent: «Le temps est venu», «Nous sommes à la croisée des chemins», «Les peuples comme les individus doivent, quand ils atteignent leur majorité et leur maturité, être capables d'affronter leur imprévisible avenir», il faut discuter «dans la sérénité», «en toute amitié», décider «par un référendum», «en conformité avec le droit international». La conclusion revint à un Montréalais qui chargea les Commissaires du message suivant: «Veuillez communiquer aux hommes et aux femmes de votre peuple les salutations sincères des Québécois».

### L'autodétermination

«Depuis le 15 novembre 1976, a-t-on dit à la réunion tenue en soirée à Winnipeg, la question de l'autodétermination du Québec est au centre du débat politique canadien». Les Commissaires ont eu l'occasion de vérifier le bien-fondé de cette assertion au cours de leurs déplacements à travers tout le pays. Spécialistes en droit constitutionnel, chefs politiques, syndicalistes et simples citoyens ont débattu devant eux la question de savoir si les Québécois jouissent, ou devraient jouir, «du droit de décider de leur avenir». Pour la plupart des Québécois francophones, la réponse était claire: il appartient à la population du Québec de déterminer son propre avenir politique. D'où ces propos typiques, tenus par un groupe d'hommes d'affaires: «On peut bien croire qu'un Québec indépendant ne soit pas viable et défendre cette idée avec acharnement, mais cela n'autorise pas à nier aux Québécois le droit de décider eux-mêmes de leur avenir». Un Montréalais ajouta que si le Canada anglais décide de s'opposer au droit du Québec de se séparer démocratiquement du Canada, il faut prévoir des «conséquences qui n'ont rien de réjouissant».

Un grand nombre de participants anglophones étaient d'accord. Les représentants du monde du travail se sont montrés à ce sujet particulièrement éloquents comme en témoigne ce qu'a dit l'un d'eux à Toronto: «Les membres anglophones de notre syndicat reconnaissent que le Québec ne leur appartient pas et que ce n'est pas aux gens de l'extérieur du Québec qu'il incombe de décider de son avenir comme province ou comme pays». De même, en Saskatchewan, un porte-parole de la Fédération du travail a affirmé que même si son groupe n'aimerait pas voir le Québec se séparer, il défendait vigoureusement «le droit des gens du Québec de décider de leur propre avenir».

Mais c'est pour des motifs variés qu'on s'est prononcé en faveur du droit du Québec à l'autodétermination. Pour certains, le Canada se doit de respecter la Charte des Nations Unies. À Winnipeg, par exemple, on s'est demandé comment on pourrait refuser l'autodétermination aux Québécois alors que «nous avons appuyé ce droit quand il s'agissait du Tiers monde». À Toronto, on a estimé que la reconnaissance officielle du droit du Québec à l'autodétermination pourrait amener beaucoup de Québécois à «choisir volontairement de demeurer dans notre État binational». À Vancouver, on a raisonné en ces termes: il suffit de soutenir que le Québec n'a pas le droit de choisir lui-même son avenir politique «pour amener n'importe qui à se poser des questions sur l'utilité du lien canadien, sinon à chercher activement à le couper». Pour un Montréalais francophone, il faut reconnaître ce droit «une fois pour toutes». «Sinon, a-t-il poursuivi, l'oppression des Canadiens français va continuer».

“Nous ne pouvons écarter la possibilité d'un blâme adressé par les Nations Unies à Ottawa pour avoir refusé d'accorder l'indépendance au Québec. Dans une telle situation, le Québec aurait l'appui du bloc communiste et du Tiers monde. Une telle défaite qu'Ottawa pourrait essuyer sur le plan international constitue, pour Ottawa, un motif de plus d'entendre raison et de se tenir sur la réserve.”

(de Canfield, Ontario)

“Partout au pays, les syndicats — le Syndicat des postiers du Canada, la Fédération du travail de la Saskatchewan, la Fédération du travail de la Colombie-Britannique, etc. — ont appuyé les uns après les autres le droit des Québécois à l'autodétermination. C'est là le combat que nous appuyons, c'est là la position que toute la classe ouvrière du Canada, que la population socialiste et progressiste doit appuyer, en s'opposant à l'imposition que représente la Commission.”

(La ligue des socialistes internationaux et des travailleurs révolutionnaires, à Toronto)

“La violence pourrait faire irruption au Québec où surgirait un nouveau F.L.Q. ou autre groupe extrémiste, par suite des frustrations causées par un gouvernement fédéral réfractaire à l'idée de voir s'instaurer un Québec indépendant ou de négocier un règlement raisonnable.”

(de Régina)

“En outre, nous reconnaissons aux Québécois le droit de décider de façon démocratique quels rapports ils veulent avoir avec les provinces à population majoritairement anglophone. Les Québécois — nous l'avons dit lors de notre conférence politique du mois de mai cette année — doivent être libres d'en décider à leur guise et les gens hors du Québec doivent respecter leurs volontés.”

(Les travailleurs unis de l'acier, à Toronto)

“Les Québécois ont le droit de décider eux-mêmes quels rapports ils auront avec le reste du Canada.”

(L'union des étudiants, à Edmonton)

“Par conséquent, si le P.Q. veut absolument la séparation assortie d'une association, le gouvernement fédéral a le droit, voire le devoir, de tenir un référendum avant celui qui se tiendra au Québec pour consulter les Canadiens sur la question. Un référendum sur l'indépendance avec association, fait unilatéralement au Québec, est futile à moins que le désir d'association soit approuvé par la majorité des Canadiens.”

(de Régina)

“À mon avis, le reste du Canada n'a pas le droit d'imposer sa volonté à un peuple qui ne consent pas librement à demeurer dans la Confédération.”

(de Brandon, Manitoba)

Tout en défendant le droit du Québec à l'autodétermination, beaucoup d'intervenants ont exprimé quelques réserves sur l'usage qu'il faut en faire: «Seulement s'il est exercé démocratiquement», «S'ils le désirent», «Si la constitution est modifiée de manière à l'autoriser», «S'ils sont prêts à accepter les conséquences de leur décision». À l'inverse, certains participants ont donné plus de poids encore à l'appui qu'ils exprimaient en disant, par exemple: «Il nous incombe, en tant que Canadiens, de défendre ce droit», «Ne nous laissons pas séduire par un stratagème ou par un raisonnement qui brimerait ce droit», «Reconnaissons-le sans intervenir ni susciter d'hystérie chauviniste».

Les participants n'ont pas toujours fait la distinction entre l'exercice du droit à l'autodétermination et ce qui pourrait éventuellement en résulter. Pour beaucoup, il était acquis que l'aboutissement serait un Québec indépendant; pour eux, en effet, le droit à l'autodétermination est synonyme de séparation de fait. Cependant, la majorité des gens favorables à l'autodétermination ne voyaient pas les choses du même oeil. D'aucuns ont utilisé des expressions comme «jusqu'à l'indépendance», «le droit à l'autodétermination, y compris la séparation». Toutes les options resteraient donc possibles. Un participant de Vancouver s'est servi d'une comparaison: «Appuyer le droit à l'autodétermination, ce n'est pas appuyer la sécession, pas plus qu'appuyer le droit au divorce, c'est chercher à détruire les familles». Mais, au Québec, la plupart de ceux qui ont réclamé le droit à l'autodétermination n'ont pas caché leur espoir de voir leur province devenir un jour un pays indépendant. Un Montréalais a conclu son plaidoyer en s'écriant: «Notre pays, nous l'aurons!»

À cela, de nombreux participants anglophones ont répondu qu'ils n'étaient pas d'accord; les Québécois ne peuvent exercer ce droit sans que le reste du Canada soit aussi consulté. «C'est là une attitude irresponsable», s'est indigné un citoyen d'Edmonton après que d'autres eurent soutenu que les Québécois ont le droit de choisir seuls leur propre avenir politique. Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a semblé parler dans le même sens. Selon lui, il «n'est pas du tout réaliste de soutenir que, pour les Québécois, la seule question c'est de décider de leur propre avenir, alors qu'aucune décision aussi fondamentale ne peut être prise sans que nous en ressentions tous les effets profonds». Certains ont soutenu que la décision devrait être soumise à un référendum national.

On a enregistré une mise en garde d'un autre genre dans des déclarations, entendues même au Québec, où d'aucuns s'interrogeaient sur les conséquences négatives possibles de l'exercice de ce droit. Par exemple: «Si le Québec francophone . . . a le droit à l'autodétermination, il en est de même des Inuit et des anglophones de Montréal, de l'Ouest du Québec et des Cantons de l'Est», «L'autodétermination est un droit désuet dans un monde d'interdépendance planétaire et de souveraineté limitée», «C'est beau en théorie, mais si la séparation en est le résultat, quelle espèce d'avenir aura le Québec?»



## Arrière-plan

Le présent chapitre porte essentiellement sur l'option que propose le Parti Québécois. Puisque cette option est définie par la «souveraineté» et l'«association» et parfois présentée comme une «vraie confédération», il est essentiel de connaître la signification de ces trois termes.

### La souveraineté

Les éléments essentiels d'un État sont une population, un territoire, un sentiment de solidarité, un gouvernement et la souveraineté. La souveraineté désigne la faculté de prendre des décisions, en dernier ressort, sur l'orientation à donner à l'action collective et le pouvoir de faire respecter ces décisions. Le gouvernement (les deux ordres de gouvernement dans une fédération) exerce cette autorité au nom de l'État.

Sur le plan juridique, la souveraineté d'un État — son indépendance — est, par définition, absolue. Dans la pratique, toutefois, elle est limitée, ne fût-ce que par les droits de ses propres citoyens et par ceux des autres États. Un État manifeste sa souveraineté par les politiques fiscales, monétaires, commerciales, sociales, culturelles de son gouvernement, par les lois qu'il édicte, par les traités qu'il conclut, par les diplomates qu'il envoie à l'étranger et ceux qu'il reçoit, etc.

Dans un État de forme unitaire, la souveraineté réside dans un seul gouvernement :

### Fédération et confédération

Dans un gouvernement de forme fédérale comme celui du Canada, l'exercice de la souveraineté est réparti, de par la constitution, entre un gouvernement central et des gouvernements provinciaux. Des responsabilités sont attribuées à chacun de ces deux ordres de gouvernement pour certains secteurs d'activité publique. Cette répartition est ainsi faite qu'au sein d'un même système politique, aucun ordre de gouvernement n'est juridiquement ou politiquement subordonné à l'autre. Les deux ordres de gouvernement sont élus par les mêmes citoyens pour lesquels ils adoptent des lois et dont ils perçoivent directement des impôts.

Dans une confédération, qui est une association d'États souverains, les institutions politiques centrales tirent leur autorité, généralement en vertu d'un traité, des États membres auxquels elles sont par conséquent subordonnées. Les dirigeants de ces institutions sont des délégués nommés par les gouvernements des États membres dont ils reçoivent des directives.

### L'association économique

L'association économique entre États souverains peut prendre des formes diverses. Dans une zone de libre-échange, on supprime les barrières tarifaires sur le commerce des marchandises entre les États membres. Dans une union douanière, les États membres normalisent également les tarifs douaniers frappant les importations en provenance d'autres pays. Un marché commun ajoute aux modalités de l'union douanière la suppression des restrictions sur les mouvements de main-d'oeuvre et de capitaux. Dans une union monétaire, les États membres adoptent une devise unique et un taux de change commun. Une union économique est un marché commun où les États membres harmonisent aussi, à des degrés variables, leurs politiques économiques. Divers secteurs peuvent être touchés: les impôts, l'agriculture, les transports, la sécurité sociale et l'expansion économique régionale.

Chacune de ces formes d'association économique peut être dotée d'organismes communs pour appliquer les politiques communes.



Harold Brad  
THE MONTREAL STAR

*Leur hiver et leur province, ils peuvent les garder!*

Ces définitions nous aident à comprendre ce que disait récemment le premier ministre du Québec au sujet de la souveraineté-association: «Le Québec sera souverain quand son Assemblée nationale sera le seul Parlement qui puisse légiférer sur son territoire et que les Québécois n'auront d'autres taxes à payer que celles qu'ils auront eux-mêmes décidé de s'imposer . . . [Il y aura] un seul centre de décision . . . Nous voulons cependant . . . conserver intact cet espace économique commun [avec le Canada] avantageux pour nous, comme pour les autres, avec la liberté de circulation aussi complète que possible des produits, des capitaux et des personnes . . . Il n'est pas question d'établir de douanes ni d'exiger de passeports . . . Nous sommes également d'avis qu'il nous faut assurer en commun le maintien de la monnaie actuelle . . . [en recourant] à une banque centrale conjointe . . . Le Québec devra aussi prendre sa place dans les alliances nord-américaine et nord-atlantique . . . La souveraineté et l'association [sont] deux objectifs complémentaires et pas du tout contradictoires . . . [Nous décrirons plus tard] la nature des organismes qui veilleront au bon fonctionnement de l'ensemble». (10 octobre 1978)

### **Des questions**

Que pensent les Canadiens de la «sécession» possible du Québec? La considèrent-ils comme inévitable? La séparation pourrait-elle se faire dans une atmosphère «amicale»? Quelles seraient les conséquences sociales, culturelles, économiques, politiques et psychologiques de la souveraineté-association pour le Québec lui-même et pour le reste du Canada?

Quelles sont les chances d'en arriver à une association économique entre un Québec politiquement «souverain» et le Canada? De quel genre d'association s'agirait-il?

“Aujourd’hui, les Québécois sont à une nouvelle croisée des chemins. L’idéal d’une patrie, d’un territoire bien à eux, devient de plus en plus réalisable.”

(La société nationale populaire du Québec,  
à Montréal)

“Le projet du gouvernement du Parti Québécois, mon parti à Québec, n’est pas de chercher une troisième voie pour le compte d’Ottawa ou de contribuer à refaire la constitution canadienne, mais bien de réaliser la souveraineté nationale de notre seule et unique patrie, le Québec, devant Dieu et devant les hommes, dans l’association économique avec qui nous voudrons. Et pourquoi pas avec le Canada anglais?”

(à Montréal)

“Je pense qu’il faudrait rayer à tout prix le mot séparatiste parce que le péquiste n’est pas le séparatiste. Le péquiste dit simplement ceci: nous sommes une famille à deux lits; nous voulons notre lit et ne pas empêcher les autres d’avoir le leur. Et soyez sûrs que nous l’aurons. Je ne peux pas garantir, messieurs les présidents, qu’il n’y aura pas de passages entre les deux lits.”

(à Québec)

“Je m’entends vous proposer, membres de cette Commission, de retourner dans votre beau pays et d’adresser aux hommes et aux femmes de votre peuple les salutations sincères des Québécois et des Québécoises, finalement de les assurer de notre désir profond de vivre avec eux en bonne amitié, mais en parfaite égalité, pays à pays.”

(à Montréal)

“Quant au Québec, les amendements [de la constitution] ne peuvent guérir ses blessures. Il y a trop longtemps que nous sommes exploités et que nous sommes considérés comme des citoyens de seconde zone, parce que Canadiens français, de la part des milieux anglophones. L’indépendance est en marche et ne s’arrêtera pas, ce n’est qu’une question de temps.”

(du Lac St-Jean, Québec)

“Le Québec se fera, se fait déjà dans la joie et l’allégresse presque. Il n’y aura ni haine inutile, ni esprit revancharde, pas de mesquineries et de mensonges car l’homme confiant en lui-même n’a pas besoin de menaces et de bassesses pour assurer l’autre. L’homme confiant respire ce qui lui est dû et laisse à l’autre autant d’air qu’il lui faut afin d’assurer sa vie.”

(à Montréal)

“Il n’y a là rien de ridicule malgré les sarcasmes des adversaires politiques de la souveraineté du Québec. Ce n’est ni un retour à la vie tribale ni l’annonce d’une balkanisation de la planète terre! De nombreux exemples contemporains démontrent que le nationalisme et l’internationalisme ne sont pas plus incompatibles que la diversité et l’unité.”

(à Montréal)

## Opinions et Propositions

La plupart de ceux qui ont participé aux audiences de la Commission avaient quelque chose à dire au sujet des conséquences d'une éventuelle sécession du Québec. «Cela m'est égal», «Ce n'est pas mon problème», «Je suis incapable de toute réaction émotive», «Cela ne nous touchera pas», dirent certains. Le plus souvent, toutefois, ce sont plutôt des sentiments d'inquiétude, de crainte, de ressentiment ou d'admiration, d'approbation et d'espoir que les participants ont communiqués aux Commissaires.

### Les mots et la réalité

«Il faudrait rayer à tout prix le mot séparatiste de votre vocabulaire parce que le péquiste n'est pas séparatiste», a affirmé un participant à Québec en expliquant aux Commissaires comment il entrevoyait l'objectif ultime du Parti Québécois. Beaucoup de Québécois qui appuient cet objectif rejettent en effet l'étiquette «séparatiste», qu'elle soit appliquée à eux ou à leur parti. Ils préfèrent des expressions comme «souverainiste», «associationniste» ou «confédéraliste».

Les adversaires résolu du programme du Parti Québécois n'ont pas toujours accepté ces distinctions. Pour beaucoup, un Québécois qui a voté pour M. Lévesque ou qui favorise l'indépendance politique du Québec est bel et bien un «séparatiste» ou un «sécessionniste», c'est-à-dire quelqu'un qui cherche «à détruire le pays». L'association que propose le Parti Québécois ne va pas modifier cette réalité, d'après un francophone de Vancouver, puisque «c'est nettement une chose contradictoire que de vouloir faire partie du Canada sans en assumer aucune des responsabilités».

De nombreux groupes, notamment ceux qui représentaient le monde du travail et le monde des affaires, ont présenté leur interprétation du programme du gouvernement québécois. Si la majorité de ses citoyens en décidait ainsi au référendum, la province deviendrait un État distinct, indépendant et souverain. Des négociations bilatérales seraient ensuite amorcées avec «Ottawa», selon certains, avec «le Canada anglais», selon d'autres, afin d'établir une association économique entre le Québec et le reste du Canada. Cette association préserverait en bonne partie les relations économiques actuelles entre les provinces et se traduirait, au moins, par un accord de libre-échange entre les deux «partenaires». Les décisions seraient prises d'égal à égal. Est-ce là un scénario réaliste? C'est une question que beaucoup se posaient en se demandant si jamais le Canada et le Québec auraient à faire face à une telle situation.

### L'indépendance est-elle inévitable?

De l'avis de certaines personnes, aussi bien anglophones que francophones, l'indépendance du Québec serait inévitable. Du côté francophone, on a dit à Montréal: «Toute notre histoire appelle l'indépendance», «Tout Québécois rêve de souveraineté». Du côté anglophone, on a entendu, par exemple à Vancouver: «Le Québec ne cessera jamais de vouloir devenir une nation distincte . . . ; cette résolution ne disparaîtra pas. Le processus est en pleine marche». D'autres intervenants, au contraire, pensaient que la souveraineté est une utopie étant donné l'interdépendance des régions et des communautés canadiennes. La menace de séparation ne serait alors qu'un «jeu de pouvoir», un atout que les Québécois utilisent pour négocier une révision de la fédération.

Beaucoup de représentants des deux communautés s'entendaient sur un point: les Québécois n'ont jamais pu décider eux-mêmes s'ils voulaient être Canadiens, n'ont jamais pu «voter pour quelque chose», pour reprendre l'expression d'un intervenant d'Edmonton. «L'État colonial anglo-canadien a subjugué la nation du Québec dès le début», «Jamais les Québécois francophones n'ont été autorisés à décider de leur propre avenir politique», disaient d'autres à Saint-Jean (T.-N.) et à Régina respectivement.

“C’est à notre tour de demander: What do English Canadians want? La troisième voie, c’est quoi? Nous, on la connaît notre voie: notre comportement nous l’a tracée et je ne crois pas qu’il y ait retour. D’ailleurs, historiquement, pas un peuple qui renifle l’indépendance ne revient sur ses pas. Il faudrait qu’on fasse mentir l’histoire.”

(de Charlesbourg, Québec)

“Les francophones veulent être libres. Vous, les anglophones, vous avez eu votre tour et vous l’avez perdu. Tant pis.”

(à Toronto)

“Le Québec ne s’arrêtera jamais dans sa marche vers le statut de pays distinct. Il y aura des affrontements, suivis de référendums, à n’en plus finir. Tous les protagonistes d’aujourd’hui disparaîtront un jour, mais la résolution des Québécois d’être indépendants ne passera jamais.”

(à Vancouver)

“Monsieur Lévesque est tombé amoureux d’une idée. Les Québécois sont tombés amoureux d’une idée. Et, croyez-moi, ce ne sera pas un mince exploit de les amener à aimer autre chose.”

(à Calgary)

“L’appel à l’indépendance des péquistes n’est guère autre chose qu’une tentative, de la part de l’État québécois, de renforcer la position de la nouvelle petite bourgeoisie urbaine des technocrates francophones dont les aspirations ont commencé à se réaliser sous la prétendue révolution tranquille de Lesage.”

(à Vancouver)

“Ici, devant vous, et pas plus tard qu’hier, vous avez vu et entendu des anglophones, débarrassés de préjugés, ouverts au fait français et s’exprimant dans notre langue. Pendant ce temps-là, chez nous, on assiste à l’échafaudage d’un nouvel empire digne d’un Bokassa 1<sup>er</sup> québécois qui, pour se couronner, impose à son peuple la vision réduite d’une langue unique.”

(à Montréal)

“Il se peut que les droits linguistiques des familles anglophones qui ont vécu au Québec depuis des générations continuent, en apparence, d’être préservés pendant quelque temps. Quand cela serait, l’anglais est condamné à devenir, tout au plus, une «langue de cuisine» dans la province.”

(de Vancouver)

“Je crois que toute culture a le droit d’exister et que la culture canadienne-française doit exister. Mais cette culture ne doit pas avoir comme point de départ le genre de fanatisme qui s’est manifesté ici ce soir; parce que si ce fanatisme est le fondement d’une nouvelle nation québécoise, cette nation n’en a pas pour longtemps à vivre.”

(à Montréal)

### Les conséquences sociales

Lorsqu'on en vint à parler de la souveraineté-association, les interventions ne manquèrent ni de pittoresque, ni de passion. Péquistes ou sympathisants présentèrent aux Commissaires des raisonnements dont celui-ci est typique: nous voulons «devenir adultes», être «non pas repliés sur nous-mêmes mais ouverts sur le monde», «maîtres de notre destinée dans un État francophone politiquement souverain modelé sur notre propre personnalité», «où les droits des anglophones seront respectés», nous désirons «profondément vivre avec eux en bonne amitié, mais en parfaite égalité, pays à pays», «dans le cadre d'une association économique négociée».

La souveraineté-association, «ce n'est ni un retour à la vie tribale ni l'annonce d'une balkanisation de la planète terre», a soutenu un Montréalais d'expression française, en décrivant la société qu'il souhaitait. «De nombreux exemples contemporains, a-t-il enchaîné, démontrent que le nationalisme et l'internationalisme ne sont pas plus incompatibles que la diversité et l'unité». À Québec, la même idée fut exprimée avec humour: «Nous sommes une famille à deux lits; nous voulons notre lit et ne pas empêcher les autres d'avoir le leur, et je ne peux pas garantir qu'il n'y aura pas de passages entre les deux lits».

De l'autre côté, les adversaires de la souveraineté-association se faisaient, en français comme en anglais, une idée très différente de la société nouvelle proposée par le Parti Québécois. Dans l'ensemble, le tableau était sombre; ils pensaient que la société québécoise en régime de souveraineté-association serait «une société ethnocentrique, intolérante et fanatique», «divisée de l'intérieur» par des différences linguistiques et raciales, coupée du reste du Canada psychologiquement par un «ressac naturel» et économiquement par «des barrières commerciales», dominée par «une clique de technocrates petits-bourgeois». Le Québec offrirait, pensaient-ils, la vision étroite d'une société «réduite à une langue unique», vivant dans «l'illusion trompeuse de la sécurité économique et culturelle»; la classe ouvrière payerait la note de «l'aventure indépendantiste», devrait se contenter de la «québécoisité après la promesse de la québécoisité».

### Conséquences culturelles

De nombreux Canadiens anglophones ne vivant pas au Québec ont avoué leur crainte de voir la séparation du Québec entraîner la destruction spirituelle et culturelle du Canada. Certains pensaient que le Canada pourrait survivre au traumatisme sur le plan matériel mais non sur le plan spirituel. «Si le Québec s'en va . . . , a dit l'un d'eux, je vais perdre une partie de mon âme». D'autres ont soutenu, à l'instar d'un étudiant d'Halifax, que «les Anglais seraient en danger de sombrer dans un américanisme qui leur ferait perdre toute identité». «Le Canada, sans le Québec, a affirmé une association de Toronto, serait handicapé physiquement et culturellement [puisque le Québec est] une partie importante de notre corps». Le thème est revenu souvent: le Canada «a besoin du Québec . . . , de sa langue et de sa culture pour en faire le pays distinctif qu'il est».

Au Québec, beaucoup de participants anglophones craignaient que leur culture et leur langue ne soient fortement compromises dans un Québec séparé. L'un d'eux a dit aux audiences de Montréal: «Le message que reçoivent de plus en plus de Québécois [anglophones], c'est qu'ils doivent ou bien s'assimiler ou bien partir». Et un autre, plus positif, d'ajouter: «Nous allons demeurer dans un Québec français et accepter toute politique raisonnable pourvu qu'il ne soit pas question de la séparation ou de la privation de nos libertés fondamentales».

“Si le Québec se sépare, le reste du Canada devrait immédiatement se déclarer pays unilingue.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“Or, la division qu'entend créer le gouvernement québécois serait des plus préjudiciables à tous les Indiens du Canada et encore plus aux Indiens vivant sur le territoire canadien dénommé Québec. Une telle division amènerait également la disparition totale des races indiennes. Est-ce qu'une société moderne et énergique telle que la nôtre peut se permettre une telle attitude face aux premiers occupants de ce vaste pays qu'est le Canada?”

(Le grand conseil de la nation huronne, à Montréal)

“Comment les Canadiens français font-ils pour ne pas s'apercevoir que la séparation n'érigera pas les barrières qu'ils désirent entre les cultures française et anglaise et ne les isolera certainement pas de l'influence du monde anglais? Les relations commerciales se poursuivront en anglais et en français. La population anglaise du Québec continuera d'exiger des journaux, de la radio et de la télévision en anglais.”

(à Halifax)

“Si le Québec s'en va, je vais perdre une partie de mon âme.”

(à Halifax)

“Le Canada sans le Québec est inimaginable. Ce serait un tout autre Canada sans la culture française... sans la musique... la cuisine... les coutumes du Québec, et ainsi de suite. La séparation du Québec isolerait les provinces de l'Atlantique du Canada central et de l'Ouest. Ce serait une situation semblable à celle du Bangladesh où le Pakistan oriental est coupé du Pakistan occidental. Nous avons besoin du Québec... Nous avons besoin de sa culture et de sa langue pour faire du Canada le pays unique qu'il est.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“Il ne peut pas y avoir de Canada sans le Québec. Il est fort douteux que le Canada anglais survive longtemps au départ du Québec car l'Amérique du Nord n'a pas besoin de deux «melting pots».”

(à Charlottetown)

“Advenant un oui majoritaire au référendum sur l'indépendance, il est évident que ces Québécois majoritaires se sentiraient chez eux, vidés de leurs complexes de vaincus.”

(à Montréal)

“Si le Québec se séparait, les pressions continentales anglo-américaines, qui sont unilingues et qui déjà se font lourdement sentir au Sud, pourraient bien être renforcées par leurs voisins unilingues de l'Est et de l'Ouest et graduellement étouffer le Québec en quête d'une illusoire homogénéité culturelle et linguistique. Bref, le Québec pourrait finir noyé dans la mer anglophone du continent nord-américain.”

(à Edmonton)

Ces mêmes inquiétudes ne sont pas restées sans écho et certains participants francophones ont dit les comprendre: il a notamment été soutenu que «menacés dans leur culture, leur langue et leurs droits, les Amérindiens, les anglophones et les Néo-Canadiens se sentiront de moins en moins à l'aise dans un Québec séparé». On a tenté de les rassurer. Un Montréalais a parlé d'un «Québec français où les anglophones nés au Québec et tous les Néo-Québécois seraient intégrés dans le respect de leurs droits acquis et surtout des droits de la personne». À certains moments, par exemple aux audiences du soir à Montréal, on s'est montré moins tolérant. Un intervenant a lancé un ultimatum: la minorité anglophone devra se laisser assimiler par la majorité francophone, sans quoi elle devra «plier bagage». Pour d'autres participants, quoi qu'il arrive, «le sort des anglophones du Québec sera toujours plus enviable que celui des francophones hors Québec».

Il faut dire que les francophones hors Québec n'entrevoient pas l'avenir avec plus d'optimisme que les anglophones du Québec. En effet, régnait généralement chez eux un sentiment de grande incertitude. La plupart des associations francophones ont dit aux Commissaires craindre que la sécession du Québec ne les prive, éventuellement, de toute possibilité de survie culturelle ou linguistique. Un représentant de l'Association canadienne-française de l'Ontario a exprimé une opinion généralement admise lorsqu'il a dit: «Si nous avons réussi à nous maintenir jusqu'à ce jour, c'est non seulement grâce à notre détermination, mais aussi au fait que cinq francophones canadiens sur six vivent regroupés sur un même territoire, le Québec». Celui-ci étant séparé, qu'advient-il de l'engagement du Canada envers les objectifs du bilinguisme? Pour beaucoup, la réponse ne faisait pas de doute: cet engagement s'affaiblirait ou disparaîtrait même tout à fait. Du reste, «pourquoi n'en serait-il pas ainsi? ont demandé les Franco-Albertains de Calgary; le Québec étant indépendant, à quoi peut-il bien servir d'entretenir ces francophones hors Québec?» Et on ajoutait: «Nous allons nous trouver devant un choix peu alléchant: nous faire balayer par la marée assimilatrice anglophone ou exhiber notre folklore comme n'importe quel groupe ethnique». En Colombie-Britannique, le message était identique: «Les Franco-Colombiens devront faire le point et réaliser peut-être que seuls les Québécois ont encore une chance de vivre en français en Amérique du Nord». Un Franco-Ontarien a pris sa décision: «Mieux vaut un Québec français qu'un Canada perdu».

Mais pour un grand nombre, le problème était de savoir comment se porterait la culture québécoise advenant la souveraineté-association. «Si le seul moyen de garantir la survie du français était la création d'un État québécois, je l'accepterais, mais je ne crois pas que ce soit le cas.» C'est en ces termes qu'un Torontois a justifié, en français, son opposition à la sécession du Québec. Pour beaucoup d'autres, l'indépendance pourrait même se révéler un «piège» qui entraînerait, à plus ou moins longue échéance, la mort de la culture française, même au Québec. Les raisons le plus souvent invoquées étaient les suivantes: sans la protection d'une plus grande union fédérale, le Québec «suffoquerait» sous les pressions anglo-américaines du continent; à la limite, il pourrait être absorbé par les États-Unis et le statut du français au Québec serait «le même que celui du français en Louisiane»; le départ de la minorité anglophone obligerait encore davantage les Québécois à apprendre l'anglais; une économie québécoise appauvrie ne pourrait consentir les mêmes efforts sur le plan des réalisations culturelles; de toute façon, une culture ne saurait prospérer dans un «ghetto» monolithique.

Les thèmes furent repris, même au Québec. Certains intervenants étaient prêts à prédire que les Québécois francophones devront devenir de plus en plus bilingues «pour survivre économiquement», que «75 ans après l'indépendance, le Québec serait absorbé par les États-Unis, avec sa langue et sa culture». Mais ils étaient l'exception. La plupart, favorables ou non à la séparation, ou bien ne s'inquiétaient pas de l'avenir, ou bien croyaient que la langue française et la culture du Québec prospéreraient après la sécession. Voici deux déclarations qui résument bien ce point de vue: l'une a été faite par un anglophone farouchement opposé à la sécession et l'autre par un jeune francophone passionnément épris de «[son] gouvernement PQ!». Le premier s'est écrié: «Les séparatistes québécois offrent une sécurité très réelle à la langue et à la culture françaises; c'est ce que le Canada devrait assurer, mais il ne le fait pas»;

“Le Québec veut se séparer, je suis tout à fait d'accord, mais que cela se fasse dès maintenant. Quinze mois ont été perdus pendant que tous les politiciens du pays ne pensaient qu'à plaire au Québec. N'attendons pas plus longtemps. Séparons-nous maintenant pour que les neuf autres provinces puissent s'attaquer à des tâches plus importantes.”

(de Toronto)

“En ce moment, j'en veux au gouvernement fédéral d'avoir fait des concessions au Québec, face aux exigences spéciales de cette province, en tentant désespérément de la satisfaire et de la garder dans la Confédération.”

(de Brandon, Manitoba)

“Pour faire accepter le statu quo au Québec et lui faire abandonner les attributs de l'indépendance nationale, le Canada se verrait forcé d'acheter la participation du Québec par des mesures économiques qui dépassent nos moyens.”

(de Régina)

“Après que le Québec se sera séparé, les autres provinces et territoires du Canada deviendront un pays plus fort et plus uni.”

(à Vancouver)

“Bien des gens ne se rendent pas compte que le Canada sera littéralement sectionné et que, pour aller de l'Ontario aux provinces atlantiques, il faudra passer par un pays étranger. Il se peut fort bien, qu'en conséquence de cette coupure, les provinces de l'Atlantique soient incapables de résister aux pressions qui s'exerceront pour qu'elles se joignent à nos voisins américains.”

(Ted Malone, chef du Parti libéral de la Saskatchewan, à Régina)

“Au Canada et au Québec, il faudrait s'enlever de la tête une fois pour toutes que l'histoire nous surveille et que le destin de l'humanité dépend de ce que les Québécois et les Canadiens vont faire. L'Histoire se fout complètement du Canada et du Québec, et d'ailleurs, c'est une très bonne chose. On n'a absolument rien à enseigner à d'autres pays: si le Canada échoue, ce ne sera pas la fin des fédérations et si le Québec réussit, ce ne sera pas le gage du succès des petites nations de la planète.”

(à Montréal)

“René Lévesque devrait être emprisonné pour trahison. J'ai combattu pendant cinq ans pour la préservation de notre grand pays et je n'ai pas l'intention de rester oisif pendant qu'une bande d'idiots essaie de démembrer mon pays.”

(de Severn Bridge, Ontario)

“Le gouvernement fédéral devrait déclarer qu'il est prêt à recourir à la force des armes pour s'assurer que le Québec ne quitte pas le Canada. C'est essentiel.”

(de Scarborough, Ontario)

le second: «Je suis indépendantiste par simple logique, pour mes descendants à qui je veux léguer probablement les seules choses que je laisserai derrière moi, soit ma langue, mes croyances et ma culture».

### Les conséquences politiques

«Si le Québec se sépare, c'en est fait du Canada», a déclaré un résidant de Toronto. De nombreux Canadiens de toutes les parties du pays ont partagé son pessimisme. Ils craignaient eux aussi que le pays ne puisse survivre au traumatisme de la séparation. Ce serait, comme l'a dit un Montréalais, «sonner le glas du Canada».

Pour certains, le Canada survivrait mais «ce ne serait évidemment plus le Canada», ce serait «un pays de neuf provinces» ou «un ensemble de nations nouvelles fondées sur les diverses régions du pays». Sans le Québec, selon un citoyen de Charlottetown, le Canada risquerait de se diviser en États régionaux et ce serait la «balkanisation de la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord». Certains ont affirmé que les autres provinces «tomberaient comme des dominos» et, selon un groupe ethnique de Toronto, «elles seraient absorbées une à une par nos voisins du Sud».

Autre crainte fort répandue: celle que la séparation du Québec n'isole davantage les provinces maritimes. À preuve, cette intervention typique d'un citoyen de Charlottetown: selon lui, les divers liens qui unissent sa région au reste du Canada sont le fruit «d'accords politiques fragiles qui se désintégreraient» advenant la séparation.

Pour d'autres, et ils étaient nombreux, les pressions exercées sur les provinces de l'Atlantique pour qu'elles s'unissent aux États-Unis pourraient bien devenir irrésistibles. Mais il s'en est trouvé qui pensaient que les Américains ne seraient même pas intéressés; «Après tout, dit un Terre-Neuvien non sans ironie, ce n'est pas encore ici l'Alberta». D'autres, notamment la Chambre de commerce de Frédéricton, croyaient que la séparation du Québec pourrait amorcer un regain d'intérêt, parmi les provinces de l'Est, pour le projet d'une union des Maritimes. D'autres encore pensaient que les Maritimes pourraient continuer de faire partie d'un Canada fragmenté; mais ils n'en étaient pas certains. Comme l'a dit la Chambre de commerce des provinces atlantiques, cette possibilité «n'offrirait pas beaucoup de sécurité à la région». Certains Acadiens tinrent à faire savoir à la Commission que «même si nos frères du Québec décident de se séparer, nous désirons demeurer avec le Canada». D'autres ont affirmé, sans équivoque, qu'ils exigeraient alors la création de leur propre province.

Quelques Canadiens ont attiré l'attention des Commissaires sur les incidences politiques de la sécession du Québec sur le plan international. «Sinon le monde entier, a commenté un citoyen de Régina, du moins les deux super puissances auront les yeux sur le Canada». Un citoyen de Vancouver traduisait un sentiment bien répandu lorsqu'il déclara que «la réputation internationale du Canada à titre de puissance mondiale s'en trouverait grandement compromise». «Que vont penser [les Américains]», a demandé un représentant de la Banque de la Nouvelle-Écosse à Toronto, «de cette démocratie bien ordonnée et bien dirigée lorsqu'elle semblera se désagréger?» D'autres participants ont soutenu qu'un Québec indépendant ne serait probablement pas intéressé à soutenir l'OTAN ou NORAD. «La séparation veut dire qu'un État de langue étrangère sera créé à quelques minutes d'avion de beaucoup de villes américaines. En jetant un coup d'oeil sur la carte, on constate que Québec est presque aussi près de New York que Cuba de Miami», de signaler un des intervenants.

“Le recours à la force pour assurer l'unité du Canada ne saurait être toléré.”

(La fédération du travail du Nouveau-Brunswick,  
à Moncton)

“Nous sommes probablement le seul pays au monde qui ne soit pas prêt à faire une guerre civile pour assurer son unité.”

(à Charlottetown)

“Advenant que le Québec décide de se séparer du Canada, nous nous opposons à ce qu'on use contre lui de la force des armes. Nous n'avons nullement le désir d'imposer à la nation québécoise la volonté des autres.”

(L'union des étudiants, à Edmonton)

“Mais j'ai peur parce que, moi, je suis d'expression anglaise, j'ai lu les journaux anglais et j'ai peur du climat au Canada anglais, j'ai peur des menaces de force contre le Québec et j'ai peur d'une reprise des événements d'octobre 1970. J'ai peur des menaces économiques comme je soupçonne l'annonce du déménagement de la Sun Life. À mon avis, c'est un petit coup de Brinks.”

(à Montréal)

“Au Jour de l'An, Trudeau a réitéré sa menace d'employer la force armée contre le peuple québécois tandis qu'un organe péquiste publiait un article disant que le Québec devrait avoir sa propre armée. Ils projettent donc d'utiliser les Canadiens comme chair à canon dans une guerre civile réactionnaire.”

(à Montréal)

“Bien des Canadiens ne sont peut-être pas prêts à accepter l'idée de l'indépendance totale et ils pourraient bien finir par se faire à l'idée de l'empêcher par la force des armes. Peu importe de quelle façon se ferait une sécession violente car nous n'y pourrions pas grand-chose, mais nous pouvons intervenir contre des actes qui pourraient mener à la violence.”

(de Régina)

“Si, par malheur, il devenait impossible d'enrayer le flot des forces négatives du séparatisme, c'est-à-dire de convaincre la majorité des Québécois des avantages que peut offrir leur adhésion à la Confédération et de convaincre la plupart des autres Canadiens des avantages que pourrait offrir une nation restructurée dans le sens de l'égalité linguistique, alors, allons chacun notre chemin dans la paix et la liberté, comme il convient à des gens intelligents et pacifiques, afin que nous puissions vivre côte à côte dans l'harmonie, sinon dans une communauté d'objectifs.”

(de Sainte-Anne, Manitoba)

“Les séparatistes choisissent d'ignorer à peu près totalement les contingences économiques d'une scission, considérant l'indépendance uniquement sous des aspects émotifs et passionnels.”

(L'ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de  
Jérusalem, à Montréal)

Poussant plus loin encore la spéculation, quelques citoyens craignaient que la sécession «n'appelle l'instabilité politique et ne mette la démocratie en péril» au Québec. «Plus l'entité politique est petite, a dit un Torontois, plus il est facile à certains groupes radicaux de prendre le pouvoir». Un petit nombre de participants ont même évoqué la possibilité de voir un Québec indépendant tomber aux mains des communistes. «Ne croyez-vous pas, a demandé un Torontois, que les disciples de Mao ou de quelqu'un d'autre vont y faire leur entrée et créer un autre Cuba?» Certains intervenants entrevoyaient des conséquences encore plus catastrophiques: «Dès que les Québécois . . . vont déclarer unilatéralement qu'ils ne font pas partie du Canada, a affirmé un citoyen d'Edmonton, la guerre civile va éclater; ça ne sera pas joli; l'Irlande du Nord sera une partie de plaisir, par comparaison».

À l'opposé, de nombreux autres participants ont soutenu que l'ensemble du Canada non seulement va survivre mais va même prospérer après la sécession du Québec. La majorité d'entre eux voyaient le Québec comme le «chaînon faible» parmi les provinces, comme une source de désunion. Citons cette déclaration d'un Torontois: «Le plus vite nous aiderons le Québec à se séparer, le plus heureux nous serons». «C'est seulement alors, a ajouté un citoyen de Calgary, que nous, l'élément anglophone, pourrons former un pays extrêmement unifié et dynamique». Selon un citoyen de Vancouver, convaincu de la rupture: «Après que le Québec se sera séparé, les autres provinces et territoires du Canada deviendront un pays plus fort et plus uni». Certain lui aussi de l'inévitabilité de l'indépendance du Québec, un Torontois a conclu: «Ce ne sera pas la fin du Canada et c'est pourquoi je dis, quittons-nous bons amis aujourd'hui plutôt qu'en ennemis plus tard».

### Conséquences économiques

Mais le coeur du débat, pour la majorité des participants anglophones et pour un bon nombre de Québécois, consistait à prévoir les conséquences économiques de la séparation. À cet effet, les propos d'un groupe financier de Toronto sont typiques: «Quiconque a jamais essayé d'équilibrer ses revenus et ses dépenses sait, qu'à un moment donné, ce sont les considérations d'ordre économique qui l'emportent». Un groupe d'hommes d'affaires du Québec a soutenu, aux audiences de Montréal, que «la grande majorité des Québécois aspireraient à l'indépendance s'il n'y avait pas chez eux la crainte bien entretenue des conséquences économiques négatives». Un Québécois travaillant à Edmonton a dit aux Commissaires que, dans le débat actuel au Québec, il ne s'agit pas de savoir si «nous devons voter pour demeurer au Canada», mais plutôt «si nous allons survivre en nous séparant».

Mais les intervenants n'attachaient pas tous autant d'importance aux considérations d'ordre économique. À la séance du soir à Edmonton, un participant a fait remarquer que «tout n'est pas une affaire de dollars et de cents». Même idée à Toronto: «Indépendamment des facteurs économiques, rien ne va arrêter le processus en cours au Québec». D'autres, tout en reconnaissant la gravité des conséquences économiques de la sécession, ont lancé l'avertissement suivant: «La perte culturelle, politique et spirituelle du pays serait beaucoup plus importante et constituerait un drame bien plus grand encore que les conséquences économiques».

Aux séances de Montréal et de Québec, le message d'un bon nombre de participants était encore plus clair: le résultat du référendum ne sera pas influencé par des projections économiques «apocalyptiques», ni par la menace de sanctions économiques. «Les arguments économiques, affirma l'un d'eux, ont peu de chances d'être entendus, car l'homme a besoin de plus que de pain pour accepter la société dans laquelle il vit». L'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Alex Campbell, remarqua de son côté: «Il devrait être manifeste maintenant que beaucoup de Québécois choisiront la séparation et sont prêts à en subir les conséquences comme prix à payer pour la préservation de quelque chose qu'ils prisent plus que le bien-être économique».

“Après tout, le problème québécois n'a pas commencé par l'inflation et le chômage.”

(d'Ottawa)

“Ne nous laissons pas leurrer par ceux qui prétendent qu'il suffit d'améliorer l'économie du pays pour que les Québécois soient heureux et satisfaits d'être Canadiens. Ce n'est pas ce que nous avons appris à voir agir les groupements indépendantistes à travers le monde. Bien des Québécois s'enivrent d'une foi indéfectible en leur patrimoine culturel et linguistique. Bien qu'importants, les emplois et la sécurité le sont beaucoup moins que la «précieuse» liberté aux yeux de ceux qui croient aux avantages culturels et autres de la séparation et de l'indépendance.”

(à Winnipeg)

“[Nous nous opposons] à la séparation de l'une ou l'autre province de la Confédération canadienne parce qu'un tel geste aurait des effets néfastes pour le pays tant au point de vue social qu'économique.”

(Le conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, à Ottawa)

“...Si le Québec se sépare, il deviendra probablement plus difficile d'obtenir des capitaux étrangers car la confiance des financiers sera davantage ébranlée et le loyer de l'argent deviendra peut-être prohibitif. De plus, les frais de transport vers les importants marchés du Canada central monteront sans doute en flèche car, en tant qu'État souverain, le Québec isolerait notre région de ces marchés. Et si, dans de telles circonstances, le Québec devait imposer les marchandises en transit, le coût en deviendrait peut-être encore plus prohibitif. Le Canada central et l'Ouest se verraient alors obligés de subventionner encore davantage la région de l'Atlantique et il serait à craindre que le reste du Canada, dont l'assiette fiscale serait réduite, ne devienne de plus en plus insensible aux demandes croissantes des régions.”

(La chambre de commerce de Frédéricton, à Moncton)

“L'essence de notre pays réside dans les réseaux est-ouest de transports et de communications et dans les mouvements financiers. Ils ne doivent pas leur existence à la Providence ou à la nature, mais plutôt à de fragiles accords politiques qui s'effriteront sous la pression de l'indépendance du Québec. À mesure que ces réseaux se briseront ou seront entravés par la définition de nouvelles compétences politiques, la région de l'Atlantique s'en trouvera inévitablement isolée.”

(à Halifax)

“Nous, les hommes d'affaires, sommes convaincus que le retrait du Québec, ou de toute autre grande région, de la Confédération causerait un tort économique incalculable à tout le monde.”

(Board of Trade of Metropolitan Toronto, à Toronto)

À l'extérieur du Québec, un certain nombre de participants se préoccupaient très peu de savoir si les considérations économiques auraient un effet quelconque sur le résultat du référendum. Pour eux, il était beaucoup plus important de savoir si un Canada sans le Québec serait, enfin, libre de s'occuper de ses «vrais problèmes», soit le chômage et l'inflation. Plusieurs d'entre eux étaient déjà convaincus que les avantages économiques, pour leur province ou leur région, l'emporteraient sur les pertes ou les coûts à court terme. Ils estimaient que le commerce entre leur province et le Québec était «négligeable» et pourrait être remplacé, avantageusement même, par des importations en provenance d'autres pays.

Mais, il faut le répéter, ce genre d'interventions a été somme toute relativement rare. Pour la vaste majorité de nos interlocuteurs, tant anglophones que francophones, la sécession du Québec aurait des conséquences désastreuses pour l'ensemble du Canada. On a parlé à cet égard de «désastre absolu», de «tragédie économique», d'une «myriade de problèmes financiers», de «folie économique», de «rajustements économiques radicaux», de «faibles chances de survie».

Quelle province ou région souffrirait le plus de la séparation? La plupart des participants ont répondu: «Nous allons tous y perdre», «Toutes les parties vont en souffrir», «Aucun des éléments ne peut survivre seul». Les raisons invoquées étaient multiples: les produits agricoles de l'Ouest et de l'Est du Canada de même que les produits industriels de l'Ontario et du Québec s'écouleraient plus difficilement ou perdraient une partie de leurs marchés; il deviendrait plus difficile d'attirer des capitaux étrangers et les taux d'intérêt pourraient bien devenir prohibitifs; l'accès à certaines ressources naturelles deviendrait plus restreint pour les provinces où elles sont peu abondantes; les Canadiens seraient moins en mesure de résister aux pressions des sociétés multinationales et aux forces monopolistiques; la position du Canada et du Québec serait affaiblie dans les négociations commerciales internationales.

Là encore, pas d'unanimité: quelques participants soutenaient que le coût de la division du pays ne serait pas réparti uniformément. Pour certains anglophones, les principaux perdants seraient le Québec et la région de l'Atlantique. Mais, pour des gens de l'Ouest et bon nombre d'Ontariens, il fallait ajouter l'Ontario à la liste. Il s'est trouvé également quelques participants, nageant à contre-courant, pour rappeler l'importance particulière du marché québécois pour l'élevage et l'agriculture des Prairies.

À plusieurs reprises, les citoyens des Maritimes et de Terre-Neuve ont fait part aux Commissaires de leur crainte que l'indépendance du Québec ne provoque de graves difficultés économiques dans leur région. Par exemple, ceci a été dit aux audiences de Moncton par un groupe d'hommes d'affaires: «Si le pays s'en va vers la séparation, les provinces de l'Atlantique vont se réveiller un bon matin avec un sérieux mal de tête en constatant, notamment, une forte baisse de leur niveau de vie». Beaucoup d'autres participants ont reconnu que les provinces de l'Atlantique sont particulièrement vulnérables, et ce pour diverses raisons: rupture des liens de transport et de communications et des mouvements de capitaux entre l'Est et l'Ouest, coût plus élevé de l'accès aux marchés du Canada central, perte de certains marchés québécois pour les produits des secteurs primaires, prix plus élevés des biens de consommation importés du Québec dans l'hypothèse de l'érection de barrières douanières ou autres par le Canada, risque de voir compromise la mise en valeur du vaste potentiel énergétique des cours d'eau du Labrador et des marées de la Baie de Fundy, capacité amoindrie, de la part d'un Canada amputé, d'amenuiser les disparités régionales par des versements de péréquation.

“La politique des transports, la juridiction sur la voie maritime du Saint-Laurent, les ports d’hiver de Québec et de Montréal, les politiques fiscales, les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, ces programmes et bien d’autres encore, maintenant en vigueur, ont une portée nationale, et il faudrait des années d’efforts et de frustrations pour les départager si le Québec venait à se séparer.”

(Ontario Federation of Agriculture,  
à Toronto)

“La perte du Canada serait aussi la perte de la Colombie-Britannique — moindre peut-être sur le plan économique que celle des autres régions, mais extrêmement douloureuse quand même — au moment où nous aborderions une décennie d’incertitudes et la réalité d’une économie beaucoup plus petite, plus spécialisée et plus vulnérable sur les marchés du monde.”

(Gordon F. Gibson, ancien chef du Parti libéral de la  
Colombie-Britannique, à Vancouver)

“Il y a lieu de croire que si le Québec quitte la Confédération, l’économie de l’Ontario et des Maritimes en souffrira. En revanche, le départ du Québec pourrait bien avoir, à court terme, des effets économiques bienfaisants pour la Saskatchewan. Nous vendons très peu au Québec . . . Nous n’y achetons pas tellement de produits, sauf des denrées de consommation de la zone industrielle Ontario-Québec que nous achetons, pour la plupart, à des prix qui, selon nous, sont soufflés et protégés par les tarifs douaniers. Nous recevrons peut-être d’un Québec indépendant, je le répète, un traitement tout aussi bon que celui que nous avons reçu depuis toujours des grands producteurs industriels du Canada central.”

(Allan Blakeney, premier ministre, à Régina)

“Du point de vue de l’Ouest, c’est sans doute dans le domaine des exportations de produits agricoles et forestiers vers Montréal, débouché important pour les producteurs de l’Ouest, que les rajustements économiques seraient les plus difficiles.”

(à Calgary)

“Les dix premières années d’indépendance seraient extrêmement difficiles pour le Québec, même si cette province pouvait compter sur le concours du reste du Canada pour rajuster graduellement son économie. Durant quelques années, au début, un demi-million de personnes, peut-être, quitteraient la province, emportant leurs emplois dans bien des cas. Les autres provinces exigeraient que les opérations d’entretien des sociétés d’aviation et de chemins de fer soient déménagées vers des villes durement atteintes par le chômage. En outre, les industries de main-d’œuvre — chaussures, vêtements, textiles — connaîtraient un très fort taux de chômage. Ces exportations sont protégées pour la plupart par de très hauts tarifs douaniers. Les fabricants de ces produits perdraient une bonne partie de leurs marchés.”

(de Vancouver)

“Les protagonistes de l’indépendance du Québec, dans leur enthousiasme compréhensible, exagèrent les bienfaits qui pourraient découler d’une telle éventualité et sous-estiment gravement les effets déplorables qu’elle produirait non seulement au point de vue économique, mais également en termes de relations humaines.”

(Alcan Aluminium, à Montréal)

Du côté ontarien, les craintes étaient identiques: «C'est probablement l'Ontario qui a le plus à perdre si notre pays se divise», a affirmé M. Stuart Smith, chef de l'opposition ontarienne, après avoir reconnu que sa province «a très bien réussi grâce à l'union de 1867». D'autres, aux audiences de Toronto, se sont exprimés dans le même sens. Selon une association d'agriculteurs, leurs confrères de l'Est de l'Ontario seraient durement touchés. «La plus grande menace qui pèse sur les agriculteurs ontariens, ont-ils affirmé, pourrait être la perte d'une partie du marché québécois pour les industriels ontariens car les travailleurs urbains de l'Ontario [qu'ils font travailler à bon salaire] sont les plus gros clients des agriculteurs ontariens». D'autres associations et de nombreux particuliers ont parlé de l'importance vitale de la voie maritime du Saint-Laurent. Ils se demandaient si un Québec indépendant n'en restreindrait pas l'usage pour les navires à destination de l'Ontario en vue de soutirer certains avantages économiques du reste du Canada. Selon un Torontois: «Il est inquiétant de penser que les ports de Québec et de Montréal pourraient être séparés de l'Ontario par des obstacles quelconques».

Des intervenants dans les autres provinces ont exprimé des vues semblables. Pour le chef du Parti libéral de la Colombie-Britannique, «celui qui perdrait le plus, et de beaucoup, ce ne serait pas le Québec, mais l'Ontario»; il ajoutait que si le reste de ce qui était auparavant le Canada se mettait à acheter sur un marché libre, l'Ontario serait acculé à la faillite. L'avis opposé fut développé par un groupe d'hommes d'affaires de Vancouver qui, ayant fait un sondage d'opinions auprès de ses membres, constata que, selon un bon nombre d'entre eux, la «perte» possible de la voie maritime du Saint-Laurent serait désastreuse pour l'Ontario mais qu'à tout prendre, les avantages économiques dont jouirait l'Ontario pourraient bien l'emporter. Pourquoi? Parce que «la perte du Québec donnerait à l'Ontario une influence encore plus grande que jamais à Ottawa», ce qui aurait pour résultat que les intérêts économiques de l'Ouest seraient sacrifiés encore davantage à ceux de l'Ontario. Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Blakeney, n'était pas du tout de cet avis; selon lui, dans un Canada sans le Québec, les provinces de l'Ouest seraient mieux en mesure de faire accepter [par l'Ontario] des correctifs apportés à certaines des inégalités économiques dont elles souffrent le plus.

Ceux qui croyaient que le Québec perdrait le plus à la séparation raisonnaient ainsi: avant et après la sécession, le Québec pourrait se trouver aux prises avec un monde hostile ou indifférent; les investisseurs américains, en particulier, préoccupés par le climat politique, économique et social, pourraient bien diminuer de beaucoup leurs investissements au Québec; bien des entreprises auraient par ailleurs tendance à quitter le Québec pour s'établir en Ontario ou dans d'autres provinces afin de conserver leurs marchés canadiens.

D'autre part, les cadres professionnels unilingues du Québec seraient isolés des grands courants de la recherche scientifique et technique.

De plus, le Québec cesserait non seulement de recevoir une aide financière d'Ottawa, mais l'obligation d'assumer sa part de la dette nationale et de racheter les biens fédéraux situés sur son territoire hypothéquerait gravement son avenir.

Ensuite, la structure industrielle du Québec, alourdie par de nombreux secteurs «faibles» tels que le textile, le vêtement, la chaussure et le meuble, deviendrait encore plus vulnérable. Les marchés canadiens pourraient être perdus à l'avantage de produits étrangers importés en franchise et que les citoyens des autres provinces pourraient acheter à des prix inférieurs.

Enfin, les négociations économiques futures avec le reste du Canada seraient vraisemblablement fondées sur le principe des avantages réciproques, «comme c'est le cas entre pays étrangers». Plus faible que le Canada, le Québec pourrait bien devoir offrir plus de concessions qu'il ne le croit.

“L’industrie du textile, dans ses phases primaires et secondaires, est un excellent exemple d’une entreprise dont la viabilité sera grandement réduite, sinon totalement compromise, si jamais une séparation survient. Où trouver un marché? Les acheteurs éventuels iront ailleurs parce qu’ils pourront certainement trouver des prix plus bas et plus intéressants.”

(Un groupe de dirigeants de mouvements syndicaux québécois concernés, à Ottawa)

“De plus, sur le plan économique, les stratégies d’Ottawa mentent tous les jours et font mentir leurs supporteurs québécois quand ils brandissent le spectre d’une grave crise économique advenant l’indépendance. N’importe quel économiste sérieux rejettera cette thèse, envisageant tout au plus un remaniement temporaire des finances et démontrant que le Québec a tous les atouts pour devenir un modèle pour les jeunes nations nées du grand mouvement autonomiste du XX<sup>e</sup> siècle.”

(à Montréal)

“Les richesses du Québec ne s’envoleront pas parce que le Québec sera devenu un pays. Quant aux investissements et à la vente de nos produits, si les Canadiens et les Américains nous boudaient, il faudrait bien nous rendre compte que les Canadiens et les Américains ne sont pas seuls sur terre.”

(La société nationale populaire du Québec, à Montréal)

“Les gains économiques de l’indépendance politique sont associés à la possibilité pour l’État québécois d’adopter des politiques de stabilisation conjoncturelle et de développement à long terme permettant de faire un meilleur usage des ressources naturelles, matérielles et humaines de l’économie québécoise que dans le cadre fédératif actuel.”

(à Québec)

“Nous devons montrer clairement, sans envenimer les choses, ce que le Québec perdra en faisant éclater le Canada pour qu’il ne subsiste aucun doute quant à l’impossibilité d’avoir à la fois le drap et l’argent, quels que soient les choix offerts lors du référendum. Même si la «souveraineté-association» devait rallier la majorité des suffrages, le reste du Canada ne sera nullement tenu de fournir la partie «association» de l’option, et pourrait fort bien ne pas en avoir envie du tout.”

(d’Ottawa)

“Chose certaine, à moins que nous ne soyons naïfs ou que nous ne nous faisons des illusions, il y aurait sans doute un «backlash» des Anglais des autres provinces et il serait utopique de prétendre que les autres provinces négocieraient facilement une nouvelle association avec un Québec séparé. En effet, il serait normal qu’ils réagissent négativement, vu qu’ils auraient tenté, mais en vain, de nous garder dans la Confédération.”

(à Montréal)

Mais plusieurs n'étaient pas très convaincus de la valeur de ces arguments et ils leur en ont opposé d'autres: le Québec pourrait se tirer d'affaire comme pays souverain puisqu'il est trois fois plus grand que la France et qu'il possède d'énormes ressources naturelles encore non exploitées, de l'énergie hydro-électrique en abondance et une main-d'oeuvre spécialisée; le potentiel du Québec ne disparaîtrait pas avec l'indépendance et si le reste du Canada ou les États-Unis ne voulaient pas en profiter, d'autres pays se feraient très vraisemblablement un plaisir de les remplacer. «N'oublions pas que la planète ne se limite pas au Canada et aux États-Unis», a rappelé un participant.

D'autre part, en possédant un meilleur contrôle des instruments de ses politiques économiques tels que les impôts, la monnaie et les tarifs douaniers, le Québec serait en mesure d'atteindre ses propres objectifs économiques, y compris la promotion des francophones aux postes clé des entreprises établies sur son territoire.

Enfin, puisqu'il y a déjà un quart de million de chômeurs au Québec, que des industries entières sont en mauvaise posture et que les politiques économiques nationales favorisent l'Ontario, comment peut-on dire que les choses pourraient aller plus mal?

### L'association économique

«Serait-il possible d'établir des liens économiques officiels entre le Québec et le Canada pour empêcher la rupture de l'union économique canadienne?» Les réponses à cette question ont été très variées. Au Canada anglais, plus souvent qu'autrement, les Commissaires se sont fait dire que l'association économique serait rejetée. Toutefois, de nombreux participants, au Québec notamment, étaient disposés à accepter le point de vue du Parti Québécois selon lequel le reste du Canada jugerait utile et même nécessaire de négocier. Dans toutes les villes visitées par la Commission, il y a eu des appels à la prudence, à un complément important d'étude avant que la proposition soit «rejetée carrément» ou «acceptée aveuglément».

Les opposants au projet péquiste d'une association économique ont appuyé leur thèse sur des facteurs psychologiques et politiques et non pas seulement sur des considérations «froidement économiques». Un Montréalais francophone a parlé de la probabilité d'un «backlash». Selon lui, les Canadiens anglais, «privés» d'une partie de leur pays, refuseraient «naturellement» de traiter avec un Québec «séparé». Un citoyen de Winnipeg a repris cette idée en expliquant que les Canadiens anglais n'oublieraient pas facilement que le Québec a opposé un refus à leur «recherche d'un compromis». À Régina, à Saint-Jean (T.-N.) et à Edmonton, on a parlé de «traumatisme de l'amputation». Les péquistes «rêvent» s'ils croient que la «bêtise» ou un «sentiment de culpabilité» va amener le Canada à «gober» l'association; s'ils en décident ainsi, les Québécois «vont l'avoir toute nue, leur séparation»; «nous ne serions pas contents du tout de devoir traiter avec un voisin absolument indépendant».

Mais de grâce, ne soyons pas «myopes», «naïfs», ni trop «émotifs» au sujet de toute cette question, ont dit de nombreux participants. Plusieurs ont donné suite à cette exhortation. «Quels seront les avantages commerciaux de l'association?» Beaucoup de réponses disaient: «Aucun»; «Cela ne présente aucun intérêt»; «Ce serait un marché de dupes puisque le Canada anglophone, dans son ensemble, ne possède aucun intérêt économique en commun avec le Québec»; «Nous n'aurions aucune raison ni aucun désir de protéger et d'acheter à un coût plus élevé les biens de fabrication du Québec»; «Ce serait moins avantageux pour eux que pour nous [Québécois]».

“Si le Québec décide de se séparer, nous devons nous demander quels avantages il y aurait à conserver des liens avec un Québec qui ne serait pas prêt à maintenir son appui au gouvernement fédéral, mais qui continuerait de bénéficier de notre structure tarifaire. Je n'arrive pas à croire qu'une telle proposition réussisse à intéresser bien des gens en Saskatchewan.”

(Allan Blakeney, premier ministre, à Régina)

“Il est douteux que les provinces de l'Ouest éprouvent beaucoup de sympathie pour le projet de Lévesque. C'est ainsi que l'Alberta ne voudrait pas continuer de vendre son pétrole en deçà des cours mondiaux, ni aider à soutenir les industries du textile et de la chaussure du Québec par des tarifs protectionnistes, si la province se séparerait.”

(à Montréal)

“La Chambre ne doute nullement que le Québec veuille maintenir beaucoup des liens économiques qui existent à l'heure actuelle. Mais cela serait-il possible après un changement aussi spectaculaire de la structure politique? Nous ne serions guère heureux d'avoir à traiter avec un pays voisin complètement indépendant sur l'avenir duquel nous ne pourrions avoir aucune influence, comme toute province peut en avoir sur le Canada entier.”

(Board of Trade, à Saint-Jean, T.-N.)

“Le Conseil des hommes d'affaires québécois considère qu'il serait avantageux pour un Québec indépendant de s'associer pour certaines fins aux autres provinces canadiennes. Il considère également que, dans l'hypothèse de l'indépendance, les autres provinces rechercheront, elles aussi, une telle association.”

(Le conseil des hommes d'affaires québécois,  
à Montréal)

“Le destin a lié irrémédiablement nos deux peuples pour le meilleur et pour le pire. Remariage ou divorce, nous devons de toute façon trouver des accommodements accordant à chacun de nos peuples des possibilités de dépassement.”

(Le conseil de la coopération du Québec, à Montréal)

Les réponses n'étaient pas toujours aussi catégoriquement négatives, tant s'en faut. De nombreux intervenants, particulièrement au Québec et en Ontario, ont soutenu en effet qu'il pourrait être éventuellement possible de négocier quelque espèce de lien économique. Mais selon eux, les avantages n'en seraient pas aussi grands que le prévoit le gouvernement du Québec. Les négociations seraient longues et difficiles et l'économie du Québec s'affaiblirait à mesure qu'elles se prolongeraient. Le Canada pourrait vraisemblablement insister pour que le Québec abandonne une partie de la protection dont jouissent actuellement ses secteurs industriels et qu'il paie sa part de ce qu'il en coûte, sur les plans commercial et militaire, pour «défendre» l'association économique. L'entente négociée aurait tendance à être plus avantageuse pour l'économie la plus forte, c'est-à-dire pour le Canada. L'association pourrait aussi être difficile à mettre en oeuvre en l'absence d'une certaine intégration politique. Un chef d'entreprise du Québec a résumé ces arguments en disant aux Commissaires que «l'association serait trop faible et précaire pour produire des résultats satisfaisants, ou bien il faudrait qu'elle comporte plusieurs encoches à la souveraineté».

D'autres, au Québec et ailleurs, plus particulièrement en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, ont présenté des arguments contraires. Ils ont parlé ou bien des «avantages mutuels» que les deux parties tireraient de l'association, ou bien de la «perte importante» que subiraient aussi bien le Québec que le Canada s'il était impossible de négocier des liens économiques officiels. Un citoyen d'Halifax a dit qu'il fallait voir dans l'opposition de certains à la négociation un écran de fumée et que l'association économique était à la fois inévitable et souhaitable: «Toute la structure des échanges et des autres relations humaines qui existent entre les gens de part et d'autre des frontières québécoises est trop fermement enracinée pour disparaître tout à coup. Bien plus, n'importe quel système de tarifs douaniers serait considéré comme trop grossier et trop difficile à faire respecter». Se fondant sur l'analyse des courants commerciaux entre le Québec et le reste du Canada, un groupe d'hommes d'affaires de Montréal soutenait aussi que le monde financier anglophone, par pur intérêt, exigerait éventuellement que ses chefs politiques concluent une association économique avec un Québec séparé. Pour eux, «une telle association, seule, pourrait assurer la protection de leurs milliards immobilisés au Québec».



## Introduction

Pour dire ce qu'il pensait du débat sur l'unité nationale, un citoyen de Vancouver n'a pas mâché ses mots: «Messieurs, je vous en prie, ne venez pas me raconter d'histoires en me disant que mon problème est celui de l'unité nationale. Ce n'est pas vrai! Mon vrai problème à moi, c'est de me trouver un emploi!»

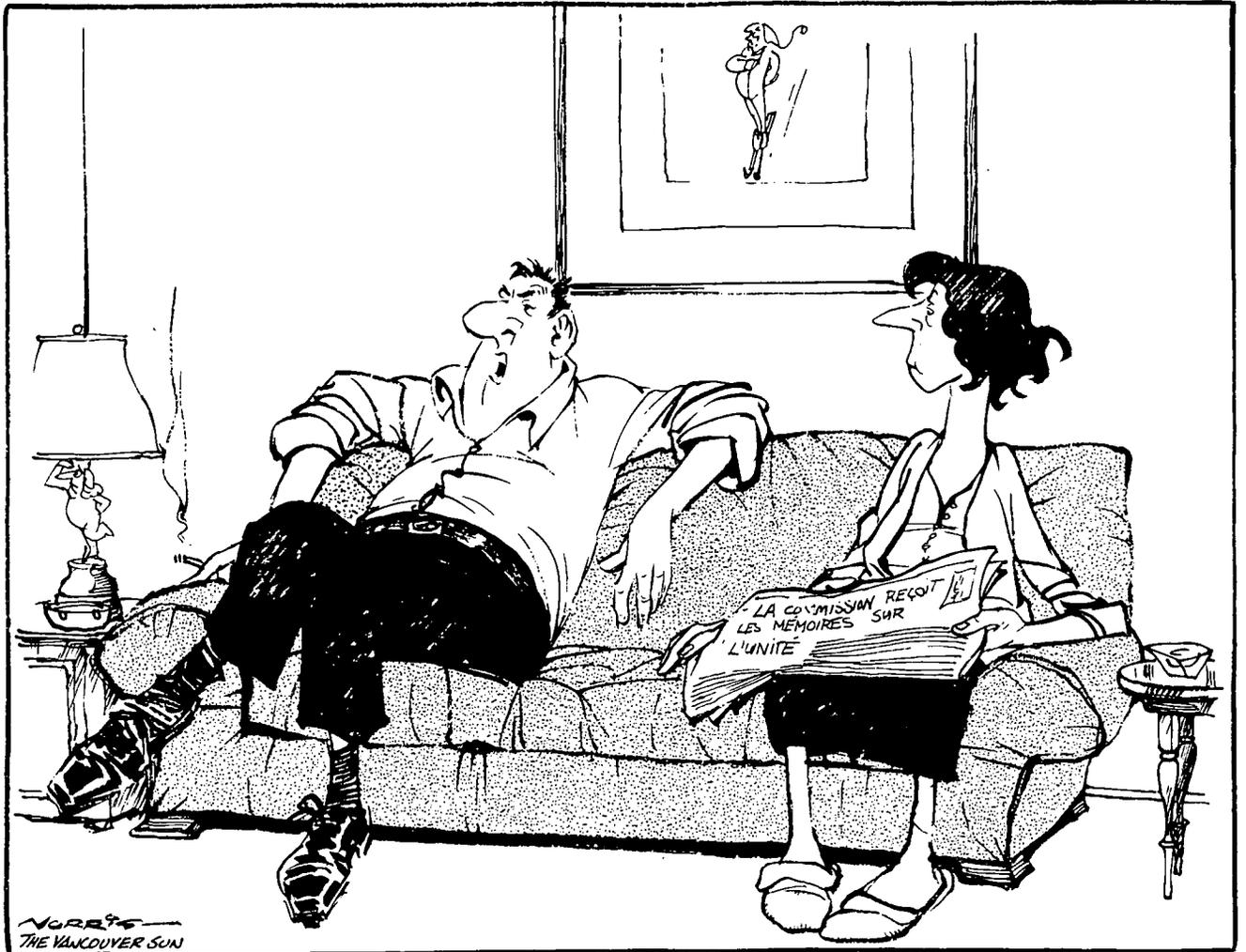
De telles déclarations, la Commission en a entendues tant et plus lors de ses audiences à travers le pays. Partout, des citoyens sont venus lui faire part de leur inquiétude concernant l'état actuel de l'économie et de leur crainte pour l'avenir. Beaucoup semblaient même d'avis que si le Canada pouvait un jour régler ses problèmes économiques, ceux de l'unité disparaîtraient du même coup.

Le chapitre 14, *Les Gouvernements et l'économie*, traite de problèmes tenaces comme ceux du chômage, de l'inflation, du climat économique et de la propriété étrangère. Il fait écho aux critiques nombreuses formulées par les participants sur les politiques économiques des gouvernements.

Le chapitre 15, consacré aux *Économies régionales*, rassemble les nombreux commentaires que les Commissaires ont recueillis sur la question des disparités régionales: leurs causes, leurs effets, leur persistance et les moyens dont on dispose pour les réduire.

Le chapitre 16 porte sur les *Ressources*. La juridiction en cette matière ayant fait l'objet, ces dernières années, de débats particulièrement animés entre le gouvernement central et les provinces, ce chapitre s'intéresse plus particulièrement aux réactions des gens devant ce conflit. Il examine aussi d'autres problèmes associés à la gestion des ressources naturelles.

Étant donné que la troisième partie, *Le Québec*, a traité des relations du Québec avec l'ensemble du Canada, relations économiques comprises, la présente partie porte davantage sur la manière dont les questions économiques sont perçues par les Canadiens des autres provinces.



NORRIS  
THE VANCOUVER SUN

**"Pourquoi révéler mon plan à Trudeau alors qu'il ne me dit rien du sien?"**

## Arrière-plan

Le rôle des gouvernements, au Canada et ailleurs, a beaucoup changé ces dernières années. Ainsi, avant la Seconde Guerre mondiale, le secteur public comptait pour moins de 22% du produit national brut canadien, c'est-à-dire la valeur des biens et des services produits par la main-d'œuvre et le capital. En 1977, il représentait plus de 41% de ce même total. Pendant cette période, le nombre d'employés du secteur public, employés d'hôpitaux et de l'enseignement compris, est passé de 250 000 à 1,8 million.

On peut expliquer cette croissance rapide par l'accueil favorable que les chefs politiques ont fait à certaines exigences nouvelles de la population. La conséquence en est qu'aujourd'hui, au Canada, sont à la charge des gouvernements la quasi totalité de l'éducation et de la santé et une bonne partie des loisirs et de la culture. Sans compter qu'on leur demande aussi d'intervenir dans des domaines aussi divers que la qualité de l'air et la teneur en protéines des hamburgers.

## Les gouvernements et la stabilisation

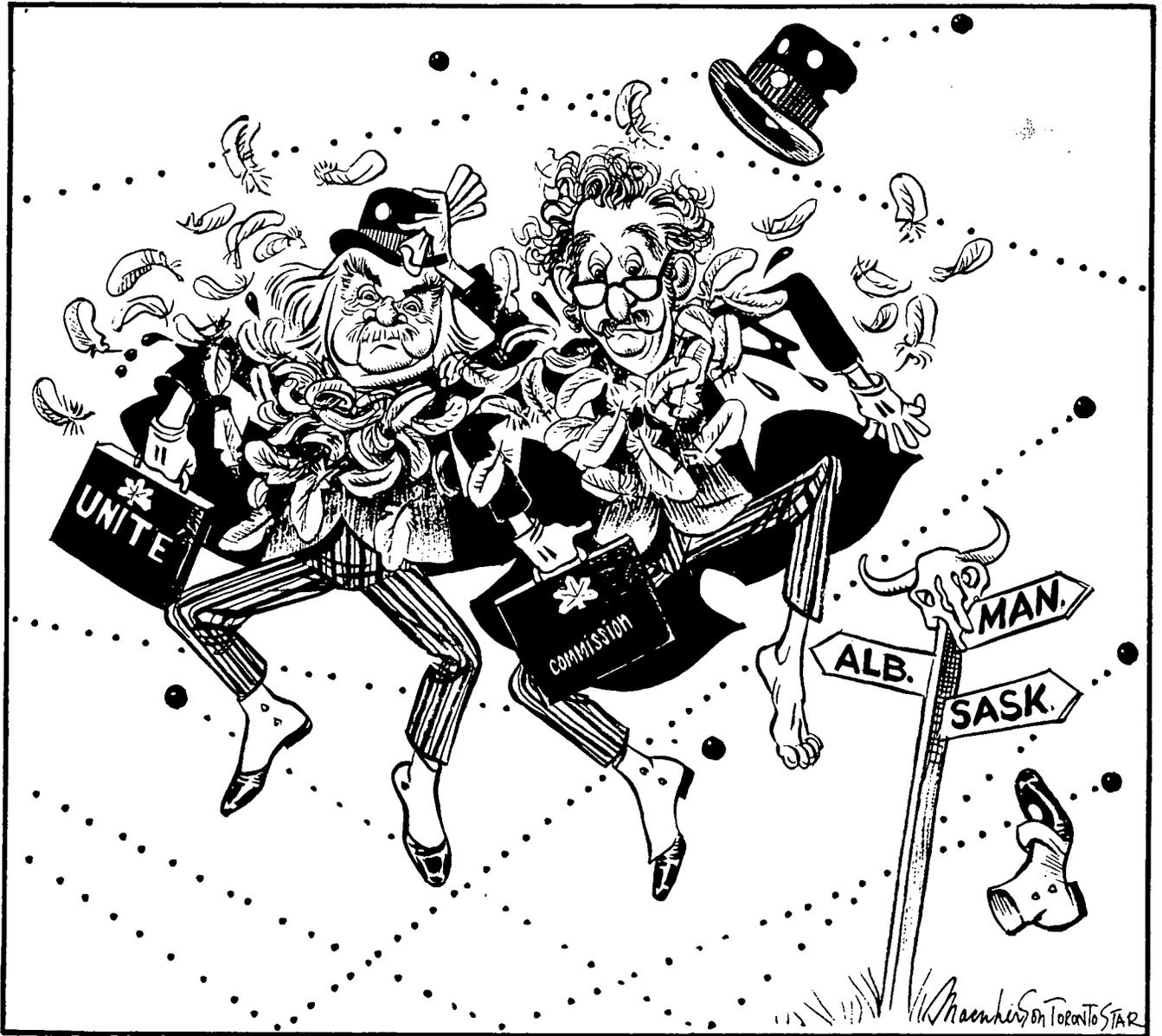
En plus de s'associer au secteur privé pour produire des marchandises et des services, les gouvernements assument de nos jours la responsabilité du bon fonctionnement du système économique dans son ensemble, de la création d'emplois et de la protection des revenus contre la hausse des prix. À cette fin, ils mettent en oeuvre tous les pouvoirs dont ils disposent, notamment leurs pouvoirs de taxer, de dépenser et de réglementer. En période de chômage élevé, l'approche classique consiste à accroître les dépenses, réduire les impôts et faciliter les emprunts. Lorsque ce sont les coûts ou les prix qui augmentent, les gouvernements adoptent la politique contraire: ils dépensent moins, impriment moins d'argent et augmentent les impôts. Mais lorsqu'il y a à la fois chômage et inflation, comme c'est le cas à l'heure actuelle, . . . les choses se compliquent sérieusement!

À titre d'illustration, le tableau ci-dessous donne une idée du succès plus ou moins grand avec lequel les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) — le «club des pays riches» — sont parvenus à stabiliser leurs économies.

Taux de chômage et d'inflation dans certains pays industrialisés\*  
1975-1977

Pays	Taux de chômage			Taux d'inflation		
	1975	1976	1977	1975	1976	1977
Japon	1,9	2,0	2,0	11,8	9,3	8,1
Royaume-Uni	3,9	5,4	5,7	24,2	16,5	15,9
France	3,8	4,2	4,8	11,7	9,6	9,8
Canada	6,9	7,1	8,1	10,8	7,5	8,0
Allemagne	4,8	4,7	4,6	6,0	4,5	3,9
États-Unis	8,5	7,7	7,0	9,1	5,8	6,5
Italie	3,3	3,7	7,1	17,0	16,8	17,0

Source: OCDE, Perspectives économiques — décembre 1977/juillet 1978  
\* Basé sur les sources nationales.



### La stabilisation dans un État fédéral

Dans les États fédéraux, la stabilité économique a une dimension constitutionnelle. Au Canada, le gouvernement central contrôle les principaux leviers de la politique économique — la monnaie et les banques, le commerce extérieur et les tarifs douaniers — et possède un pouvoir législatif presque illimité de lever des impôts. Les provinces contrôlent de façon générale les ressources, le commerce intraprovincial et les relations ouvrières; leur pouvoir de taxation est également important. Depuis le milieu des années 50, en partie à cause des paiements de transfert émanant du trésor fédéral, les revenus des provinces se sont considérablement accrus, passant de 1,8 milliard en 1955 à 40,9 milliards en 1977. Parallèlement, les dépenses des provinces sont passées de 1,8 milliard à 40,6 milliards. Alors qu'en 1955, la répartition des revenus totaux des gouvernements s'établissait à 60,7% pour le fédéral, 22,3% pour les provinces et 17% pour les administrations locales, les pourcentages étaient respectivement de 34,5% , 38,7% et 17,4% en 1977. Les 9,4% qui restent concernent les hôpitaux ainsi que le régime de pension du Canada et le régime des rentes du Québec mis en vigueur en 1966.

Par conséquent, les gouvernements central et provinciaux ont chacun des pouvoirs considérables pour remédier à l'instabilité économique. Une telle situation fait ressortir le besoin de coordonner les activités intergouvernementales. L'objectif est double: premièrement, éviter la poursuite de buts contradictoires et, deuxièmement, s'assurer que la politique du gouvernement central tient suffisamment compte des différences régionales.

### Des questions

Quelle est l'importance de la situation économique dans la crise de l'unité nationale? Quel rôle les gouvernements doivent-ils chercher à jouer dans l'amélioration du bien-être général? un plus grand rôle ou un moins grand rôle? La coordination des politiques d'imposition et de dépense des gouvernements est-elle adéquate? Tient-on suffisamment compte des différences régionales? Les possibilités d'emploi sont-elles réparties équitablement dans tout le pays? À quoi donner la priorité: au combat contre l'inflation ou au combat contre le chômage? Ce ne sont là que quelques-unes des questions que les participants ont abordées au cours des audiences de la Commission.

“Tout rapport qui n'admettrait pas que les lacunes du gouvernement en matière d'économie sont l'un des facteurs déterminants de la désunion dans notre pays, serait vite jugé par les Canadiens qui le condamneraient.”

(La fédération du travail du Manitoba, à Winnipeg)

“Nous croyons que nos membres seraient d'accord avec nous si nous vous disions que le problème numéro un au Québec et au Canada à l'heure actuelle n'est pas constitutionnel. Il s'agit d'un problème de subsistance quotidienne: fournir du pain et du travail aux citoyens. Cela doit se faire rapidement par le truchement de programmes pratiques et non théoriques, élaborés pour tenir compte des particularités de toutes les régions à l'intérieur des provinces.”

(La centrale des syndicats démocratiques,  
à Montréal)

“Le chômage et les autres problèmes économiques peuvent nous paraître plus graves encore que la crise de l'unité, mais, à coup sûr, un Canada divisé n'aiderait pas du tout les choses.”

(à Vancouver)

“Nous pensons que tous ces problèmes, la poussée inflationniste, l'érosion de notre niveau de vie, le chômage, le sous-emploi et les limites imposées aux libertés personnelles et institutionnelles, menacent, chacun à leur façon, l'unité de la nation, tout comme le problème du Québec menace notre unité nationale. En fait, nous sommes portés à croire que ce pourrait être là des données importantes du problème même du Québec.”

(Prince Edward Island Public Service Association,  
à Charlottetown)

“Nous avons entendu bien des gens parler de la langue française et de la préservation de la culture française. C'est sans doute important mais on se préoccupe trop de la langue et de la culture. On ne peut leur accorder la priorité que si les gens travaillent et peuvent payer leurs hypothèques.”

(à Toronto)

“Une fois que les Québécois penseront qu'ils n'ont plus rien à perdre en se séparant du Canada, il faudra s'attendre à tout. L'unité canadienne est donc étroitement liée à la santé de l'économie du Canada. L'avènement d'un gouvernement nationaliste dans la province du Québec est de bien peu de conséquence par rapport à l'importance des considérations économiques à cet égard.”

(de Pointe-Fortune, Québec)

“Cessons de parler d'unité, de séparation ou de modifications constitutionnelles. Luttons tous ensemble contre l'inflation, le chômage et la propriété étrangère des entreprises. Voilà ce qui compte aux yeux du citoyen moyen, qu'il vive au Québec ou dans une autre province. J'aimerais que vous transmettiez ce message à Ottawa.”

(à Toronto)

## Opinions

La plupart de ceux que la question économique préoccupe voyaient une relation de cause à effet entre la crise de l'unité canadienne et l'état actuel de l'économie. Un des commentaires qui est revenu le plus souvent au cours des audiences est le suivant: «Réglez donc les problèmes économiques et vous verrez qu'il n'y aura plus de crise de l'unité». Pour ces personnes, la réforme du Sénat et l'expansion des politiques linguistiques, si importantes soient-elles, restaient comparativement secondaires.

Mais lorsqu'il s'est agi de préciser quel problème économique était principalement responsable de la crise de l'unité nationale, les participants ont exprimé des avis différents, sinon contradictoires. En fait, plusieurs problèmes ont été mentionnés en premier lieu: l'inefficacité de l'appareil gouvernemental, le chômage, l'inflation, la réglementation abusive et l'ingérence des gouvernements dans le secteur privé, la coordination insuffisante entre les gouvernements central et provinciaux, la propriété et le contrôle étrangers des entreprises, la répartition inégale des revenus, l'absence d'une stratégie industrielle et la faible participation des citoyens aux décisions économiques.

## Le rôle des gouvernements

À la question de savoir quel devait être le rôle des gouvernements, quelques rares participants ont réclamé un retour à la philosophie du «laissez-faire». Et, d'autre part, peu ont exigé que les gouvernements interviennent davantage dans la vie économique du pays.

Lorsqu'on a évoqué devant la Commission la question de l'énormité de l'appareil gouvernemental, ce n'était pas nécessairement pour recommander des coupures importantes ou pour inviter à laisser une plus grande place à l'initiative privée. De manière générale, on s'est contenté de dire que les activités gouvernementales faisaient souvent double emploi ou que les gouvernements faisaient payer leurs services trop cher ou encore, qu'ils géraient les fonds publics sans tenir compte «du pauvre contribuable».

Les «échecs» les plus graves attribués aux gouvernements concernaient la réalisation des objectifs économiques du plein emploi et de la stabilité des prix, la réappropriation de l'industrie canadienne ainsi que le maintien d'un bon climat économique.

## Le chômage

«Allons d'abord au plus pressé» fut un leitmotiv des audiences de la Commission. «Le chômage est aujourd'hui le problème numéro un. Si nous ne réussissons pas à le résoudre, c'en est fait de l'unité du pays». On entendait souvent des mots aussi forts que «traumatisme», «désillusion» ou «aliénation» pour décrire les répercussions du chômage sur la vie des personnes et des familles.

Lorsque le Canada sera en mesure d'assurer «la sécurité de l'emploi, les gens commenceront à croire à l'unité nationale». Il est impossible, au dire de certains, de ne pas envisager le problème de l'unité canadienne «avec pessimisme quand on est chômeur». D'autres participants ont mis la Commission en garde contre le danger de laisser «errer dans les rues des jeunes gens frustrés» parce que désœuvrés par le chômage. On craignait qu'ils finissent par adhérer, comme échappatoire, à «des organisations politiques radicales».

“Le Canada est hyper-gouverné, sans bon sens. À une époque plus terre à terre, les responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux étaient réparties de part et d'autre d'une manière suffisamment nette. Aujourd'hui, nous assistons à la création par presque tous les gouvernements provinciaux de ministères plus ou moins semblables à ceux que l'autorité fédérale a mis en place au cours de l'évolution du Canada.”

(Better Business Bureau of Canada, à Toronto)

“Aujourd'hui, Terre-Neuve et d'autres provinces qui lui sont semblables sont confrontées à un autre danger. Le chômage grimpe sans cesse, la dette per capita est de plus en plus élevée et la mise en valeur des ressources se retrouve au point mort. Mais pour ceux qui sont chargés des prises de décisions et de modeler l'opinion publique, du côté de la Tour de la Paix, tout cela est une bonne plaisanterie et le dernier de leur souci. Pourquoi se soucier d'une poignée de marins à l'Est et d'une poignée «d'habitants» des Prairies alors que l'unité de la nation est en jeu? Envoyons simplement quelques petits fonctionnaires avec des programmes factices de création d'emplois pour tenir les gens occupés pendant l'hiver. Après tout, on n'a pas le temps d'être constructifs, c'est l'unité nationale qui compte.”

(Newfoundland and Labrador Rural Development Council, à Saint-Jean, T.-N.)

“Le véritable problème, c'est le chômage et la pauvreté dégradante qui en résulte; et la seule solution, les promesses constantes du gouvernement qui ne veulent absolument rien dire.”

(à Vancouver)

“La cause essentielle de la crise actuelle vient de ce que les gouvernements fédéraux successifs n'ont pas su répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels des Canadiens. Toutes les régions sont victimes d'une crise économique croissante. Dans l'Est, les travailleurs voient disparaître lentement leurs industries de base traditionnelles — les mines et les pêches. Dans l'Ouest se manifeste un sentiment légitime de discrimination économique découlant de questions telles que l'inéquité des tarifs-marchandises. À travers le pays, et même dans la prospère province de l'Ontario, le chômage s'accroît de mois en mois. Et pourtant, le gouvernement fédéral n'offre toujours pas de solution valable.”

(Labour Council of Metropolitan Toronto, à Toronto)

“Des programmes de création d'emplois sont nécessaires et pourraient être menés à bien dans n'importe quelle réserve indienne du Manitoba. Quatre-vingt pour cent de mes compatriotes indiens sont en chômage, et non par choix. Il nous faut songer particulièrement à améliorer cet état de choses.”

(La fraternité des Indiens du Manitoba, à Winnipeg)

Dans les provinces atlantiques, les porte-parole ont déploré, l'un après l'autre, le manque d'emplois. À Halifax, on s'est plaint de ce que les taux de chômage de la Nouvelle-Écosse dépassent quelquefois de 50% la moyenne nationale, et que les salaires sont souvent de 20 à 30% plus bas. Des Terre-Neuviens ont déclaré à la Commission qu'ils étaient «écoeurés et fatigués d'avoir à quêter». Selon certains, seuls «quelques emplois, en nombre insignifiant», ont été créés en dépit des richesses abondantes de l'île en pêches, forêts et mines. À l'appui de ces doléances, des chômeurs ont manifesté lors des audiences de la Commission à Saint-Jean.

Au Québec, plusieurs participants voyaient dans la victoire du Parti Québécois une conséquence de la détérioration du marché de l'emploi et de l'indifférence apparente des gouvernements. Le chômage serait le problème majeur de la province. À Montréal, quelqu'un a résumé la situation en ces termes: «Si nous voulons que les choses aillent bien au pays, nous devons d'abord, et avant tout, créer des emplois».

Ces vues sur le chômage étaient partagées par des citoyens de l'Ouest. Certains se sont dit également préoccupés par l'affluence de chômeurs de l'Est qui s'installent chez eux et «y volent des emplois aux jeunes», créant ainsi «des problèmes économiques et sociaux». Mais selon d'autres, ces migrants apportent au contraire des compétences dont l'Ouest a le plus grand besoin.

Bien que ce soit les provinces atlantiques qui en souffrent le plus, plusieurs participants ont rappelé que le problème du chômage existe dans toutes les régions du Canada. «Même dans la riche province de l'Ontario, le chômage ne cesse de s'accroître» a déclaré un Torontois en faisant allusion surtout au nord de la province. «Et pourtant, a-t-il ajouté, aucune solution valable n'est en vue».

On a dit, lors des audiences, que l'assurance-chômage et l'assistance sociale étaient «les plus gros employeurs» des régions défavorisées. Et, bien qu'on acceptait la nécessité du programme actuel d'assurance-chômage, on en a quelquefois dénoncé certains abus, notamment de la part de ceux qui ne «travaillent que le temps minimal requis pour toucher les prestations, puis refusent d'accepter tout autre emploi».

Les «pressions» exercées par certains pour retarder l'âge de la retraite obligatoire étaient aussi un objet d'inquiétude, le danger étant de «supprimer des possibilités d'emplois pour bien des jeunes».

De nombreux représentants du milieu des affaires et du monde syndical se sont trouvés d'accord avec le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, pour dire que tous les gouvernements avaient une part de responsabilité dans le chômage qui sévit à l'heure actuelle mais que c'était au gouvernement central qu'il incombait surtout de redresser la situation. D'un autre côté, on ne faisait pas tellement confiance à Ottawa qui envisage toujours le problème dans une «perspective nationale», noyant les taux élevés de chômage régional dans une moyenne nationale moins alarmante. Qui plus est, selon certains, les politiques de stabilisation du gouvernement central pour résorber le chômage dans les centres industriels n'auraient eu pour effet que d'aggraver le sort des régions défavorisées.

## L'inflation

Pour la plupart des interlocuteurs de la Commission, l'inflation est, après le chômage, le plus grand mal dont souffre le pays. Elle a un très mauvais effet sur le moral et l'unité. On l'a qualifiée de «fraude», de «crime», et elle serait même «le mode de taxation le plus subtil qui ait jamais été inventé».

“Avec un million de chômeurs, c’est bien une crise économique que nous traversons. Je n’irai pas jusqu’à dire de la Commission, comme Keith Spicer l’a fait, qu’il s’agit d’«un cirque ambulante», mais si vous étiez venus ici avec quelques idées sur la manière de revitaliser notre économie et de créer des emplois, je vous aurais accueillis de tout coeur.”

(à Vancouver)

“Comme dans les autres régions du Canada, riches en ressources mais peu peuplées, nous sommes les premiers à souffrir des conséquences du chômage et du programme d’austérité du gouvernement, et nous sommes les plus durement touchés.”

(Le Nouveau Parti Démocratique de Terre-Neuve et du Labrador, à Saint-Jean)

“Les pêcheurs de la côte est, les travailleurs du textile du Québec, les ouvriers de la sidérurgie de l’Ontario, les agriculteurs des Prairies et les bûcherons de la Colombie-Britannique commenceront à s’inquiéter de la question de l’unité nationale et à y contribuer une fois que le Canada leur aura donné l’espoir d’une sécurité d’emploi, un logement convenable, la sécurité sociale et une vie meilleure du point de vue économique comme des autres.”

(L’association fédérale du Nouveau Parti Démocratique, à Vancouver)

“Si le gouvernement avait assumé les vastes pouvoirs qu’il a accaparés en adoptant la prétendue Loi de lutte contre l’inflation en 1975, et s’il s’était servi de ces pouvoirs pour combattre le chômage, pour construire les maisons dont les gens ont besoin, pour relever par d’importantes prestations sociales le niveau de vie des classes défavorisées de notre pays, le fédéralisme fonctionnerait peut-être. Mais le gouvernement a assumé ces pouvoirs non pas dans l’intérêt de la majorité des citoyens, mais plutôt à leur désavantage. Cette mesure a eu pour résultat des chèques de paie coupés, une inflation effrénée et le renforcement des privilèges pendant que les plus démunis étaient de plus en plus victimes du chômage.”

(Les travailleurs unis de l’acier, à Toronto)

“On a accusé les travailleurs canadiens de causer l’inflation, d’être des producteurs inefficaces ou d’aspirer à vivre trop au-dessus de leurs moyens . . . On les a accusés de manquer de patriotisme, et ce, ironiquement, alors que les prix et les profits étaient peu touchés par le programme des contrôles, que les usines ne produisaient qu’à 82% de leur capacité, que des entreprises réduisaient la production et que nos financiers recherchaient, à l’étranger, un meilleur rendement pour leurs investissements.”

(La fédération du travail du Manitoba, à Winnipeg)

“En plus de remettre en question l’efficacité même de cette mesure (Loi anti-inflation) pour combattre l’inflation, on a souvent prétendu, avec raison, que cette loi s’attaquait à un problème de l’Ontario, laissant ainsi de côté le problème du chômage au Québec. Cette loi a aussi gelé les possibilités de rattrapage des travailleurs à faible salaire en plus de fausser dangereusement le processus de négociation collective.”

(La centrale des syndicats démocratiques, à Montréal)

Le contrôle des prix et des salaires fut décrit comme «un échec» et ce, pour reprendre les termes d'un Montréalais, parce que la «ceinture pour retenir l'inflation est trop élastique». Plusieurs partageaient cet avis: pour un groupe ouvrier de la Nouvelle-Écosse, les contrôles ne se sont pas attaqués aux principales causes de l'inflation, soit les coûts «du logement, de l'énergie et des aliments». D'autres ont ajouté les profits à cette liste. À Winnipeg, quelqu'un s'en est pris aux «exemptions» dont jouissent les sociétés de la Couronne et les services publics. «S'il y a jamais eu quelque chose qui ait besoin d'être contrôlé, c'est bien le gaspillage scandaleux et la mauvaise gestion de ces organisations.» Se faisant l'écho de bien des gens, un groupe syndical de Toronto a déclaré que le résultat de la loi anti-inflation a été «des chèques de paie coupés, une inflation effrénée et le renforcement des privilèges des riches».

Pour d'autres, non seulement les contrôles n'ont pas réussi à enrayer l'inflation, mais pis encore, ils ont engendré «misère, amertume et déception». On les a accusés, en outre, de semer la discorde, d'être totalitaires, anticonstitutionnels, antidémocratiques, injustes, et enfin, d'être un frein à la production. Ils nuisaient de plus à l'unité nationale dans la mesure où ils favorisent «l'idéologie séparatiste au Québec» et exacerbent «les sentiments d'aliénation régionale».

Tous les représentants du monde du travail qui se sont présentés aux audiences ont fustigé les gouvernements et les entreprises pour avoir attribué l'inflation aux «demandes de salaires exagérées des syndicats». Selon un groupe de Winnipeg, ce sont plutôt les patrons qu'il faudrait accuser d'antipatriotisme, eux qui «lancent une grève contre la nation en arrêtant ou en ralentissant la production, ou bien en retirant de la circulation des capitaux d'investissements». Les divers groupes marxistes-léninistes ont applaudi: ils ont tous nié avec véhémence que «la classe ouvrière exploitée» soit responsable de l'inflation.

Des représentants d'organisations communautaires et syndicales ont insisté sur la situation particulièrement difficile où se trouvent les gens à revenus fixes en périodes de hausse rapide des prix. C'est ainsi qu'une association de retraités de Toronto a exprimé l'inquiétude profonde des personnes du troisième âge devant l'insuffisance des pensions, la diminution de leurs épargnes et les impôts élevés. «La plupart ne peuvent plus vivre dans une maison à eux; ils sont contraints de la vendre et d'aller vivre dans des foyers pour personnes âgées» a expliqué un résident du Nouveau-Brunswick.

Pour beaucoup de Canadiens présents aux audiences, l'inflation est un symptôme de détresse économique, un reflet de l'insuffisance du système de la libre-entreprise («le capitalisme à bout de souffle»). Pour d'autres, elle est due au fait que les gouvernements n'auraient pas suffisamment contrôlé les monopoles. Des hommes d'affaires ont également rendu les gouvernements responsables de l'inflation, mais pour des raisons différentes. À Régina, on a dit qu'ils avaient «poussé le pays à adopter une attitude qui consiste à hypothéquer l'avenir pour payer les comptes d'aujourd'hui». On a surenchéri à Edmonton: «Les gouvernements nous ont habitués aux injections d'argent nouveau dans l'économie, au financement déficitaire». «Mais, rétorqua un citoyen d'Halifax, ce serait trop facile de rejeter toute la faute sur la mauvaise gestion des gouvernements». De toute façon, les contrôles sont «illusoire» puisque l'inflation est un problème «mondial». Un économiste du Québec s'est dit d'accord; selon lui, le programme de contrôles est une «lutte utopique».

### Les gouvernements et le secteur privé

Les hommes d'affaires ont en général insisté sur le fait que la prospérité du Canada était étroitement liée au succès du secteur privé. Ils ont préconisé une action gouvernementale plus discrète sur le marché et une «foi renouvelée» dans la capacité du secteur privé de créer des emplois. «Si les affaires ne progressent pas, l'économie s'en ressent» et «c'est tout le pays qui en souffre», ont répété les associations du monde des affaires.

“... et nous n'oublierons pas non plus les mesures du régime Trudeau qui s'en est pris aux travailleurs avec sa politique notoire de blocage des salaires.”

(à Vancouver)

“J'ai beaucoup de difficulté à comprendre la logique de ceux qui prétendent que payer les gens pour un travail productif est un facteur d'inflation mais que c'est mettre un frein à l'inflation que de leur verser des secours directs ou des prestations d'assurance-chômage. Or, c'est ainsi que raisonnent les responsables de la politique économique d'Ottawa.”

(à Winnipeg)

“Nous croyons que, dans les services du gouvernement, le niveau de compétence en gestion est inférieur à celui du secteur privé. Il faudrait intéresser les Canadiens à travailler dans le secteur privé plutôt que dans les services de l'État. Les mesures de réglementation des bénéfiques devraient être remplacées par des mesures de stimulation en faveur des fabricants.”

(L'association des commissaires du développement industriel du Nouveau-Brunswick, à Moncton)

“À moins que le Canada n'offre un environnement attrayant grâce au caractère compétitif de ses coûts, à ses impôts plus faibles ou à une certaine mesure de protection propre à assurer aux investisseurs un rendement intéressant, il lui sera très difficile de se maintenir en tant qu'unité économique intégrale.”

(L'association des manufacturiers canadiens, à Ottawa)

“Le gouvernement canadien, nous nous en rendons parfaitement compte, ne peut aucunement créer des emplois pour abaisser le niveau extraordinairement élevé du chômage qui sévit aujourd'hui. Les gouvernements tous ensemble n'ont d'ailleurs tout simplement pas assez d'argent pour y parvenir. Ce qui est possible, cependant, c'est de créer avec le temps un climat raisonnable pour que les entreprises, en particulier les petites entreprises, ne se sentent pas persécutées au point de ne pas être capables de démarrer ou de ne pas pouvoir continuer l'exploitation.”

(Greater Charlottetown Chamber of Commerce, à Charlottetown)

“Des quantités énormes de paperasserie, toutes sortes de tracasseries bureaucratiques et de lourds impôts ajoutent au fardeau des entreprises et incitent bien peu à l'expansion et à la croissance. Si les entreprises ne croissent pas, l'économie stagne et tout le pays en souffre. Le moteur de la démocratie est la libre entreprise; son carburant est l'initiative et la liberté personnelles.”

(Whitehorse Chamber of Commerce, à Whitehorse)

Le problème est, selon un intervenant, que «les Canadiens ne se font plus une idée bien précise de leur système économique ou des principes fondamentaux de la libre entreprise». Et certains d'ajouter: «Les gouvernements devraient, dans le domaine économique, laisser le secteur privé prendre les initiatives». D'autant plus que, selon plusieurs, on va présentement vers un alourdissement de l'appareil bureaucratique et des impôts. L'expansion des programmes gouvernementaux d'aide à l'industrie «ne compense pas, a dit l'un d'eux, les effets d'une législation qui freine la libre entreprise».

D'autres ont prétendu que le déclin de l'entreprise privée tenait à ce que l'on a créé chez les gens «un sentiment de dépendance vis-à-vis des politiques gouvernementales». Même le monde des affaires est trop porté à se tourner vers les gouvernements pour obtenir des réponses toutes faites: «La participation croissante des gouvernements, sollicitée parfois, malheureusement, par le monde des affaires lui-même, entrave le système de la libre entreprise», déplorait un participant.

Cependant, il faut dire que les critiques n'allaient pas toujours dans le même sens; toutes n'étaient pas unanimes à regretter que les gouvernements interviennent dans le secteur économique et bien des participants ne partageaient pas l'avis des hommes d'affaires, c'est-à-dire maintenir un système d'entreprise privée «sans entraves». Par exemple, il s'est trouvé de nombreux représentants de groupes communautaires et de syndicats pour appuyer les lois et les règlements des gouvernements qui tentent de «mettre au pas les entreprises qui faussent à leur avantage les lois du marché ».

D'ailleurs, nombreux furent les participants qui rendirent aussi les entreprises privées responsables des maux du pays. Selon un Torontois, il est inutile que le Canada compte sur les hommes d'affaires pour résoudre le chômage parce que ce sont eux précisément «qui mettent les gens à pied». Et un autre d'ajouter: «Le gouvernement joue les Alices au pays des Merveilles lorsqu'il exhorte le secteur privé à investir davantage alors que ce dernier n'est pas même capable d'assurer le plein rendement des usines et de l'outillage dont il dispose déjà». On aurait plutôt besoin d'un nouvel essor industriel. Bref, il faudrait «que le gouvernement prenne les commandes et que l'on dépende moins de l'entreprise privée».

«Les méfaits du système sont nombreux» ont déclaré les partisans d'un nouvel ordre économique; «Certaines sociétés profitent du contrôle des salaires»; «Des entreprises siphonnent les bénéfices»; «Des employeurs ferment des usines et blâment les ouvriers des erreurs de la direction»; «Les multinationales exploitent nos richesses naturelles et ne laissent derrière elles que des villes fantômes comme au Klondyke»; «Les capitaux canadiens fuient le pays non pas parce qu'ils ne rapportent pas suffisamment, mais parce que l'exploitation des travailleurs non syndiqués du Mexique, par exemple, est encore plus avantageuse».

Plusieurs intervenants ont dénoncé l'«influence» exercée par les grandes sociétés sur les décisions des gouvernements: «Elles organisent des groupes de pression à coup de millions de dollars et vont en masse à Ottawa plaider leur cause». D'autres ont fait remarquer que les simples citoyens n'ont pas la même «facilité d'accès» auprès des gouvernements et ont accusé les politiciens «de se plier trop facilement aux pressions du monde des affaires».

On a accusé également le secteur privé d'investir au Canada central au détriment d'autres régions moins développées qui auraient grand besoin de renfort économique. De l'avis de quelques-uns, les corporations «manquent de patriotisme» en négligeant les régions moins développées; elles seraient alors tout aussi responsables des disparités régionales que les gouvernements eux-mêmes. Et «que dire des grandes sociétés qui plient bagages et quittent le Québec?» a demandé un Montréalais, pour ajouter qu'elles «détruisent le pays».

“Nous vivons dans une vaste ville patronale, d'un océan à l'autre. Qui peut reprocher aux Québécois de vouloir un pays bien à eux, lorsque le reste du Canada appartient à des étrangers?”

(à Winnipeg)

“Comment pouvons-nous nous attendre à être un Canada uni quand nous laissons toujours les sociétés étrangères nous montrer le chemin à suivre?”

(à Vancouver)

“Nous avons peut-être des sentiments nationalistes en ce qui concerne l'investissement étranger chez nous, mais, bien réglementés, ces investissements peuvent être un puissant facteur de relance des affaires. Que des investisseurs américains notamment trouvent que le Canada est propice à l'expansion de la libre entreprise est un indice de la solidité et de la stabilité du milieu canadien.”

(Board of Trade, à Saint-Jean, T.-N.)

“Bien des gens sont effarés de découvrir que le Canada est probablement hypothéqué à plus de 60% en faveur d'autres pays et de sociétés multinationales. Certains d'entre nous ont fini par s'apercevoir que la démocratie qui est censée exister chez nous n'est rien de plus qu'une façade insignifiante et, qu'en somme, ce pays n'est qu'une colonie des multinationales.”

(à Whitehorse)

“Que nos dirigeants politiques cessent de plier l'échine devant les multinationales qui jouent à nous diviser et profitent de nos divisions pour mieux nous dominer.”

(Le Nouveau Parti Démocratique du Québec,  
à Montréal)

“Nous ne pouvons nous permettre de gaspiller notre temps et notre énergie dans des discussions sur le passé. Le présent et l'avenir ne peuvent être tenus en suspens pendant que nous pérorons sur une notion aussi vague que celle de «l'unité nationale». C'est bien d'avoir des échanges et de pouvoir discuter mais il arrive un moment où on a assez parlé. Il faut passer à l'action et régler les questions d'inflation, de chômage, d'équipement ferroviaire, de pollution, d'utilisation des terres et de programmes de santé et d'éducation.”

(Manitoba Pool Elevators, à Winnipeg)

“Le Canada a désespérément besoin d'une stratégie industrielle à long terme, à l'échelle nationale. Or, c'est justement le contraire que nous avons: un chaos économique complet, un chômage chronique et des perspectives d'avenir encore plus sombres.”

(à Edmonton)

### Les investissements et le contrôle étrangers

Dans toutes les régions, la question du contrôle par des étrangers de vastes secteurs de l'économie canadienne a fait l'objet de nombreux commentaires (et certains très acerbes), tant de la part des milieux d'affaires et du monde syndical que de citoyens ordinaires ou de spécialistes. Cette remarque d'un syndicaliste en témoigne: «C'est un spectacle tristement drôle que de voir des premiers ministres fédéraux et provinciaux, qui se sont fendus en quatre pour vendre notre économie aux sociétés multinationales, prôner maintenant le nationalisme et l'unité nationale». Et un autre d'ajouter: «Un contrôle démocratique de l'orientation et du montant des investissements étrangers s'impose si nous voulons éviter la répétition de l'affaire de Sudbury. Nous demandons le rapatriement du contrôle de notre économie afin que les Canadiens puissent devenir maîtres chez eux».

À Winnipeg, on a accusé les Libéraux d'avoir «sacrifié peu à peu le pays». «Qui peut reprocher aux Québécois de vouloir un pays bien à eux, lorsque le reste du Canada appartient à des étrangers?» À Vancouver, on a posé la question suivante: «Comment pouvons-nous nous attendre à être un Canada uni quand nous laissons toujours les sociétés étrangères nous montrer le chemin à suivre?» Dans les Territoires du Nord-Ouest, les Commissaires ont entendu de fortes critiques dirigées contre l'Agence d'examen de l'investissement étranger «qui laisse encore des étrangers s'approprier nos entreprises». À Saint-Jean (T.-N.), certains ont mentionné des sociétés étrangères qui «viennent voler les terres et la main-d'œuvre du Labrador». «La situation est tragique, selon un participant d'Edmonton, car en cinq ans, la proportion d'entreprises contrôlées par des étrangers s'est accrue davantage que pendant les vingt ans des années 50 et 60». «Pis encore, a-t-il conclu, plus de 80% de cet énorme accroissement a été financé par l'épargne des Canadiens».

La critique ne fut pas unanime et une minorité de participants se sont dit en faveur des investissements étrangers. Selon l'un d'eux, les Canadiens devraient être «fiers» que leur pays ait pu attirer tant de capitaux étrangers. C'était l'avis d'un groupe d'hommes d'affaires de Terre-Neuve: «Que des investisseurs comme ceux des États-Unis jugent le Canada propice à l'expansion de la libre entreprise est un indice de la vigueur et de la stabilité de notre climat économique».

D'autres ont invité les Canadiens à faire preuve de réalisme. «Il est normal que les investissements étrangers provoquent en nous une forte poussée nationaliste, a déclaré un groupe d'hommes d'affaires des provinces atlantiques, mais n'oublions pas que, lorsqu'ils sont bien réglementés, ils constituent pour l'entreprise de puissants moyens d'action». «Nous avons tout simplement besoin que nos amis américains nous aident à mettre en valeur nos vastes ressources naturelles», a rappelé à ce propos un participant torontois. Certains ont même déploré le ralentissement récent des entrées de capitaux étrangers. Un groupe d'hommes d'affaires de l'Île-du-Prince-Édouard l'a attribué à de «mauvaises politiques fiscales». Aux audiences d'Ottawa, un autre groupe l'attribuait plutôt au climat politique: «Les investisseurs sont plutôt tièdes envers notre économie car nos politiques et notre aptitude, en tant que nation, à trouver des solutions constructives à nos problèmes paraissent hésitantes».

### Propositions

De même que les critiques sur l'état de l'économie canadienne, les recommandations en vue de l'améliorer touchaient tous les aspects de la vie économique du pays, et plus particulièrement, la croissance des appareils gouvernementaux, les politiques de stabilisation, la coopération économique et fiscale entre les gouvernements central et provinciaux, l'adoption d'une stratégie industrielle, la réappropriation de l'industrie canadienne et l'effet sur le développement régional des politiques fiscales et monétaires.

“La mise au point d'une stratégie industrielle bien définie exigera des gouvernements, tant fédéral que provinciaux, qu'ils procèdent à une analyse, «industrie par industrie», de nos forces, de nos faiblesses et de notre potentiel dans les secteurs primaire et secondaire. Pareille analyse exige la participation totale de l'industrie et du monde du travail.”

(Stuart Smith, chef du Parti libéral de l'Ontario,  
à Toronto)

“Plusieurs de nos problèmes découlent du manque de définition des responsabilités entre les niveaux de gouvernement vis-à-vis des entreprises.”

(Le conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt  
national, à Ottawa)

“Si l'on peut trouver le moyen de permettre aux provinces de dire leur mot sur les affaires économiques et culturelles du pays, il faut le faire. Bien des propositions ont été mises de l'avant, il y a déjà longtemps, et souvent répétées depuis. Par exemple: consulter les provinces sur la question des emprunts étrangers et de leur coordination, les consulter également à propos des questions des réserves monétaires et des affaires bancaires. Il n'y a rien de nouveau dans ces propositions mais elles valent la peine qu'on en reparle.”

(Edward Schreyer, ancien chef du Nouveau Parti  
Démocratique du Manitoba, à Winnipeg)

“Les pouvoirs étendus des provinces, en matière d'emprunts et de dépenses, ne peuvent être négligés dans la gestion de l'économie. Le Manitoba est d'avis qu'il suffit de regarder les changements survenus, ces dernières années, dans les économies mondiale et nationales pour se rendre compte de la nécessité d'instaurer, en matière économique, un mécanisme de consultations d'un nouveau genre entre le gouvernement fédéral et les provinces.”

(Warner Jorgenson, premier ministre suppléant,  
à Winnipeg)

“Pays semi-industrialisé, nous sommes en train de devenir un pays à demi désindustrialisé, . . . l'Argentine de l'hémisphère nord . . . Le Canada tout entier, Québec compris, devra faire face à un nouvel aménagement économique brutal à moins qu'on n'adapte de nouvelles formes de coopération économique pour enrayer l'érosion de la situation économique du pays.”

(Le comité pour une nouvelle constitution, à Toronto)

“Le Congrès du travail du Canada a proposé de substituer à ces allègements des impôts des sociétés, des allègements de l'impôt des particuliers; ceux-ci pourront alors dépenser l'argent ainsi épargné et relancer l'économie. Nous sommes d'accord avec cette proposition. L'augmentation marquée des prestations de sécurité de la vieillesse aiderait les gens âgés, bien sûr, mais elle aurait aussi pour effet d'accroître la demande à mesure que ces dollars seraient dépensés.”

(La fédération du travail de l'Alberta, à Edmonton)

### Croissance et emploi

On a proposé, un peu partout, quantité de mesures très variées. Certaines portaient sur l'avenir à long ou à moyen terme: développement de stratégies industrielles à l'échelle nationale et régionale, «canadianisation» de l'économie, amélioration de la coopération fédérale-provinciale en matières économiques, transformation plus poussée de nos ressources naturelles au pays même, expansion de nos marchés internationaux, déconcentration des bureaux du gouvernement central, etc. D'autres propositions envisageaient des perspectives immédiates de développement: régionalisation des politiques fédérales de stabilisation, relance de l'investissement grâce à des stimulants fiscaux, dégrèvements fiscaux pour encourager la consommation, contrôle de l'immigration, programme d'aide à la construction, régime tarifaire «imaginatif» pour renflouer nos industries, garantie donnée à nos fabricants de produits textiles qu'ils occuperont 75% du marché intérieur, création de «ports libres», etc.

Le Canada peut-il, à lui seul, gagner la «guerre du chômage»? Ce ne serait pas évident d'après les résultats d'une récente enquête menée auprès de 1 100 compagnies canadiennes et qui nous ont été communiqués à Edmonton. Il en ressortait que, même si la productivité et la position concurrentielle de l'industrie canadienne devaient s'améliorer, le chômage, lui, n'en diminuerait pas pour autant. Ailleurs, on a souligné qu'une stratégie efficace contre le chômage est impossible à réaliser sans la coopération du principal partenaire économique du Canada, les États-Unis.

### Coopération fédérale-provinciale sur les plans économique et fiscal

Si le régime fiscal et les accords de partage des revenus entre le gouvernement central et les provinces étaient modifiés, cela faciliterait la solution des problèmes économiques du Canada, a-t-on déclaré aux Commissaires. La plupart des intervenants se méfiaient, cependant, de tout transfert important des responsabilités économiques qui aurait pour effet de restreindre la liberté d'action du gouvernement central lorsque des mesures décisives s'imposent dans les domaines fiscal et monétaire.

Mais, s'il faut en croire de nombreux participants, il serait possible d'améliorer la répartition actuelle des responsabilités gouvernementales. C'est ainsi que les spécialistes ont recommandé la mise au point de mécanismes fédéraux-provinciaux qui permettraient aux deux ordres de gouvernement de coordonner leurs interventions dans l'économie, par exemple celles qui portent sur les emprunts à l'étranger et sur le contrôle de la masse monétaire. Le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, a recommandé la création d'un comité mixte d'étude des questions économiques pour permettre «aux assemblées législatives et aux gouvernements de résoudre ensemble, de façon systématique et concertée, les graves problèmes économiques du Canada». Le premier ministre suppléant du Manitoba, M. Jorgenson, a déclaré à la Commission: «Le Manitoba est d'avis qu'il suffit de regarder les changements survenus, ces dernières années, dans les économies mondiale et nationales pour se rendre compte de la nécessité d'instaurer, en matière économique, un mécanisme de consultation d'un nouveau genre entre le gouvernement fédéral et les provinces». Pour le premier ministre de la Colombie-Britannique, ce dont le pays aurait le plus besoin serait une stratégie économique; elle seule pourrait amener les gouvernements à prendre les mesures cohérentes et concertées qui réduiraient les dépenses et favoriseraient la croissance et la confiance dans le secteur privé.

D'ailleurs, au dire d'un courtier en assurance-vie de Toronto qui reprenait l'avis de bien des gens, il serait tout à fait possible d'assouplir les politiques économiques. Ainsi, par exemple, on pourrait améliorer grandement l'application de la politique monétaire dans les différentes régions du Canada tout en la maintenant sous juridiction fédérale. On atténuerait ainsi le chômage en réduisant simultanément les disparités régionales.

“L’abolition du programme de contrôle aurait pour effet d’améliorer la croissance des revenus personnels, d’augmenter le volume des dépenses à la consommation et de créer un climat plus propice aux investissements. Le programme ne fait rien — ou très peu — pour contrôler les sources principales de l’inflation, soit les coûts du logement, de l’énergie et des aliments. Et pourtant, il a été la cause directe de l’aggravation du chômage et de la disparité régionale des salaires.”

(La fédération du travail de la Nouvelle-Écosse,  
à Halifax)

“Le cancer du chômage peut être vaincu, mais pas par des moyens de fortune comme le programme d’initiatives locales et celui de Canada au travail, ni par un gouvernement qui se préoccupe davantage du climat économique que de la masse de nos citoyens.”

(Newfoundland Association for Full Employment,  
à Saint-Jean, T.-N.)

“Débarrassons-nous des politiques préjudiciables au dynamisme du système de la libre entreprise qui a construit notre pays.”

(Whitehorse Chamber of Commerce,  
à Whitehorse)

“Les entreprises privées réagissent très fortement aux milieux économique, social et politique. Elles peuvent s’accommoder d’énormes variations de ces milieux tout en gardant leur rôle de créateurs efficaces de richesses et d’emplois, à condition cependant que le jeu en vaille la chandelle.”

(L’association des manufacturiers canadiens,  
à Ottawa)

“L’aspect fondamental est, évidemment, l’amélioration de l’économie. Cela exigera une bonne quantité de travail et nous devons nous fier à l’action du gouvernement plutôt qu’à celle du secteur privé, parce que c’est ce dernier qui met les gens à pied.”

(à Toronto)

“Les changements constitutionnels n’auront réellement aucun effet si le pouvoir économique réussit à imposer la croissance et le profit comme uniques motivations d’un pays. Nous invitons le gouvernement à protéger les faibles en intervenant sur le marché des affaires.”

(Canada Inter Faith Community Action Committee,  
à Calgary)

“Nous autres Canadiens, qui nous targuons d’avoir le revenu commercial le plus élevé per capita, avons pratiquement vendu notre pays au point qu’il n’en restera bientôt plus rien. Cette grande nation commerciale que nous sommes a un déficit annuel permanent du compte courant des échanges avec les États-Unis depuis 32 ans, et 48 ans de déficit depuis les 50 dernières années. Ce que nous devrions faire, c’est guérir de ce cancer qu’est la mainmise de plus en plus grande des entreprises étrangères. Nous pourrions obliger les institutions financières canadiennes à prêter davantage aux Canadiens et aux régions dont l’économie est la plus faible. Nous regagnerions ainsi le contrôle de notre avenir.”

(à Edmonton)

Une des questions souvent posées par les participants fut celle de savoir comment les Canadiens peuvent s'assurer que les politiques économiques globales ne nuisent pas aux économies régionales, sans pour autant paralyser le gouvernement central par une trop grande décentralisation des responsabilités économiques. De l'avis d'un économiste de Québec, il y aurait «deux moyens complémentaires de répondre aux besoins particuliers de chaque province: (1) le gouvernement fédéral devrait tenir compte explicitement de l'influence qu'exercent sur chaque région ses propres recettes fiscales et ses propres dépenses; (2) les gouvernements provinciaux eux-mêmes devraient participer à l'effort de stabilisation en assurant une coordination des orientations économiques générales lors des conférences fédérales-provinciales». Un économiste de Vancouver dira à peu près la même chose: «Les stratégies industrielles régionales doivent être soutenues par d'autres mesures de caractère plus général, par exemple des politiques monétaires, fiscales et commerciales qui soient mieux adaptées aux régions».

Un participant est allé plus loin: il a prôné la création d'un budget véritablement national, établi par Ottawa de concert avec les provinces, celles-ci se chargeant de percevoir les recettes.

### L'inflation

Si on les compare à de très fréquentes critiques dirigées contre le programme de contrôles du gouvernement central, les propositions précises sur la façon de lutter contre l'inflation ont été relativement peu nombreuses. Certains syndicats auraient voulu que les gouvernements fassent un effort particulier pour stimuler la production plutôt que de réduire le pouvoir d'achat des consommateurs en contrôlant les salaires. Toujours dans le cadre d'une politique économique, un groupe syndical de la Nouvelle-Écosse a réclamé «la levée des contrôles des prix et des salaires, une relance du pouvoir d'achat et la mise en oeuvre d'importants programmes de constructions de logements».

D'autres, au contraire, favorisaient l'élargissement du programme de contrôles. Les «intermédiaires» et, plus particulièrement, les magasins à succursales multiples étaient les principaux fauteurs d'inflation que certains syndicalistes voulaient voir tenus en laisse.

Ceux qui avaient tendance à rendre les gouvernements responsables de l'inflation préconisaient la compression des dépenses et l'abandon pur et simple «des programmes et des services improductifs et inutiles des gouvernements». Quelqu'un d'Edmonton est allé jusqu'à faire une équation entre le nombre de fonctionnaires et l'inefficacité gouvernementale. «Il faut, a-t-il déclaré, sortir ces gens-là des programmes gouvernementaux et les réintégrer dans des emplois productifs».

### Le secteur privé

D'un autre côté, la plupart des groupes d'hommes d'affaires ont demandé qu'on fasse davantage confiance au secteur privé, surtout en cette période de crise. Pour certains, il faudrait encourager les Canadiens à travailler dans le secteur privé plutôt qu'au gouvernement. D'autre part, il serait possible de créer des emplois dans le secteur privé en substituant à la réglementation des bénéfices «des mesures de stimulation en faveur des fabricants, non seulement pour qu'ils augmentent le nombre de leurs produits, mais pour qu'ils produisent davantage de marchandises exportables». «Les gouvernements devraient, en outre, cesser d'affecter les recettes fiscales à l'entretien des sociétés de la Couronne car elles font une concurrence injuste au secteur privé», a déclaré un homme d'affaires de Saint-Jean (T.-N.). Ce thème a été repris quelquefois dans d'autres régions.

“À moins que nous ne récupérons le pays des mains des multinationales géantes et de leurs laquais du gouvernement fédéral, à moins que nous n'ayons un gouvernement compétent, dynamique et qui fasse autre chose que d'afficher des mesures de façade, le Québec rejettera le fédéralisme.”

(à Winnipeg)

### Les investissements étrangers

Un grand nombre de mesures ont été proposées pour que soient rachetées les entreprises du Canada possédées par des étrangers; par exemple, l'attribution de concessions fiscales aux sociétés qui encouragent leurs employés canadiens à acheter de leurs actions, des programmes de publicité pour encourager l'achat de produits de sociétés appartenant à des Canadiens, l'application plus sévère des règlements de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, la modification de la Loi sur les banques afin de limiter l'accès des succursales de sociétés étrangères à l'épargne canadienne.



## Arrière-plan

Le Canada ne fait pas exception à la règle: comme dans la plupart des pays, les ressources humaines et naturelles y sont distribuées inégalement. Les indicateurs économiques et sociaux confirment que le bien-être des Canadiens varie beaucoup d'une région à l'autre.

### La distribution inégale des ressources

Le taux de chômage et le niveau de revenu par habitant sont les facteurs les plus communément utilisés pour mesurer les disparités régionales. Si l'on prend comme base la moyenne canadienne (100%), on obtient les indices de disparité régionale suivants pour 1977:

Revenu par habitant et taux de chômage par rapport à la moyenne canadienne de 1977			
Provinces	Revenu personnel	Revenu personnel disponible	Taux de chômage
	%	%	%
Terre-Neuve	68	70	196
Ile-du-Prince-Édouard	67	70	123
Nouvelle-Écosse	79	81	132
Nouveau-Brunswick	75	77	165
Québec	93	91	127
Ontario	109	110	86
Manitoba	93	97	73
Saskatchewan	92	94	56
Alberta	104	105	54
Colombie-Britannique	110	110	105
T.N.O., Yukon	96	96	—
<b>Canada</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses, 1963-1977, catalogue 13-201. *La population active* (décembre 1977), catalogue 71-001

Ces données confirment que les provinces atlantiques ont le revenu par tête le plus faible et le taux de chômage le plus élevé. On peut voir, par exemple, que le chômage à Terre-Neuve est presque le double de la moyenne pour tout le Canada. Et ce n'est pas un phénomène nouveau; des chiffres qui remontent jusqu'en 1926 démontrent que, sauf au plus profond de la grande crise des années 30, alors que la sécheresse et l'érosion éolienne ruinaient les récoltes des Prairies, jamais région du Canada n'a eu un taux de revenu par tête plus bas que celui de la région atlantique.

### Le concept de disparité régionale

Le concept de disparité économique régionale n'est pas exclusivement lié au revenu et au chômage. Dans certaines régions, c'est le faible degré de développement industriel qui est source d'inquiétude. On associe souvent, en effet, l'idée d'une structure industrielle plus diversifiée et moins axée sur les ressources naturelles brutes à l'idée d'une plus grande stabilité économique. Mais ce n'est pas toujours le cas puisqu'on pourrait autrement conclure que l'Alberta est une province économiquement faible étant donné que 9% seulement de sa main-d'œuvre est employée dans le secteur secondaire par rapport à 23% pour le Québec et à 20% pour l'ensemble du Canada.



Deux ou trois facteurs ne suffisent donc pas à expliquer un phénomène aussi complexe que celui de la disparité régionale. En plus du chômage, du revenu par tête et du degré d'industrialisation, d'autres variables économiques et sociales doivent entrer en ligne de compte, telles que le coût de la vie, les taux d'imposition, la productivité de la main-d'oeuvre, la scolarisation et la qualité des services sociaux.

Une étude récente du Conseil économique du Canada (*Vivre ensemble*, 1976) tend à démontrer qu'aucun «rafistolage» des données économiques et sociales ne peut cacher le fait que les disparités régionales au Canada sont très marquées d'une part et remarquablement tenaces d'autre part; et ce, en dépit des migrations de la main-d'oeuvre au cours des ans et des mesures prises depuis 1960 par les gouvernements central et provinciaux pour combattre ces inégalités.

Pour de nombreux Canadiens, la persistance des disparités régionales est une menace très sérieuse à l'unité nationale. Ils l'ont dit à la Commission de l'unité canadienne avec force.

### **Des questions**

Les disparités régionales sont-elles attribuables surtout à l'inégalité des richesses en ressources naturelles? Comment déterminent-elles la vie des communautés régionales? Y a-t-il un remède contre les disparités? Pourquoi persistent-elles en dépit des milliards de dollars dépensés par les gouvernements pour les réduire? Les politiques suivies étaient-elles mauvaises? Et y a-t-il une «bonne» façon de procéder?

“Beaucoup d’entre nous se demandent maintenant si nous ne sommes pas demeurés une colonie qui a tout simplement changé de maître . . . On se préoccupe peu de nos difficultés économiques générales. Il n’est donc pas étonnant que nous nous demandions si nous sommes des citoyens du Canada ou des sujets d’une colonie canadienne.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“Un fort sentiment d’insatisfaction économique, réel ou imaginaire, est tellement ancré chez nous qu’il fait maintenant partie de l’orthodoxie de l’Ouest. Dès les premiers jours de la Confédération, époque de l’ouverture de l’Ouest et de la construction du Canadien Pacifique, l’Ouest canadien a souffert d’une politique nationale qui en a fait une colonie économique du Canada central.”

(Canadian Bar Association, Alberta Branch,  
à Calgary)

“Les pressions politiques en faveur de la création d’emplois ont rapidement conduit le gouvernement provincial de l’Île-du-Prince-Édouard à sacrifier les intérêts de la province, augmentant ainsi sa dépendance et son déclin. Une certaine adulation des sociétés étrangères, le manque de confiance réelle dans les gens, la discrétion qui entoure la plupart des décisions politiques, telles sont encore les principales caractéristiques de la politique du gouvernement provincial.”

(à Charlottetown)

“La domination de l’empire du Saint-Laurent a eu de graves conséquences pour notre province et notre région; l’innovation a souvent été paralysée, la main-d’oeuvre qualifiée nous a été soutirée, les profits ont déserté la région qui les a engendrés, les entreprises locales ont été désavantagées par rapport aux entreprises plus grandes du Canada central dotées de ressources plus abondantes, les capitaux ont été plus rares, les ressources ont été envoyées à l’extérieur à des prix gonflés ou sont devenues peu concurrentielles lorsqu’elles étaient transformées localement. Depuis un siècle ou plus que règne cet état de choses, doit-on s’étonner qu’un sentiment d’injustice se fasse jour dans l’Ouest canadien?”

(Warner Jorgenson, premier ministre suppléant, du  
Manitoba, à Winnipeg)

“La disparition graduelle d’industries fait beaucoup de bruit quand elle frappe le Canada central. Ici, c’est un mode de vie.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“En dépit des transferts intergouvernementaux de recettes fédérales visant à compenser les inégalités régionales de revenus, on est porté à croire que les transferts interrégionaux de revenus et d’emplois au moyen des tarifs et des frais de transport ont nui au développement industriel des Prairies. À tort ou à raison, certaines personnes de l’Ouest canadien pensent que la Confédération, telle qu’elle a été instaurée — telle qu’elle continue d’évoluer — est une institution qui confère aux provinces de l’Ontario et du Québec ses principaux avantages économiques.”

(à Régina)

## Opinions

Dans les provinces de l'Atlantique, certains intervenants n'ont pas été tendres dans leurs commentaires: «On n'a vraiment pas fait grand-chose pour réduire les disparités régionales bien qu'un «nombre incalculable de millions y aient été affectés». Dans les provinces des Prairies, les protestations ont porté sur la «colonisation économique» de cette région par le Canada central depuis la Confédération. Dans ces deux régions, il est apparu clairement que la population se sentait aliénée, négligée, et avait l'impression de jouer les «deuxièmes violons» par rapport au «Canada central». Pourtant, les causes de l'aliénation ne sont certes pas les mêmes dans les deux cas: dans l'Ouest, en général, elle semblait tenir surtout à l'incertitude économique qui découle de l'absence relative d'industries secondaires; dans l'Est, ce même problème est aggravé sans doute par l'acuité du chômage et par des revenus inférieurs à la moyenne. Cette différence n'empêche pas les deux régions d'avoir en commun le sentiment de ne pas être «là où les décisions se prennent vraiment».

### À l'Est et à l'Ouest

Dans les provinces de l'Atlantique, beaucoup de participants ont dénoncé l'inaptitude des gouvernements à réduire les disparités régionales, compromettant ainsi gravement l'unité nationale. Un «abîme» s'est creusé, disait-on, entre les provinces «nanties» et les provinces «démunies»; ce serait en fin de compte ce facteur, plutôt que la sécession du Québec, qui risquerait de faire éclater le pays. L'avertissement d'un Terre-Neuvien était franc: «Si le gouvernement d'Ottawa continue comme il le fait à négliger les provinces de l'Est, le Québec ne sera plus le seul problème qu'il aura sur le dos».

En Acadie, les propos se firent véhéments au sujet des disparités régionales: «Ici, notre principale industrie, c'est l'assistance sociale», s'est écrié un Acadien; et une dame de Caraquet d'ajouter: «Les régions francophones du Nouveau-Brunswick ont le monopole du chômage». Dans le même esprit, un résidant de Cap Pelé a déploré que les jeunes Acadiens doivent émigrer à Toronto, «aux États» et «même à Moncton», où il leur faut travailler en anglais au risque de perdre leur langue et leur culture. «Arrêtez cette saignée, s'est-il écrié, sinon l'Acadie va crever».

Lorsqu'on en est venu aux sentiments qu'inspirent les disparités de revenus et d'emplois entre les gens de l'Est et les autres Canadiens, les Commissaires ont entendu des mots comme «malaise», «victimisation», «tricherie». La région atlantique fut décrite comme «un tonneau sans fond». Selon un citoyen de Charlottetown, les paiements de péréquation seraient «la rémunération qui nous est versée pour laisser les autres diriger le pays». Et un Terre-Neuvien de conclure: «Beaucoup d'entre nous se demandent maintenant si nous ne sommes pas demeurés une colonie qui a tout simplement changé de maître».

Ces inégalités, sources de «tensions au sein de la Confédération», existent depuis longtemps et ce n'est pas faute d'en avoir fourni des explications à Ottawa, a-t-on fait remarquer à Halifax; mais la capitale fédérale «a toujours fait la sourde oreille». On cita comme causes de ces inégalités: l'absence de coopération entre le gouvernement central et les provinces, une planification mal conçue et imprévoyante («on change de politiques tous les trois ans»), un choix malheureux de projets («des millions de dollars sont investis dans des entreprises qui nécessitent de gros capitaux mais créent très peu d'emplois»), l'inaptitude à tirer vraiment parti des possibilités économiques de chaque région. Autre cause: «les solutions de fortune». On ne pensait pas, en effet, que les programmes de création d'emplois provisoires (celui des travaux d'hiver, par exemple) aient fait une quelconque contribution au développement de la structure industrielle de ces régions.

“Je n’ai nullement l’intention de commenter ici notre situation économique à nous, Acadiens, situation qui est, comme toujours, dans un marasme épouvantable. Vous n’ignorez pas que notre principale industrie est le bien-être social.”

(à Moncton)

“Je dis qu’Ottawa ferait bien de se réveiller, de commencer à traiter tous les Canadiens de la même manière et de remédier au sentiment d’insatisfaction qui existe aujourd’hui dans tant de régions parce qu’Ottawa nous oublie et ne tient aucun compte de nous. Si cela continue, l’éclatement total de l’unité canadienne est à prévoir.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“Les disparités économiques régionales jouent aussi un rôle important ici, même si ce n’est pas à la même échelle qu’ailleurs au Canada. Elles existent tout de même. On trouve au Nord des communautés qui sont économiquement plus avantagées et plus développées que d’autres.”

(Kelly Collinson, commissaire des Territoires du Nord-Ouest, à Yellowknife)

“Ce serait tragique si les disparités régionales devenaient maintenant la cause de dissensions entre l’Est et le Haut-Canada. Elles menacent déjà de creuser un fossé profond entre les provinces nanties et celles qui ne le sont pas. Pouvons-nous trouver une formule qui nous aidera à rester ensemble?”

(à Saint-Jean, Terre-Neuve)

“La Colombie-Britannique reconnaît qu’il y a des avantages économiques à tirer de l’appartenance au Canada, mais il faut reconnaître aussi que tout l’éventail des initiatives fédérales en matière de politiques — politique fiscale, politique monétaire, politique des changes, politique commerciale, politique des transports, politiques du MEER et une foule d’autres — a des répercussions diverses et souvent négatives sur la Colombie-Britannique. Parce qu’on n’a pas reconnu ce fait et qu’on n’en a pas tenu compte, les politiques nationales mises en oeuvre par le gouvernement fédéral ont souvent nui à l’économie de notre province et contribué à faire naître des sentiments d’aliénation.”

(William Bennett, premier ministre, à Vancouver)

“Si l’on présente les choses simplement, l’Ouest a fait, économiquement, un mauvais marché, surtout et d’abord à cause des tarifs. Les Canadiens de l’Ouest vendent le produit de leur travail sur les marchés mondiaux; ils achètent ce qu’ils consomment ou encore, certaines matières premières sur des marchés protégés. Je considère, en me fondant sur des études faites en Colombie-Britannique et en Alberta ainsi que par le Conseil économique du Canada, qu’il nous en coûte probablement quelque \$500 par habitant par année.”

(Gordon Gibson, ancien chef du Parti libéral de la Colombie-Britannique, à Vancouver)

“Il faut faire disparaître toutes les barrières commerciales à l’intérieur du pays. Les frais de transport doivent être uniformisés. L’inégalité de ces frais est un facteur important de disparité économique au pays. Elle empêche le développement de vastes régions du Canada.”

(Le centre multiculturel de la région de Sudbury, à Toronto)

Aussi bien dans les provinces atlantiques que dans l'Ouest canadien, on a jugé «insuffisantes» les politiques de développement industriel elles-mêmes. Les politiques «nationales» n'ont fait que mettre ces régions dans un état de plus grande dépendance, a-t-on maintenu et répété. Pour un résident d'Halifax, tout le problème viendrait de ce que «l'industrie est concentrée dans le Canada central; on néglige les régions où il faudrait investir pour combler l'écart qui existe». «Il faut donc créer des emplois sur place», a-t-on plusieurs fois répété aux Commissaires. À Regina, quelqu'un a condamné les transferts inter-régionaux de revenus et d'emplois faits par le biais des tarifs et des coûts de transport; il y voyait des mesures «nuisibles» au développement industriel des Prairies.

Beaucoup de gens de l'Ouest ont fortement critiqué le mouvement des denrées entre l'Ouest et le Canada central, faisant valoir que les produits de l'Ouest se vendent au Canada aux cours mondiaux tandis que les gens des Prairies ne peuvent habituellement acheter les produits de l'Ontario et du Québec qu'à des prix bien supérieurs aux cours mondiaux, toujours à cause de la protection tarifaire dont jouit l'industrie du Canada central. De plus, pourquoi serait-il de l'«intérêt national» de contrôler le prix du pétrole, a-t-on demandé, alors que celui de l'hydro-électricité de l'Ontario et du Québec ne l'est pas? D'autres se sont demandé pourquoi des Canadiens devraient «payer tribut» à un gouvernement situé à trois mille milles de chez eux. Bref, pour reprendre les termes d'un résident de la Colombie-Britannique, «l'Ouest a fait une bien mauvaise affaire, sur le plan économique, en s'intégrant au Canada». Les gens des Maritimes et de Terre-Neuve ont exprimé, eux aussi, d'amères critiques à l'égard de la protection dont jouissent les marchés du Canada central. Selon eux, en effet, leurs pêcheurs et leurs agriculteurs doivent acheter plusieurs produits en Ontario et au Québec à des prix gonflés par l'inflation alors qu'ils vendent leurs propres marchandises sur des marchés non protégés.

### Les transports surtout

Au cours de leur tournée dans l'Ouest, il est apparu clairement aux Commissaires que les politiques nationales des transports provoquaient une grande vague de mécontentement. Selon plusieurs participants, le coût élevé du transport des marchandises constituerait un obstacle à l'industrialisation de l'Ouest et favoriserait, encore, la domination industrielle du Canada central. «Il se produit plus de cuivre et de graine de colza dans l'Ouest canadien qu'ailleurs, a expliqué un citoyen, mais la transformation de ces deux produits se fait surtout en dehors de l'Ouest».

Dans les Maritimes également, il s'est trouvé de nombreuses personnes pour dire que les politiques de transport jouent le rôle de barrières commerciales et nuisent au développement industriel de leur région. Un citoyen d'Halifax précisa que «les marchandises importées d'Europe sont livrées à Montréal au même prix qu'à Halifax», bien que cette dernière ville se trouve «mille milles plus près de l'Europe». À Terre-Neuve, on a reproché au gouvernement central d'avoir permis au Canadien National d'abandonner son service de transport des marchandises.

Presque tous les groupes de l'Ouest qui sont venus exposer leurs préoccupations au sujet des disparités régionales se sont opposés fortement au concept du «service à la charge de l'utilisateur», concept préconisé par le gouvernement central et qui ferait payer par le client le coût entier du transport des marchandises. De l'avis général, l'application de ce principe aurait pour résultat de rendre les produits plus onéreux pour l'Ouest canadien. Selon un citoyen de Calgary, «les gratte-papier d'Ottawa devraient savoir que le transport ferroviaire ou routier ne fait pas l'objet d'une bien forte concurrence dans l'Ouest». Si le gouvernement fédéral a été capable de subventionner la Voie maritime du Saint-Laurent et le transport aérien, on ne voyait pas pourquoi il ne serait pas possible de poursuivre une politique nationale qui tiendrait compte des particularités régionales de l'Ouest et des provinces de l'Atlantique. Nombreux sont ceux dans l'Est qui reprirent cet argument.

“Nous réprouvons le concept du service à la charge de l’usager, dans le contexte actuel du développement inégal du pays, et la façon camouflée dont est contourné le prétendu principe du service à la charge de l’usager, par exemple dans le cas de la Voie maritime du Saint-Laurent.”

(La fédération du travail de la Nouvelle-Écosse,  
à Halifax)

“La structure tarifaire n’a pas protégé beaucoup d’industries de base de la région. Au contraire, il a fallu exiger des prix élevés aux consommateurs de la région pour acheter dans les autres parties du Canada des biens manufacturés dûment protégés. La restructuration des tarifs douaniers, à l’époque de la Confédération, a favorisé un noyau industriel central plutôt que l’économie des provinces atlantiques, centrée qu’elle était sur la marine marchande.”

(La chambre de commerce des provinces  
atlantiques, à Moncton)

“Les Pères de la Confédération voyaient dans les transports un moyen de développer toutes les parties du pays. Ce résultat n’a pas été atteint. Les transports n’ont pas contribué à donner au Canada un meilleur équilibre économique. Au contraire, ils ont maintenu les privilèges du Canada central depuis la construction des premiers canaux aux frais du public.”

(à Edmonton)

“Le développement du secteur de la fabrication a été entravé dans l’Ouest par les politiques des transports . . . À moins que l’on ne construise un «canal transcanadien», les gratte-papier d’Ottawa devraient savoir que le transport ferroviaire ou routier ne fait pas l’objet d’une bien forte concurrence dans l’Ouest. Il faudrait que les énormes subventions et les avantages que le Canada central retire de la Voie maritime du Saint-Laurent aient leur contrepartie dans l’Ouest canadien et dans les Maritimes.”

(à Calgary)

“Depuis leur création, le Manitoba et les autres provinces de l’Ouest ont été l’arrière-pays de l’empire commercial du Saint-Laurent.”

(Warner Jorgensen, premier ministre suppléant du  
Manitoba, à Winnipeg)

“Ce que nous voulons, c’est une plus grande égalité avec les régions plus vastes et plus influentes du Canada. Nous ne serons pas tranquilles tant que nous n’y serons pas parvenus et nous continuerons d’avoir le sentiment que, pour nous, la Confédération a été un marché de dupes.”

(à Moncton)

“Nous avons besoin de l’appui fédéral. S’il nous est refusé, nous resterons pauvres, aigris et sujets à persécution par n’importe quel démagogue fort en gueule.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

Dans le Canada atlantique, la Commission a enregistré un autre sujet d'inquiétude: les gouvernements des provinces «démunies» auraient eu tendance, dans leur hâte de créer des emplois, à sacrifier les intérêts de leur province au profit des sociétés étrangères. En conséquence, les ressources naturelles de ces provinces auraient été «exploitées à outrance par des compagnies étrangères». En revanche, certains citoyens ont déploré que leurs gouvernements aient apporté leur soutien financier à des entreprises peu rentables dans l'espoir illusoire de créer des emplois dont on avait grand besoin.

Beaucoup ont souhaité que les gouvernements adoptent des stratégies plus efficaces en matière de développement régional. Mais certains se sont dit d'avis, pour reprendre l'expression d'un intervenant, que si une région «est dépourvue de tout avantage naturel, rien ne sert d'en subventionner l'industrialisation». Son «agonie» n'en serait que prolongée. On a d'ailleurs répété souvent qu'aucune région ne devrait essayer de tout faire et que toutes les régions n'avaient pas non plus le potentiel pour un même type de développement. La spécialisation s'imposait.

Cependant, partout au pays, la plupart des participants aux audiences de la Commission étaient d'accord au moins sur un point: il fallait trouver des solutions nouvelles aux problèmes des disparités si on ne voulait pas que les Canadiens «s'impatientent». Alors que les provinces pauvres ont le sentiment d'être négligées, a fait valoir un citoyen d'Halifax, le reste du pays commence à se lasser de faire les frais des programmes de développement régional du gouvernement central. Et un participant de Vancouver de surenchérir: «La Colombie-Britannique est devenue un service d'assistance publique». Tous ces millions consacrés à la lutte contre les disparités régionales pourraient tout aussi bien servir, «chez nous», à diversifier l'industrie. La conclusion appartient à un résident de Calgary: «On ne peut sortir une telle richesse de l'Alberta pour la gaspiller ailleurs sans nuire à la productivité nationale».

## Propositions

### Nouvelles politiques de développement régional

«Le but ultime devrait être de supprimer le besoin de transferts fiscaux», a dit un groupe de Charlottetown. Ce thème fut repris plus d'une fois dans les provinces de l'Atlantique: «Le temps est venu où Ottawa doit lutter contre les disparités régionales avec des mesures qui, d'une part, développent et consolident l'industrie des provinces démunies et, d'autre part, créent un climat favorable à la croissance économique». On disait, en outre, qu'il serait tout à fait possible, par exemple, de transformer les ressources et de fabriquer des produits dans ces régions mêmes, pour peu que le gouvernement et le secteur public appuient en ce sens le secteur privé. De meilleures politiques fédérales devraient être mises en oeuvre pour encourager la décentralisation de l'industrie.

Même cela ne suffira pas, concéda-t-on. «Nous devrions développer de nouveaux secteurs industriels» au lieu de «soutenir sans fin» des initiatives peu rentables et «dont la mort apparaît, à long terme, inévitable». Favorisons plutôt «la création de petites industries locales adaptées à nos besoins et à notre situation géographique». À titre d'exemples, on proposa d'encourager l'implantation d'usines de machines agricoles en Saskatchewan ou encore, l'aménagement d'établissements modernes de transformation du poisson à Terre-Neuve, même si ces projets impliqueraient «des concessions à long terme», fiscales et autres.

“Les provinces de l’Atlantique ne veulent pas vivre d’aumônes et je suis persuadé qu’il en va de même du Québec et des autres régions économiquement défavorisées du Canada. Nous ne saurions nous contenter de survivre seulement. Nous voulons avoir voix au chapitre dans les prises de décisions au pays. Nous ne voulons rien de moins que l’égalité avec les régions les plus importantes et plus influentes du Canada. Tant que nous n’aurons pas réalisé nos aspirations, nous n’aurons jamais la tranquillité d’esprit et nous aurons toujours l’impression d’être dupes au sein de la Confédération.”

(New Brunswick Telephone Company, à Moncton)

“Il ne saurait y avoir de fédéralisme sans un partage équitable de richesses entre les participants en vue de corriger les inégalités régionales. Je ne dis pas que le fédéral doit continuer à dépenser dans les domaines législatifs des provinces; je propose plutôt que le fédéral corrige ces inégalités au moyen de transferts sous forme de paiements directs ou de points d’impôt.”

(à Montréal)

“Ce n’est pas par des paiements de péréquation qu’on fera disparaître les disparités, mais bien en créant une base et un climat économiques susceptibles de favoriser l’essor économique.”

(Greater Charlottetown Chamber of Commerce,  
à Charlottetown)

“La seule façon d’éliminer les disparités régionales consiste, non pas à distribuer des subventions basées sur le nombre d’habitants, mais plutôt à planifier la mise en valeur des ressources naturelles et des avantages géographiques de chaque partie du pays. Si telle ou telle région est dépourvue de tout avantage, rien ne sert de subventionner son existence, car cela ne fait qu’en prolonger l’agonie.”

(Whitehorse Chamber of Commerce, à Whitehorse)

“Il faut mettre fin à certaines politiques fédérales. La décentralisation des bureaux du gouvernement fédéral, décidée ces derniers temps, est un exemple patent de ce type de traitement injuste. Notre province, qui affiche le taux de chômage le plus élevé du pays, n’a pas reçu un seul de ces emplois décentralisés. Comment réagir à une telle politique? Il serait naïf de s’attendre à autre chose que de la jalousie, de la suspicion et du ressentiment.”

(Le Parti progressiste-conservateur de Terre-Neuve,  
à Saint-Jean)

“Les gouvernements ne sauraient porter seuls le fardeau de la distribution de la richesse; le secteur privé doit [aussi y contribuer].”

(William Davis, premier ministre, à Toronto)

“Tandis que l’Ontario et le Québec continuent à dominer la scène politique, nos premiers ministres des Maritimes cherchent en vain à élaborer une politique de développement économique au sein de la région, ce qui signifie que les problèmes du Canada restent sans intérêt pour nous.”

(à Charlottetown)

Les politiques gouvernementales devraient aussi viser à stimuler l'expansion des usines déjà en place. À Terre-Neuve, un étudiant nous a dit qu'un moulin de Stephenville aurait très bien pu rester en activité si le gouvernement était intervenu: «Ottawa aurait pu trouver de nouveaux marchés internationaux». À propos de marchés, les cultivateurs et les pêcheurs des provinces de l'Atlantique ont exhorté la Commission à bien recommander que soit améliorée la commercialisation de leurs produits, au pays et à l'étranger.

On ne s'est pas seulement borné à recommander une décentralisation plus poussée de l'industrie; de nombreux participants voulaient que des ministères et des organismes du gouvernement central s'installent dans leurs régions. «Le gouvernement fédéral devrait être décentralisé aussi, a-t-on dit aux Commissaires, afin de devenir sensible aux besoins et aux aspirations des régions».

### Changements d'attitudes dans le secteur privé

Il ne suffirait pas cependant d'avoir un gouvernement attentif aux besoins régionaux si le secteur privé demeurerait «ancré au Canada central». Selon deux économistes albertains, les entreprises comprendront mieux les possibilités et le caractère d'une région donnée lorsque leurs conseils d'administration, leurs gestionnaires et leurs cadres de soutien seront tous installés en permanence dans la région qui les fait vivre. On était conscient du rôle essentiel que jouent les institutions financières dans le développement économique et les Commissaires ont été vivement incités à se faire les avocats d'une politique qui encouragerait une direction et un contrôle de ces institutions dans chaque région.

De l'avis d'un syndicat de la Nouvelle-Écosse, il faudrait faire progresser de concert l'industrie secondaire et le secteur privé. Il trouva un écho en la personne du premier ministre Davis de l'Ontario qui déclara que les gouvernements «ne sauraient porter seuls le fardeau de la distribution de la richesse». «Le secteur privé doit être disposé, ajouta-t-il, sans se faire prier ni bousculer, à créer une infrastructure industrielle suffisante dans les Maritimes», dût-il pour cela «se contenter de profits moins élevés». Pour un citoyen torontois, c'est une question de priorité: «C'est vrai que les profits sont très importants dans la libre entreprise, mais l'unité et la survie de notre cher pays le sont aussi».

Cependant, certains ont dit douter de l'aptitude du secteur privé à relever ce défi. Il n'y a qu'à voir ces «sociétés canadiennes qui préférèrent investir en Indonésie plutôt qu'en Nouvelle-Écosse». Ce serait donc au gouvernement qu'il appartiendrait de résorber et, éventuellement, d'effacer les disparités régionales, de l'avis d'un syndicaliste de la Nouvelle-Écosse. Et si, effectivement, le gouvernement veut procéder par l'entremise du secteur privé, il devrait veiller à ce que l'aide qu'il accorde «soit étroitement contrôlée afin que les contribuables reçoivent la pleine valeur de leurs investissements».

Le Conseil du travail de la région métropolitaine de Toronto a insisté sur la nécessité d'une «participation démocratique maximale de tous les Canadiens» à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes et des politiques de développement régional.

### Mesures à court terme pour réduire les disparités régionales

Ne pourrait-on pas agir immédiatement pour réduire les effets des disparités économiques régionales? Beaucoup ont répondu par l'affirmative. D'aucuns ont proposé une nouvelle politique nationale qui reconnaîtrait dans le transport un «instrument de développement régional et national» et permettrait à chaque région d'avoir accès à l'ensemble du marché «à des coûts à peu près égaux pour les personnes et pour les marchandises». Dans cette perspective, s'il n'en tenait qu'à un citoyen de Charlottetown, la rénovation du réseau ferroviaire serait la réforme essentielle. À Saint-Jean (T.-N.), en revanche, on a insisté sur la

“Il est vrai que certaines parties du Canada ont un potentiel de développement moindre que d'autres; nous croyons toutefois qu'il est essentiel de mettre l'accent sur le développement économique de ces parties du Canada qu'on a appelées les «provinces démunies.»”

(Le maire de Moose Jaw, à Régina)

“Les politiques de développement régional ne durent guère . . . Tous les trois ans, on change d'orientation. Or, que peut-on faire dans trois ou quatre ans? Démarrer tout au plus. Notre politique d'investissement et notre politique de développement régional sont fortement axées sur les capitaux. Il est investi beaucoup d'argent dans la région mais il en résulte peu d'emplois . . . En fait, la région devient une simple «avaleuse» d'argent, en ce sens que l'argent est envoyé ici à peu près de la même façon que, aux États-Unis, les fonds sont affectés à un programme militaire ou spatial. L'argent est envoyé dans une région, puis revient vers le centre du pays pour payer les importations de matériaux.”

(Le conseil économique des provinces atlantiques,  
à Halifax)

“Malgré les centaines de millions de dollars que nous consacrons à l'éducation, les jeunes, qui sont notre plus précieuse ressource, quittent la province pour aller s'embaucher ailleurs. Les emplois dans les industries primaires ne sont pas pour eux, car nous leur avons dit tant et plus que ceux qui travaillent à la pêche, à l'exploitation forestière ou sur la ferme sont des «ratés». Le plus tragique, c'est que nous leur avons enseigné à avoir honte.”

(Newfoundland and Labrador Rural Development  
Council, à Saint-Jean, T.-N.)

“La mise au point d'une stratégie industrielle bien définie exigera des gouvernements, tant fédéral que provinciaux, qu'ils procèdent à une analyse, «industrie par industrie», de nos forces, de nos faiblesses et de notre potentiel dans les secteurs des ressources et de la fabrication. Une telle analyse exige la participation totale de l'industrie et du monde du travail.”

(Stuart Smith, chef du Parti libéral de l'Ontario,  
à Toronto)

“Il faut entreprendre l'étude et la mise au point de toutes les politiques économiques et sociales avec une participation démocratique maximale de tous les Canadiens.”

(Labour Council of Metropolitan Toronto, à Toronto)

“Jusqu'ici, le gouvernement fédéral ne s'est pas donné la peine de dresser un plan d'ensemble susceptible de nous aider à développer nos ressources naturelles ou de promouvoir l'établissement de petites entreprises locales adaptées à nos besoins et à notre situation géographique. Il est, semble-t-il, beaucoup plus facile, pour le gouvernement fédéral, de payer des prestations d'assurance-chômage et, lorsqu'elles cessent, de les remplacer par des paiements d'assistance sociale. Il faudrait, en plus, que, de notre côté, nous soyons reconnaissants de ce grand bienfait, celui d'appartenir au Canada.”

(La fédération canadienne des femmes  
universitaires, à Saint-Jean, T.-N.)

nécessité de moderniser la route transcanadienne et les traversiers. À Halifax, on a appuyé l'idée de créer plusieurs «ports libres» au Canada en vue «d'encourager les sociétés de commerce international à assembler, fabriquer et distribuer des marchandises à l'intention de marchés particuliers sans être assujetties aux règlements régissant les importations». Un tel ensemble de mesures coûterait «passablement cher, mais, à la longue, ce serait un bon investissement pour les Canadiens et le Canada, et un apport précieux à l'unité nationale».

La révision des tarifs-marchandises serait un autre élément important d'une nouvelle politique des transports. Une telle révision, a-t-on dit aux Commissaires, s'impose si l'on veut que la transformation des ressources soit rentable dans l'Ouest et que les tarifs de transport des marchandises ne soient plus le «principal obstacle à l'essor industriel de l'Ouest canadien».

Dans les provinces de l'Atlantique également, on a jugé que ces tarifs-marchandises entravent considérablement l'essor économique. Un homme d'affaires en donnait l'explication suivante: «Nous devons établir le prix de nos marchandises de manière à affronter la concurrence sur les marchés du Canada central tout en tenant compte des frais de transport». Dans cette perspective, parler «du service à la charge de l'utilisateur», c'est ajouter l'injure à l'injustice. La solution résiderait-elle alors dans une subvention aux transports? «Pourquoi pas?» a demandé un groupe de personnes de l'Île-du-Prince-Édouard; «Après tout, une lettre de première classe coûte bien 14¢ n'importe où au Canada». Un groupe d'hommes d'affaires de Charlottetown a suggéré que l'on réexamine «les nombreux rapports, études et mémoires» portant sur les transports et que l'on passe à l'exécution des recommandations les plus avantageuses à la région de l'Atlantique». Mais, «par pitié, faites-nous grâce d'autres études».

Autre recommandation dans ce domaine: la modification des droits à l'importation de certains produits étrangers afin de stimuler l'industrie locale. Par exemple, on a dit à la Commission qu'une telle mesure favoriserait grandement l'industrie de la transformation du poisson dans les provinces atlantiques. À Halifax, on a réclamé pour les chantiers navals la protection de l'État ou une aide financière plus importante. Ce ne serait que justice car les constructions navales sont fortement subventionnées dans la plupart des autres pays. À Charlottetown, on a recommandé que «les prix des produits importés soient ajustés» de manière à ce que les produits agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard puissent affronter la concurrence sur le marché intérieur.

Au cours de la période actuelle de restriction économique, les crédits de l'État devraient être affectés là où le besoin est le plus grand; ils devraient servir à soutenir les économies les plus faibles au lieu d'être dispersés à travers le pays. Pour certains, ce serait au ministère fédéral de l'Expansion économique régionale qu'il appartiendrait de réviser ses politiques en ce sens.

On a proposé d'autres moyens à court terme pour atténuer les disparités régionales. Pour l'essentiel, il s'agirait pour le gouvernement central de tenir compte des conséquences, dans chacune des régions, de ses politiques économiques, fiscales, monétaires et autres. Un groupe d'avocats d'Halifax est allé plus loin: «La constitution devrait nettement reconnaître le principe selon lequel les politiques nationales peuvent et devraient souvent être appliquées diversement selon la région, de façon à tenir compte de la situation particulière de chacune».

Pour certains participants, la réforme constitutionnelle serait le moyen de résoudre le problème des disparités régionales. L'avenir du Canada dépendrait, pour un groupe de Regina, du degré «de reconnaissance des aspirations des régions garanti par un dispositif constitutionnel». Même idée à Moncton: le principe du redressement des disparités régionales doit être «garanti par la Constitution». Et un groupe d'avocats d'Halifax d'ajouter: «On devrait incorporer à la constitution un énoncé clair et net du principe de la péréquation, sinon une formule d'application précise». Ces spécialistes ont prévenu la Commission qu'il pourra être difficile, toutefois, d'en arriver à un «arrangement équitable»; il faudra, en effet, de longues négociations fédérales-provinciales avant que le principe de la péréquation puisse être garanti par la constitution.

“Nous croyons que, comme pour les individus, le succès résulte de l'utilisation maximale des talents propres à la région et non de la neutralisation de ses faiblesses. Nous recommandons que l'on s'efforce de les doter d'une base industrielle en harmonie avec leurs qualités intrinsèques au lieu de les doter d'entreprises qui seraient plus efficaces ailleurs.”

(La chambre de commerce du Canada, à Ottawa)

“Il conviendrait de formuler des stratégies industrielles adaptées aux régions canadiennes dans le cadre d'un système complexe d'objectifs économiques, politiques et sociaux. Inutile de dire qu'aucune région ne disposera des ressources voulues pour lui permettre de réaliser tous ses vœux, mais les choix ne pourront être exercés que lorsque les gouvernements, les entreprises et les travailleurs se seront entendus sur la mise au point d'une stratégie industrielle et d'un échéancier.”

(à Vancouver)

“La solution aux problèmes [du Canada] est au minimum l'instauration d'un fédéralisme fortement décentralisé, sinon le contrôle régional pur et simple des instruments de politique économique.”

(La centrale des syndicats démocratiques,  
à Montréal)

“L'absence d'adaptation des politiques économiques à la scène canadienne a été un véritable problème . . . Il est devenu très clair que les programmes destinés à combattre le chômage ou l'inflation ont eu tendance à donner de piètres résultats dans les diverses régions du pays.”

(à Vancouver)

“Les changements constitutionnels ne sauraient modifier la répartition géographique des ressources minérales, des terres arables ou des pêcheries. La concentration des ressources en certains endroits du Canada entraîne nécessairement des disparités économiques.”

(L'institut canadien de la religion et de la  
gérontologie, à Toronto)

“Les disparités régionales sont une caractéristique commune à tous les pays développés . . . Aux États-Unis, pendant la même période (1974), le revenu par habitant dans chaque État a varié entre 118% de la moyenne nationale au Connecticut et 69% au Mississippi. Nous ne nions pas que le seuil des disparités économiques régionales demeure inquiétant. Il reste qu'elles n'infirmen en rien la valeur de nos réalisations économiques. Elles ne sont certainement pas une raison de dissoudre la Confédération.”

(à Edmonton)

Une meilleure reconnaissance des droits et des pouvoirs des provinces ne signifie pas que les gens de la région de l'Atlantique veulent «un gouvernement central pâlot et impuissant», pour reprendre une formule entendue au cours des audiences. Le gouvernement central devrait avoir assez d'autorité pour donner les orientations nécessaires et pour gérer l'économie de manière à «assurer une croissance régionale équilibrée». La même idée a été reprise à Charlottetown par un groupe d'hommes d'affaires: «Nous devons maintenir un gouvernement central fort. Une trop grande autonomie des provinces pourrait avoir pour effet d'accentuer plutôt que d'atténuer les disparités régionales».

Mais quoi qu'il advienne du partage constitutionnel des responsabilités gouvernementales, de nombreux intervenants ont pensé qu'une meilleure coordination de l'activité des divers ordres de gouvernement s'imposait si l'on veut réduire les disparités économiques. En Saskatchewan, quelqu'un a proposé qu'on fasse «un inventaire des besoins régionaux». Cet inventaire serait le point de départ d'«un plan plus équilibré de développement régional».



## Arrière-plan

Les ressources naturelles jouent un rôle important dans la vie économique du Canada. Même si la contribution directe des industries primaires (agriculture, forêts, pêches, mines, gaz et pétrole) au produit national brut est relativement modeste (8,3% en 1977), elles alimentent une bonne partie du secteur secondaire du pays, industries de transformation comprises.

## Les variations régionales

L'importance de l'industrie primaire varie énormément selon les régions, comme le montre le tableau suivant.

Importance régionale de certaines industries par rapport à la production intérieure et exprimée en fonction du produit intérieur brut par habitant en 1977

Industries	Canada		C.-B., Yukon et T.N.O.		Alberta		Man./Sask.		Ontario		Québec		Provinces atlantiques	
	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$
Agriculture	100,0	259	3,9	92	20,1	638	39,1	1197	22,9	165	10,8	104	3,2	87
Pêches	100,0	14	35,0	46	0,3	-	2,6	5	3,4	1	4,6	2	54,1	83
Forêts	100,0	64	48,7	282	2,1	16	2,5	19	14,6	26	22,1	52	10,0	67
Combustibles	100,0	228	9,0	187	83,7	2342	6,3	170	0,1	1	-	-	0,9	22
Autres produits miniers	100,0	115	13,0	135	0,7	10	14,1	191	38,1	122	21,5	91	12,6	152
Hydroélectricité	100,0	81	16,8	124	0,8	8	6,9	67	18,3	42	34,1	103	23,1	199

Source: Comptes nationaux des revenus et des dépenses 1963-1977, Statistique Canada, Catalogue 13-201  
Relevé de la Production, Statistique Canada, Catalogue 61-202

Une telle disparité géographique ne pouvait qu'entraîner des divergences dans les opinions exprimées. De fait, l'importance accordée, aux audiences, à chacune des ressources a varié considérablement d'une région à l'autre.

À une époque de coûts élevés et de projections pessimistes quant aux pénuries qui menacent certaines ressources naturelles, les questions de propriété, de gestion et de fiscalité revêtent, on s'en doute, une importance considérable pour *tous* les Canadiens. Mais si l'on se place du point de vue d'un Albertain, dont le gouvernement tire plus de la moitié de ses revenus d'impôts et de redevances sur les ressources naturelles, on comprend qu'il puisse difficilement voir les choses comme un Ontarien dont la situation est complètement différente: sa province, en effet, tire beaucoup moins de revenus des ressources naturelles que l'Alberta et doit s'adresser à d'autres provinces ou à d'autres pays pour obtenir des quantités importantes de certaines matières premières et d'énergie dont elle a besoin.

## Les débats constitutionnels

Parmi toutes les ressources naturelles, une attention particulière a été portée, par les participants aux audiences de la Commission, à celles qui faisaient l'objet de débats entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux. Dans les provinces atlantiques, on s'intéressait naturellement davantage aux pêches, alors que dans l'Ouest, on pensait surtout au pétrole.



*Ontario vous prenez ça . . . Québec ça . . . Colombie-Britannique ça . . . Manitoba*

Pour suivre les débats, une certaine connaissance du droit constitutionnel est nécessaire. Au Canada, le partage des compétences attribuées par la constitution aux deux ordres de gouvernement, en matière de ressources, n'est pas facile à mettre en oeuvre. Si l'on se réfère à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et ses amendements, le pouvoir de réglementer l'exploitation des richesses naturelles et de lever des impôts directs sur celles-ci à des fins provinciales de même que le pouvoir de percevoir des redevances appartiennent aux provinces. Mais la constitution limite l'autorité des gouvernements des provinces en accordant au gouvernement central le pouvoir de taxer par «tout mode ou système», de réglementer d'autre part le commerce interprovincial et international, et enfin de déclarer à l'avantage général du Canada des «ouvrages» de nature locale; elle lui accorde en outre une compétence considérable dans les domaines des pêches et de l'agriculture. La jurisprudence lui accorde aussi la propriété et le droit d'exploration des ressources sous-marines sises au large des côtes de la Colombie-Britannique.

La difficulté de concilier les responsabilités centrale et provinciales en matière de ressources naturelles a donné lieu à de nombreux débats constitutionnels depuis 1920. Mais c'est l'avènement du cartel de l'OPEP au début des années 70 qui a envenimé les choses. Le système du «double prix» (à la distribution interne et à l'exportation) pour le pétrole brut, la taxe d'exportation sur le pétrole, la non-déductibilité des paiements de redevances pour le calcul de l'impôt fédéral, la réglementation du rythme d'exploitation acceptable, la propriété des droits sous-marins, voilà autant de questions — et il y en a d'autres — qui ont été longuement débattues lors des audiences de la Commission.

## Des questions

En matière de ressources naturelles, quelles devraient être les attributions respectives du gouvernement central et des gouvernements provinciaux? Quelle serait la meilleure répartition des revenus provenant de ces ressources? Quel rôle pourraient jouer leur exploitation et leur transformation dans la réduction des disparités régionales? Devrait-on limiter les exportations de matières brutes afin de favoriser leur transformation au pays? Devrait-on décourager les investissements étrangers? Le Canada dispose-t-il de moyens et de conditions de transport adéquats pour exploiter ses ressources naturelles?

“Nous avons en abondance des ressources naturelles de tous genres et, chose qui pourrait bien être encore plus importante à l'avenir, nous avons de la place pour bouger, de la place pour grandir et pour nous évader des tracasseries quotidiennes.”

(Regina Chamber of Commerce, à Regina)

“Dans notre pays, l'indépendance est nécessaire à chacune des régions qui doivent cependant être en association économique avec le reste du Canada. Nous parlons surtout de la nécessité pour les provinces d'avoir le contrôle de leurs ressources naturelles.”

(Le maire de Moose Jaw, à Regina)

“Les politiques du gouvernement fédéral pénalisent les économies des provinces de l'Ouest axées sur les ressources naturelles, dans le but d'épauler les économies industrielle et manufacturière du Canada central.”

(à Vancouver)

“C'est une chimère de se fonder sur la présomption que tous nos différends viennent du Québec et que la solution consiste à subjuguier l'ogre qu'est le Parti Québécois, soit par l'apaisement, soit par les armes. Pareille présomption signifie qu'on oublie la grande variété de différends fédéraux-provinciaux qui demeurent sans solution au détriment de chacune des régions du Canada. On ferme les yeux sur les frustrations qui, à l'heure actuelle, doivent assaillir la province de la Saskatchewan contre laquelle se sont ligüés le gouvernement fédéral et les consortiums du pétrole et de la potasse pour contester le droit que la province estime posséder, ou devoir posséder, d'exploiter ses ressources naturelles et d'en taxer la mise en valeur.”

(La fédération du travail du Manitoba, à Winnipeg)

“Quant au pétrole et au gaz naturel, ma position est simple; ils devraient appartenir à Terre-Neuve.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“Plusieurs provinces, celles de l'Ouest en particulier, s'inquiètent au sujet du contrôle des ressources naturelles. Lors de leurs débats de 1976, les premiers ministres ont réclamé à l'unanimité «l'affermissement des compétences des gouvernements provinciaux en matière d'imposition de la production primaire — terres, mines, minéraux, forêts». Plusieurs provinces ont aussi revendiqué la haute main sur les ressources sous-marines.”

(à Vancouver)

“Nous sommes ici le centre de la pêche au Canada; nous devrions être la capitale de la pêche du Canada. On n'a jamais vu de morue à Ottawa.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“Le gouvernement fédéral a aussi utilisé ses pouvoirs de taxation pour étendre son contrôle des ressources à l'intérieur des provinces. Le contrôle qu'il exerce sur l'établissement du prix du pétrole est un exemple de son ingérence dans le secteur des ressources qui est censé relever de la compétence législative des provinces.”

(à Vancouver)

## Opinions

«Nous avons en abondance des ressources naturelles de tous genres.» «Nous faisons l'envie de la plupart des pays.» Des déclarations comme celles-là, venant de tous les coins du Canada, ont démontré avec quelle unanimité les Canadiens sont conscients des richesses dont la nature les a comblés. Mais là où ils ne s'entendent plus, c'est sur les droits de propriétés de ces richesses et sur la façon de les gérer, d'en contrôler l'usage et d'en distribuer les avantages.

### La question de la compétence

Dans tout le Canada, la Commission a entendu plusieurs fois l'idée que la prospérité régionale et le développement des ressources vont de pair. Rien d'étonnant donc à ce que, de l'avis de la plupart des participants, ce soient les provinces elles-mêmes qui doivent contrôler les ressources naturelles. On comprend d'ailleurs mal, dans l'Ouest, pourquoi il serait de «l'intérêt national» de contrôler le prix du pétrole et non celui des ressources et des produits manufacturés de l'Est. Même idée développée par un groupe à Toronto: la fixation du prix du pétrole par le gouvernement central constitue «un exemple d'intrusion» dans une question qui est «censée relever de la compétence des provinces».

Et un participant de Charlottetown de s'écrier: «Fasse le ciel que nous ne trouvions jamais une telle ressource [le pétrole] chez nous, car les détenteurs du pouvoir politique trouveraient le moyen de nous dire qu'elle n'est pas vraiment à nous, — qu'elle appartient au Canada central et qu'il faut la lui céder à bas prix». À Vancouver, la Commission s'est fait dire que, bien qu'on ait toujours considéré les ressources naturelles comme étant «au coeur même» de la juridiction provinciale, cela n'avait jamais empêché le gouvernement central de s'approprier «une grande part du revenu accru» provenant de l'exploitation du pétrole de l'Ouest, en taxant, d'une part, l'exportation du pétrole vendu aux États-Unis et, d'autre part, les redevances versées aux gouvernements provinciaux. Rien de tel ne s'est produit à l'égard des ressources naturelles ou de l'énergie exportées de quelque autre partie du Canada.

Le premier ministre de la Saskatchewan a tenu à expliquer devant la Commission pourquoi sa province est sensible aux questions qui touchent le contrôle provincial des ressources. Il a souligné, à ce titre, le rôle important des ressources dans l'économie de sa province: elles représentaient 22% du total des recettes gouvernementales en 1976-1977, comparé à moins de 2% en Ontario. Le premier ministre de la Colombie-Britannique a également précisé que l'économie de sa province «se fonde sur les ressources et dépend beaucoup plus des exportations que les économies de l'Ontario et du Québec». Cela, ajouté au petit nombre d'entreprises de fabrication et de transformation des ressources que possède la Colombie-Britannique, conditionne l'effet des politiques nationales sur sa province, fait «rarement reconnu». Un groupe de cette même province est allé jusqu'à accuser le gouvernement central d'avoir, dès le début de la Confédération, conçu des politiques économiques qui visaient à «juguler l'essor industriel de la Colombie-Britannique»; ainsi en serait-elle restée uniquement au stade de «fournisseur de matières premières». Ces griefs ont été repris dans les provinces des Prairies et de l'Atlantique.

Dans les provinces de l'Atlantique aussi, les ressources naturelles étaient pour certains un sujet brûlant. «Lorsque nous avons adhéré à la Confédération, nous ne sommes pas arrivés les mains vides», a déclaré un Terre-Neuvien. «Les pêches, qui sont au coeur même de l'histoire de Terre-Neuve, a repris un autre, sont contrôlées par une foule de fonctionnaires anonymes et de diplomates ternes» qui «vendent à rabais» des stocks entiers de poissons en échange d'accords bilatéraux. Nombreux sont ceux qui voyaient dans l'acquisition de la limite

“Quand le pétrole et le gaz de l'Alberta sont devenus essentiels et coûteux, le gouvernement fédéral a déclaré que les Canadiens ne devaient pas être obligés de payer le prix courant. Le premier ministre de l'Ontario, monsieur Davis, a dit qu'il s'agissait, en réalité, de son pétrole à lui. Fasse le ciel que nous ne trouvions jamais une telle ressource chez nous, car les détenteurs du pouvoir politique trouveraient le moyen de nous dire qu'elle n'est pas vraiment à nous — qu'elle appartient au Canada central et qu'il faut la lui céder à bas prix.”

(à Charlottetown)

“Nous avons du mal à comprendre pourquoi il est d'intérêt national de contrôler le prix du pétrole produit dans l'Ouest, mais non le prix des ressources situées dans le Canada central.”

(Allan Blakeney, premier ministre, à Régina)

“Les Terre-Neuviens commencent à se lasser d'alimenter en travailleurs le centre industriel de l'Amérique du Nord. Nous sommes une population laborieuse qui réclame le droit de travailler dans sa propre province, le droit d'aménager et de transformer nos abondantes ressources. Les ressources de nos pêches, de nos forêts et de nos mines feraient l'envie de la plupart des pays du monde et pourtant, le seul profit que nous en tirons, c'est quelques milliers d'emplois minables. Rien, par exemple, ne justifie la présence, sur les tablettes de nos marchés alimentaires, de poissons empaquetés à Boston.”

(Newfoundland Association for Full Employment,  
à Saint-Jean)

“Les exploitants agricoles de l'Ouest se considèrent en général comme étant à la merci d'un gouvernement central surtout préoccupé d'une société de l'Est axée sur l'industrie et la consommation. Beaucoup d'exploitants agricoles de l'Ouest se perçoivent comme un débouché permettant d'écouler à un prix excessif des produits industriels provenant d'un marché protégé de l'Est, et comme une source d'aliments vendus à vil prix sur les marchés intérieurs et internationaux non protégés.”

(à Calgary)

“Depuis plusieurs décennies, les gouvernements fédéraux démontrent, par leur négligence et par leur inaction, que l'essor de l'agriculture canadienne n'est pas un objectif prioritaire. Cela se vérifie non seulement en matière de politiques agricoles mais on le voit aussi dans les négociations relatives au commerce et aux tarifs douaniers, dans les politiques fiscales, dans la politique industrielle et commerciale, dans les programmes de main-d'oeuvre et dans la politique des transports.”

(Ontario Federation of Agriculture, à Toronto)

“L'industrie de la pêche du Canada atlantique, autrefois source apparemment inépuisable de nourriture et de travail pour les habitants de la côte, est aujourd'hui dans une situation incertaine et difficile. L'épuisement des populations de poissons et la technologie avancée des flottes de pêche étrangères, dont les exploitants sont peu soucieux du bien-être de l'industrie canadienne, ont compromis le gagne-pain même de nos pêcheurs et de leurs camarades des usines de transformation du poisson.”

(La fédération du travail de la Nouvelle-Écosse,  
à Halifax)

de deux cents milles «un pas dans la bonne direction»; mais ils se demandaient également quand le gouvernement central se déciderait à promouvoir des politiques qui «nous fassent profiter de ces vastes ressources». De même, la Commission s'est fait dire que les Néo-Écossais «répugnent à devoir toujours demander la charité à Ottawa alors que les ressources [les pêches] sont à leur portée et pourraient leur assurer un avenir prospère».

Cependant, même si de nombreux participants se sont montrés mécontents de l'ingérence du gouvernement central en matière de ressources, il s'en est trouvé pour appuyer Ottawa. Au dire d'un groupe de jeunes de Toronto, par exemple, le pouvoir de chacune des provinces «est trop fort» et toutes les ressources naturelles devraient être contrôlées par Ottawa. De même, selon un groupe interconfessionnel de Calgary, c'est au gouvernement central «de voir à ce qu'il y ait partage» et de faire en sorte que les prix soient équitables pour tous les Canadiens.

Les conflits de juridiction, le chevauchement des législations gouvernementales et les incertitudes sur les responsabilités respectives de chaque ordre de gouvernement, tout cela a été mentionné comme autant de facteurs préjudiciables à une mise en valeur cohérente des ressources naturelles canadiennes. Un intervenant de Toronto n'a pas mâché ses mots: «Notre pays, qui se targue d'être un pays riche en ressources, manque lamentablement d'une politique nationale à cet égard. La raison en est assez manifeste: les ressources naturelles relèvent de la compétence provinciale, mais le gouvernement central y met le nez chaque fois qu'il le peut».

### La question de la gestion

À Winnipeg, on a dit à la Commission que «rien ne justifie le rythme presque nul du développement énergétique dans les sept provinces à l'Est de la Saskatchewan». On «laisse ainsi se gaspiller en ne les utilisant pas» des ressources énergétiques renouvelables ou extensibles au moment même où une concentration incroyable de capitaux et d'activités a pour résultat d'épuiser à toute vitesse des ressources qui, sans être renouvelables, sont «parfaitement entreposables».

Pour d'autres intervenants, c'est l'exploitation de l'énergie hydraulique qui serait en cause. À la séance de Montréal, un d'eux a demandé pourquoi, au Québec, on laissait inexploité un tel potentiel. À Halifax et à Charlottetown, ce sont les coûts de l'électricité que l'on trouvait «astronomiques». Québec, rien que pour les «chutes Churchill», a-t-on dit, reçoit une somme «dépassant» le total des versements annuels de péréquation faits par Ottawa à Terre-Neuve. La raison? Le gouvernement de Terre-Neuve d'alors avait oublié d'incorporer une clause de renégociation dans les contrats de vente d'électricité conclus avec le Québec. «En fait de cadeau à la Confédération, c'est quand même pousser la générosité trop loin», s'est écrié un Terre-Neuvien.

Partout au Canada, on a critiqué les politiques agricoles. D'après son premier ministre, si la Saskatchewan est aux prises avec un marché instable, c'est qu'elle «dépend dans une très large mesure» de l'agriculture, industrie d'exportation. Il s'ensuit que son économie est sujette à «de grandes fluctuations», à des «cycles de prospérité et de marasme» qui sont devenus la hantise de la population et des gouvernements des Prairies. Quant aux exploitants agricoles de l'Ouest, ils ont estimé qu'ils sont «à la merci d'un gouvernement central qui ne s'intéresse qu'aux consommateurs du Canada central». Même à Toronto, on s'est plaint de ce qu'au cours de décennies de négligence et d'inaction, les gouvernements centraux aient fait la preuve que l'agriculture canadienne «n'a jamais été un de leurs objectifs prioritaires».

“Les citoyens de l’Île-du-Prince-Édouard payent un prix exorbitant pour l’électricité et l’huile de chauffage. Ils doivent bien se demander s’il existe une politique nationale de l’énergie qui permette aux gens de l’île de profiter, eux aussi, des richesses de ce pays.”

(La fédération des municipalités de  
l’Île-du-Prince-Édouard,  
à Charlottetown)

“Soucieux de notre sécurité, il nous faut inclure dans l’unité canadienne un plan d’ensemble de recherche, de développement et d’exploitation qui réunirait tous les facteurs énergétiques de l’utilisation éventuelle des pouvoirs nucléaire, hydro-électrique, thermique, chimique, solaire, des combustibles fossiles, de la force éolienne et de l’énergie marémotrice dont nous disposons. En plus, la constitution devrait nous en garantir l’usage en premier, aux autres ensuite.”

(à Toronto)

“Le prix de notre électricité est hors de proportion. Nous avons en commun avec notre bon voisin, le Nouveau-Brunswick, le potentiel formidable des marées de la baie de Fundy dont l’exploitation pourrait solutionner en bonne part les carences énergétiques de l’Est du Canada. Bien que nous ayons un grand besoin des emplois que cet aménagement entraînerait, si pareille entreprise n’était pas pour les gens une meilleure affaire que celle des Terre-Neuviens lors du harnachement des chutes Churchill, alors cela signifierait qu’un autre pays en retirera le plus grand bénéfice.”

(Canadian Seafood and Allied Workers Union,  
à Halifax)

“Nous possédons une merveilleuse abondance de ressources qu’il faudrait exploiter suffisamment pour qu’elles profitent à tous les Canadiens. Ce fut une grave erreur que d’en venir à dépendre du pétrole étranger parce qu’il était meilleur marché. Lorsque le prix a monté, comme il fallait s’y attendre, les provinces maritimes, en particulier, en ont beaucoup souffert. Elles auraient pu continuer d’exploiter leurs mines de charbon. Les gens auraient payé le combustible moins cher et plusieurs d’entre eux n’auraient pas eu besoin de faire appel au bien-être social. Ce fut une erreur au départ de ne pas prolonger le pipe-line jusqu’aux Maritimes au lieu de Sarnia . . . Nous ne devrions jamais nous mettre à la merci des autres pays quand il s’agit de choses nécessaires à la vie.”

(à Calgary)

“Les mines de charbon de la Nouvelle-Écosse ont périclité à cause de la perte des débouchés, alors que le gouvernement canadien subventionnait le transport du charbon de la Pennsylvanie à l’Hydro-Ontario.”

(La fédération du travail de la Nouvelle-Écosse,  
à Halifax)

“Les politiques d’exploration, d’exploitation et de transformation des divers minerais du pays, qui regorge de ressources naturelles, devraient être de nature à encourager les rares individus qui ont le courage et la témérité de prendre les risques personnels et financiers que cela comporte. Cette vérité saute aux yeux quand on compare le nombre de faillites avec le nombre de réussites en ce domaine.”

(Greater Charlottetown Chamber of Commerce,  
à Charlottetown)

À propos des ressources minérales, il a été fait mention de l'«état désastreux de l'industrie minière», de «la détérioration de nos mines» et de «la mauvaise gestion de nos ressources minérales». Auraient contribué à cet état de choses la concurrence internationale, le manque de marchés, la pénurie de capitaux, les installations de transport insuffisantes et les conflits de juridiction entre les pouvoirs central et provinciaux. À Charlottetown, de l'avis d'un groupe d'hommes d'affaires, les politiques régissant la recherche, la mise en valeur et la transformation des ressources minérales ne font pas de l'exploitation minière une «entreprise profitable» pour les «rares personnes qui ont l'audace et la témérité» d'en assumer les risques financiers.

Dans le nord de l'Ontario, le mécontentement règne, pour dire le moins, au sujet des politiques sur les ressources, selon un résidant. La raison en est que, bien qu'«immensément riche» en ressources, le nord de l'Ontario éprouve un «sentiment envahissant d'impuissance». La région souffre du «syndrome des villes d'une seule entreprise».

Ont souvent été évoqués, également, les inconvénients de la mainmise étrangère sur les ressources. En Nouvelle-Écosse, on a dit que les profits de l'exploitation des ressources «ne sont pas retournés aux citoyens»; ils sont allés pour une bonne part à des «sociétés étrangères» et, dans le cas où ils ont été dépensés localement, ils ont servi «à acheter de plus fortes participations au détriment des investisseurs canadiens». Un groupe syndical de la Saskatchewan accusa le gouvernement central actuel de «n'avoir rien fait» pour mettre fin à cette «dilapidation» de nos ressources. Au Manitoba, on s'est aussi demandé si les difficultés économiques du Canada ne venaient pas de ce que les richesses naturelles étaient exploitées par des conglomérats multinationaux». On a prévenu, en outre, la Commission qu'un Canada affaibli par la sécession du Québec laisserait l'Alberta «à la merci» des sociétés pétrolières qui «exploitent à l'heure actuelle nos ressources et notre population».

Mais tous ne voyaient pas d'un si mauvais oeil l'influence étrangère sur notre économie. Le maire de Sudbury, par exemple, a maintenu que les Canadiens devaient se donner, en matière de transformation des ressources, des objectifs qui tiennent compte de «nos amis et voisins du Sud». Pourquoi? Parce que de plus vastes marchés sont indispensables si le Canada veut transformer lui-même ses ressources et parce que les États-Unis ont besoin de «certaines de nos richesses naturelles». D'autres groupes ont parlé de l'impossibilité de financer l'exploitation de ces ressources par la seule épargne domestique étant donné les énormes capitaux requis et, en plus, l'affectation actuelle — «la saignée» — des fonds d'investissements canadiens à des dépenses gouvernementales improductives.

## Propositions

### La compétence

L'opinion majoritaire, lors des audiences de la Commission, favorisait la compétence effective des provinces en matière de ressources; on voulait que les provinces aient la haute main sur leur mise en valeur.

Dans tout le pays, on entendait des propos comme ceux-ci: «La maîtrise des ressources naturelles doit revenir aux provinces»; «Trêve à l'ingérence fédérale dans le domaine des ressources»; «Le pétrole et le gaz sous-marins devraient appartenir à Terre-Neuve». Un maire de la Saskatchewan a dit que le contrôle provincial des ressources naturelles est à ce point important pour les Canadiens de l'Ouest que les récents conflits fédéraux-provinciaux ont amené beaucoup de ses concitoyens à s'interroger sur le bien-fondé de la constitution actuelle.

“Le gouvernement fédéral actuel n'a rien fait pour mettre fin à la dilapidation de nos ressources et de notre capacité de production. Il est certain que, si nous voulons nous faire entendre comme nation, nous devons commencer à raparier notre économie et cesser de dilapider nos ressources et notre capacité de production.”

(La fédération du travail de la Saskatchewan,  
à Régina)

“Il va nous falloir en venir, en ce qui concerne les ressources et la fabrication, à des objectifs et des stratégies qui tiennent compte de nos voisins et amis du sud, les États-Unis. Ce pays a besoin de certaines de nos ressources tandis que, de notre côté, nous avons besoin de marchés pour les produits résultant d'une transformation plus poussée de nos ressources, ainsi que de la possibilité de créer et de vendre des produits à forte concentration technologique.”

(Le maire de Sudbury, à Toronto)

“La limite de deux cents milles a été un pas dans la bonne voie. Nous nous demandons toutefois à quel moment le gouvernement qui, dans sa sagesse, a imposé cette limite va adopter des politiques susceptibles de nous aider à profiter de cette grande ressource. Jusqu'à présent, les pêches semblent protégées surtout contre les pêcheurs terre-neuviens.”

(La fédération canadienne des femmes  
universitaires, à Saint-Jean, T.-N.)

“De toutes les difficultés économiques qui, aujourd'hui, confrontent le Canada, notre incapacité à mettre au point une stratégie industrielle efficace est imputable au plus haut point au partage déraisonnable des pouvoirs fédéraux et provinciaux, et elle continuera de limiter notre potentiel de croissance économique. Cette incapacité est la source des difficultés que connaissent plusieurs secteurs de notre économie, par exemple la gestion déficiente de nos ressources énergétiques, la détérioration des conditions de notre industrie minière, le manque d'efficacité et d'esprit de concurrence d'une grande partie du secteur manufacturier, la perte de confiance des financiers dans l'avenir économique du pays. Duplication, chevauchement et incompatibilité des compétences fédérales-provinciales sont les causes de la confusion et de l'inefficacité économique généralisée qui président à la répartition des rares ressources de notre société.”

(Ukrainian Professional and Business Club,  
à Toronto)

“Il ne faut pas remettre aux tribunaux le soin de décider qui, du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial, a le droit de taxer les industries à base de ressources et d'en choisir les moyens. À cet égard, il faudrait convoquer sans tarder une conférence des premiers ministres en vue de déterminer la façon dont les ressources seront imposées, que ce soit par le moyen fédéral de l'impôt sur les corporations, par le moyen provincial de l'imposition des redevances ou par le truchement de sociétés de la Couronne.”

(Ted Malone, chef du Parti libéral de la  
Saskatchewan, à Régina)

Mais s'il est vrai que la gestion des ressources est considérée surtout comme une responsabilité provinciale, certains, notamment dans les provinces de l'Atlantique, voudraient que le gouvernement central participe davantage, financièrement, à leur exploitation. Ottawa devrait «amorcer la pompe» et aider à mettre en place l'appareillage qui permettra de récolter «tout le potentiel de la mer», a-t-on dit aux Commissaires dans le Canada atlantique. En écho: «Il nous faut l'appui du gouvernement fédéral parce que les provinces ont peu de ressources financières». L'extension de la zone de pêche à deux cents milles a été bien accueillie dans la région atlantique mais d'autres «mesures logiques» s'imposeraient; par exemple, il serait urgent de financer la construction de chalutiers congélateurs, de navires pour l'exploitation minière sous-marine et de patrouilleurs des eaux qui sont en deçà de deux cents milles.

### La gestion

Pour plusieurs intervenants, une meilleure exploitation des ressources serait la solution aux problèmes du chômage et des disparités régionales. Le seul moyen de corriger les disparités régionales, selon un citoyen de Whitehorse, serait «une mise en valeur planifiée des ressources naturelles». Cela nous vaudrait, en plus, selon un groupe de Calgary, une relance marquée de l'embauche et de la production. Un intervenant d'Edmonton a approuvé le principe, mais il a servi aux Commissaires une mise en garde: le Canada devra cesser d'échanger ses ressources contre «des projets à court terme et à forte concentration de capitaux» qui emploient «très peu de gens» et «ne favorisent nullement notre développement économique à long terme».

On a préconisé, partout dans le pays, une meilleure politique nationale de l'énergie. À Halifax, un groupe a fait valoir qu'une telle politique devrait non seulement utiliser «nos combustibles fossiles et les marées de la Baie de Fundy comme sources d'énergie» mais aussi en prévoir le «raccordement à un réseau national». Ainsi, se trouverait diminuée la dépendance à l'égard des ressources non renouvelables et du pétrole étranger qui a provoqué les augmentations actuelles des prix de l'énergie. Au dire d'un groupe de Calgary, «d'importants investissements» en énergie «achèteraient l'indépendance du Canada». Et cela pourrait acheter du même coup «l'unité du Canada», dans la mesure où un approvisionnement en énergie assuré pourrait être, pour chaque province, une raison déterminante de demeurer à l'intérieur d'un Canada uni.

Partout, on a rappelé aux Commissaires qu'il importait de ne pas négliger les problèmes des exploitants agricoles: si l'on veut que les cultivateurs demeurent prospères, les Canadiens devront payer leurs aliments plus cher. De plus, il faudrait réviser la politique nationale des transports «afin de s'assurer qu'on n'abandonne pas systématiquement certains tronçons ferroviaires»; il faudrait également faire en sorte que la production des cultivateurs de l'Ouest «rejoigne mieux les marchés mondiaux». Selon une association de producteurs de fruits et de légumes de l'Ontario, ce qui va encourager l'unité des producteurs agricoles canadiens, ce ne sont pas les recommandations des commissions mais plutôt «l'engagement [des Canadiens] à consommer des produits du pays» et une politique du gouvernement central qui encourageraient «l'achat de produits canadiens».

«Il faut que cesse la mainmise étrangère sur nos ressources», ont dit plusieurs participants. «Si nous voulons nous faire entendre comme nation, a fait observer un groupe syndical de la Saskatchewan, nous devons commencer à rapatrier notre économie et cesser de dilapider nos ressources et notre capacité de production». Un citoyen de Winnipeg voulait qu'on fasse une enquête sur «l'influence des décisions des conglomérats multinationaux» sur l'exploitation des ressources minérales canadiennes. Dans quel but? Afin d'établir quelle part de nos difficultés économiques actuelles «vient de ce qu'une grande partie de nos richesses naturelles ne sont pas exploitées par des Canadiens». Quelques participants ont préconisé la propriété publique des ressources.

“Le pouvoir des provinces, prises individuellement, est tout simplement trop grand . . . Toutes les ressources naturelles du Canada devraient être contrôlées par le gouvernement fédéral et non par les gouvernements provinciaux.”

(à Toronto)

“Le Labrador présente de grandes possibilités au plan de l'énergie hydro-électrique à bon marché. La preuve en a été faite par l'aménagement du Haut Churchill. Le besoin d'énergie va continuer de croître. C'est un projet trop vaste et trop coûteux pour être réalisé par un seul gouvernement. Si le gouvernement fédéral désire vraiment fournir un apport important à l'économie de Terre-Neuve, il pourrait sans tarder prendre des dispositions avec notre gouvernement pour aménager le Bas Churchill.”

(à Saint-Jean, T.-N.)

“Les belles paroles des commissions ne vont pas favoriser l'unité parmi les producteurs canadiens de fruits et de légumes. Il faudrait que les Canadiens s'engagent à consommer les produits du pays et que le gouvernement fédéral adopte une politique d'achat de produits canadiens.”

(Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association,  
à Toronto)

“Ce qu'il faut, c'est unifier les ressources naturelles du Canada. Les ressources naturelles peuvent unir le pays sur le plan économique; bien utilisées, elles peuvent régler le chômage dont le taux est très élevé au Québec.”

(à Régina)

“Quoi qu'on mette dans la Constitution, le partage du revenu fiscal des ressources doit être réglé par un honnête compromis, entre les provinces et le Dominion, conclu autour d'une table. En vérité, moins de querelles et une plus grande productivité pourraient satisfaire les besoins aussi bien locaux que nationaux.”

(à Vancouver)

“En fin de compte, tous les Canadiens se partagent la propriété des ressources des territoires inexploités de l'Arctique, au-delà des frontières des dix provinces querelleuses. Il s'agit de la propriété des ressources de territoires inexploités et d'un patrimoine que détiennent tous les Canadiens, qu'ils habitent les villages de pêcheurs de la côte, ou les régions du sucre d'érable au Québec, ou la péninsule du Niagara ou encore, les champs de blé des Prairies. Que les jeunes de l'une ou l'autre de ces régions méprisent ces ressources, qui pourraient assurer leur avenir, à cause du chant de la sirène qui promet une indépendance culturelle sans cesse plus grande, paraît inconcevable.”

(Edward Schreyer, ancien chef du Nouveau Parti  
Démocratique du Manitoba, à Winnipeg)

### De nouveau la compétence

Sur le front constitutionnel, la plupart des propositions soumises à la Commission signalait la nécessité pressante de mettre fin aux querelles «obscures» qui «divisent» les Canadiens à propos de la gestion et de l'imposition des ressources. On a proposé, toutefois, de ne pas laisser aux tribunaux le soin de déterminer à quel ordre de gouvernement il appartiendrait de réglementer et d'imposer les industries du secteur primaire. Ce serait à une conférence des premiers ministres d'en décider. Il faudrait, a-t-on ajouté, que le règlement de cette question tienne compte du rôle de l'industrie privée; les impôts ne devraient pas empêcher l'industrie d'obtenir sans difficulté un rendement équitable pour ses investissements.

Parmi les intervenants qui, dans leur grande majorité, ont appuyé le contrôle provincial des ressources, certains ont proposé de modifier la constitution de manière à rendre plus difficile «l'empiètement» du gouvernement central dans la sphère de compétence des provinces. Ont été mentionnés, comme exemples, le pouvoir illimité de taxation et la réglementation du commerce interprovincial. Aux séances d'Edmonton, un des participants a proposé de limiter le rôle du gouvernement central au seul contrôle des exportations.

Néanmoins, quelques-uns se sont dit peu disposés à accorder le contrôle exclusif des ressources aux provinces; un groupe de Toronto a affirmé que «les richesses naturelles de ce pays appartiennent à tous les Canadiens» et qu'il ne devrait être permis à aucune province de les garder mesquinement pour elle seule. Évitions cette situation, disait-on, en plaçant les ressources sous la juridiction du gouvernement central.



'N'AURIEZ-VOUS PAS QUELQU'AUTRE OPINION ?'